

LES ACTES DU CRESAT

En couverture:

Elévation de la façade Sud de la fonderie mécanisée de la SACM, due à l'architecte Paul Marozeau. Ce bâtiment a été reconverti en Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques au sein de l'UHA (document SACM)

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE

LES ACTES DU CRESAT

N°8

mai 2011



SOMMAIRE

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

Viviane Debenath, Catherine Lourdel et Anne-Marie Schaller

Le Service commun de documentation (SCD), les nouvelles technologies et la publication scientifique.....7

Pascal Raggi

Étudier les mineurs de fer des « Trente Glorieuses ».....13

Alain J. Lemaitre

Le *Mémoire sur l'Alsace* de Peloux, 1732-1735. Éléments introductifs à une histoire de l'administration.....22

II. POSITIONS DE THÈSE

Bertrand Risacher

Les mutations successives d'un espace enclavé et déshérité. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach du XVIII^e siècle à nos jours.....29

III. MÉMOIRES DE MASTER

Jean-Claude Maurel

Contribution de la main-d'œuvre étrangère au fonctionnement de la grande usine SACM/Alstom de Belfort, dans l'entre-deux-guerres.....39

Léa Ackermann

Le numérique dans les pratiques éducatives : une acculturation est-elle possible ? L'exemple de la BNPA du CRDP d'Alsace.....51

Anne Fritsch

La gestion des musées en Allemagne à travers l'exemple de l'inventaire.....60

IV. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Marie-Claire Vitoux

Les Coteaux et autres ZUP69

Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf

4^e Journées d'histoire industrielle de Belfort et Mulhouse.....70

Céline Borello

Identités citoyennes – Exils et exilés.....72

Alain J. Lemaître

L'opinion publique au XVIII^e siècle74

Céline Borello

Le protestantisme et les œuvres en Europe. Institutions et pratiques charitables
(XVI^e- XIX^e siècles).....76

2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRATS

Nicolas Stoskopf

Création du Pôle documentaire de la Fonderie (PdF).....78

Pierre Fluck

La base « Images de l'industrie » en ligne !.....82

PCR « Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) : fonderies et mines d'argent,
X^e-XVII^e siècles »83

Contrats divers.....85

3. HOMMAGE À FRANÇOIS LIEBELIN, PAR PIERRE FLUCK.....86

4. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2009 ET 2010.....88

5. BRÈVES.....102

V. L'ÉQUIPE DU CRESAT

I

LES SÉMINAIRES DU CRESAT

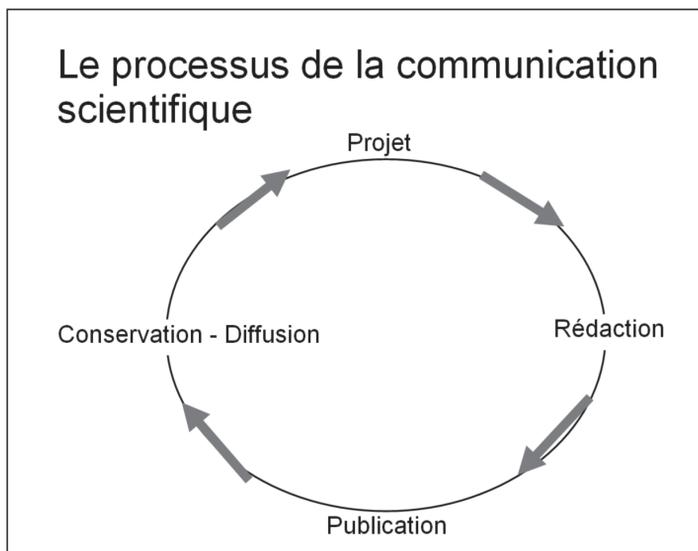
7 novembre 2009

Viviane **DEBENATH**, Catherine **LOURDEL** et Anne-Marie **SCHALLER**

LE SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION (SCD), LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LA PUBLICATION SCIENTIFIQUE.

Viviane Debenath est responsable du Service d'information documentaire, Catherine Lourdel, de la documentation électronique, et Anne-Marie Schaller est directrice du SCD. Catherine Lourdel et Anne-Marie Schaller sont en outre associées au CRESAT.

Le Service commun de documentation a été invité par le CRESAT pour une intervention portant sur les services et outils offerts par le SCD pour accompagner les chercheurs tout au long du processus de la communication scientifique.



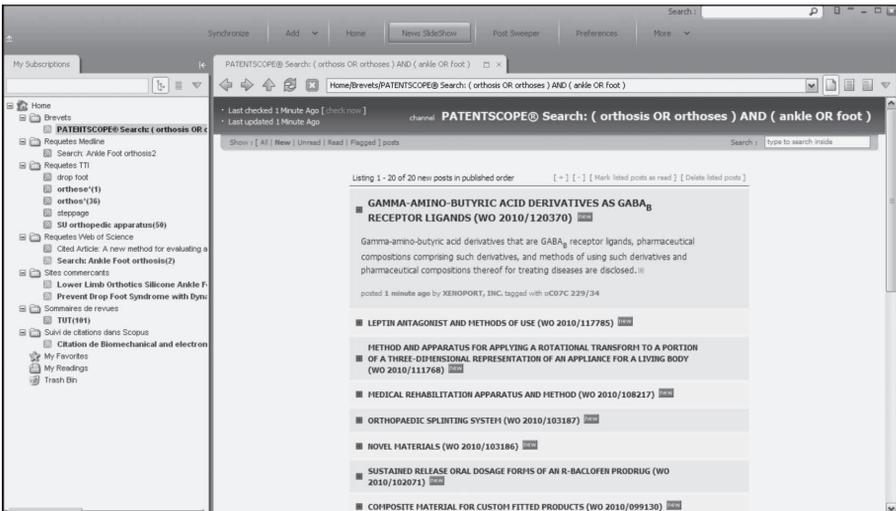
Les étapes du processus de la communication scientifique

Ce processus comporte principalement quatre étapes :

- Projet : le chercheur travaille sur un projet d'article, de monographie, de communication à un congrès, etc. Il a alors besoin d'outils pour repérer les thèmes et les sujets émergents, et rechercher de la littérature sur le sujet, afin d'établir sa bibliographie.
- Rédaction : le chercheur rédige son article. Il a notamment besoin d'outils pour gérer ses références bibliographiques.
- Publication : le chercheur fait publier son travail en suivant le circuit traditionnel de l'édition. Il peut aussi décider de publier son travail dans une revue en accès libre, ou dans des archives ouvertes.
- Conservation - Diffusion : les bibliothèques et services de documentation acquièrent les publications scientifiques, et assurent la conservation ainsi que la diffusion de cette documentation auprès des chercheurs, leur permettant ainsi de nourrir de nouveaux projets de recherche et de publication.

I. Dispositif de veille

Le SCD propose aux chercheurs de l'UHA la mise en place d'un dispositif de veille sur l'information scientifique et technique. Dans un contexte d'augmentation exponentielle des flux d'information, la veille représente un véritable service d'appui à la recherche, en aidant notamment les chercheurs à améliorer la qualité de leurs recherches documentaires, et en leur permettant un suivi accru de l'actualité de la recherche et de la production scientifique.



Newzie, un agent de veille gratuit permettant de surveiller l'apparition de nouveautés dans des pages Web et des flux RSS.

Le SCD propose aux chercheurs intéressés de leur apporter la méthodologie pour la sélection des sources à surveiller (les ressources documentaires acquises par le SCD et/ou le Web : publications scientifiques, brevets, presse, blogs, etc.), ainsi que pour le choix, la mise en place et le paramétrage des outils de collecte, d'analyse et de restitution des résultats, dont le Système d'information documentaire fait partie. Les chercheurs restent les veilleurs, experts dans leur domaine scientifique et décident des orientations de leur veille et des formes de restitution de celle-ci.

Dans un premier temps, le SCD expérimente des outils et services gratuits ou peu onéreux avec les chercheurs (Netvibes, Google Reader, Newzle, Website Watcher, etc.).

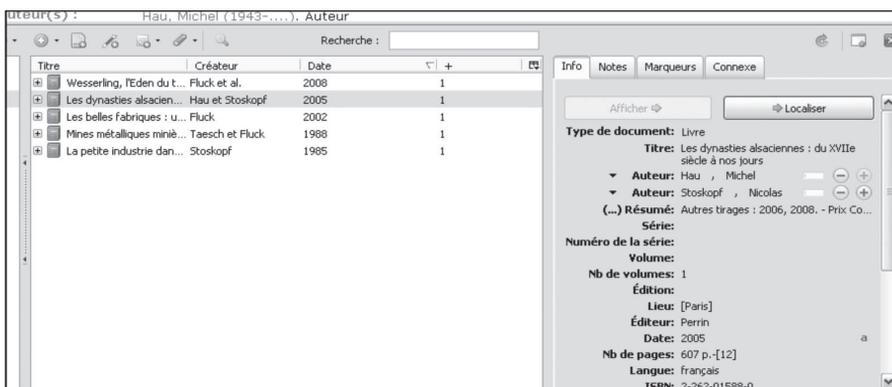
A plus long terme, le SCD étudie l'opportunité de la mise en place d'outils de veille plus puissants, plus structurants et mieux intégrés au Système d'information documentaire (progiciel de veille, moteur de recherche fédérée, outils d'analyse statistiques et sémantiques, logiciel de gestion des références bibliographiques).

II. Logiciel anti-plagiat

Dans le cadre de la création d'Archives ouvertes institutionnelles, le SCD projette la mise en place d'un logiciel anti-plagiat. Le logiciel analyse un document téléchargé, le compare avec le contenu de sa base de connaissance, et affiche ensuite les passages plagiés en rouge. Il s'agit d'offrir aux enseignants-chercheurs un outil rapide de vérification pour contrôler la qualité des publications scientifiques. Ses applications pédagogiques sont également évidentes.

III. Gestion des références bibliographiques

Au cours de la phase de rédaction de leurs travaux, les chercheurs vont avoir besoin d'outils pour gérer la documentation récoltée, notamment les références bibliographiques (notices bibliographiques, articles en ligne, sites Web, etc.). Il existe pour cela des outils permettant de stocker et d'organiser ces références dans une base de données personnelle, puis de les réutiliser dans ses propres travaux (création automatisée de bibliographies, insertion automatique de références dans un logiciel de traitement de texte, etc.).



Zotero, un outil gratuit de gestion des références bibliographiques.

Le SCD propose une assistance à l'utilisation de certains de ces outils, dont Endnote Web (inclus dans l'abonnement à la base de données Web of Science géré par le SCD) ou Zotero, outil gratuit se présentant sous la forme d'un module additionnel pour le navigateur Firefox. Les chercheurs sont invités notamment à participer à des formations à l'utilisation de ces outils, organisées en partenariat avec l'URFIST de Strasbourg¹.

IV. La publication scientifique

Publication en accès libre et archives ouvertes

La publication en accès libre est un mode de publication alternatif qui s'est développé en réaction à la crise de la publication scientifique traditionnelle.

Il existe principalement deux modes de publication en accès libre :

- La publication dans des revues en Open Access (accès libre), sur le modèle de l'auteur/institution payeur, dans des revues comme celles de PLOS².
- La publication en auto archivage dans des archives ouvertes institutionnelles, sur des plateformes comme HAL³.

Ce mode de publication est maintenant accepté par un grand nombre d'éditeurs commerciaux, qui permettent aux chercheurs de déposer leurs articles dans des dépôts institutionnels en respectant certaines conditions (lien vers l'article original sur le site de l'éditeur, respect d'un délai entre la publication chez l'éditeur et la publication en accès libre, etc.). Ces conditions peuvent être consultées sur le site Sherpa/Romeo qui répertorie les politiques des principaux éditeurs scientifiques en matière de droits d'auteur⁴. Tout chercheur souhaitant diffuser ses travaux en archives ouvertes peut faire appel au SCD pour obtenir de l'assistance lors de la vérification de ses droits d'auteur.

La publication en accès libre ou en archives ouvertes permet d'augmenter la visibilité d'un article, et donc son taux de citation (de 25 à 250 % selon les disciplines)⁵.

Bibliométrie

« La bibliométrie consiste à analyser globalement, à l'aide de méthodes statistiques et mathématiques, les éléments d'un corpus documentaire afin de dégager les relations

-
- 1 URFIST, Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Strasbourg : <http://urfist.u-strasbg.fr/> [21.01.2011].
 - 2 PLOS, Public Library of Science : <http://www.plos.org/> [21.01.2011].
 - 3 HAL, Hyper Articles en Ligne : <http://hal.archives-ouvertes.fr/> [21.01.2011].
 - 4 Sherpa/Romeo : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/> [21.01.2011].
 - 5 A ce sujet, on pourra lire Steve Lawrence, « Free online availability substantially increases a paper's impact », *Nature*, 31 Mai 2001, Vol. 411, n°6837, p. 521 et Web-debate accessible à www.nature.com/nature/debates/e-access/Articles/lawrence.html [21.01.2011], ainsi que Thierry Chanier, « Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ? », [en ligne]. [s.l.] :[s.n.], 2004. Disponible sur : http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=4snr1f1p58e8nge56clf8ml6o0&view_this_doc=sic_00001103&version=2 [21.01.2011].

existant entre ces divers éléments⁶. » Basée sur l'analyse de citations, la bibliométrie permet de mesurer l'activité scientifique et de produire des indicateurs permettant d'évaluer les revues (facteur d'impact), la productivité individuelle des chercheurs (facteur h) et collective des établissements (classement des universités).

Le SCD propose aux chercheurs une assistance pour l'utilisation d'outils de bibliométrie tels que ISI Web of Science, ou Google Scholar.

Une plateforme d'archives ouvertes pour les chercheurs de l'UHA

Le SCD propose aux chercheurs de l'UHA un outil simple de diffusion de leurs articles déjà publiés ou non.

The screenshot shows the website interface for the Service Commun de Documentation of the University of Haute Alsace. The header includes the UHA logo and navigation tabs for Accueil, Informations, Services, Mon espace de travail, and Documents utiles. A left sidebar contains a menu with options like 'Le catalogue du SCD', 'Biblio numérique', and 'Plus ...'. The main content area displays a document record with the following details:

- Type de publication:** Autres publications
- Titre:** Qu'est-ce que la haute banque parisienne au XIXe siècle ?
- Auteur:** Stoskopf - Nicolas
- Laboratoire HAL:** Centre de Recherches sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques - CRESAT
- Résumé:** Il est admis que la haute banque parisienne formait une élite qui rassemblait au XIXe siècle environ 10% des maisons de banque. Mais où fixer la limite inférieure ? La confrontation avec les critères habituellement retenus conduit à un constat d'échec. C'est que l'appartenance à la haute banque ne reposait pas sur des critères objectifs, mais sur une sorte de cooptation, comme dans les clubs mondains : à qualité égale, certains y entraient et d'autres pas. Faute de témoignages, l'historien peut retrouver les traces de ces choix en distinguant ceux qui se regroupent et travaillent ensemble, de ceux qui restent à l'écart.
- Pays:** France
- Année:** 2009
- Mots-clés:** Banque, élite, entreprises familiales, finances, groupes bancaires, notables, prosopographie, réseaux d'affaires, sociabilité
- Service de l'Université:** CRESAT

At the bottom right, a file explorer shows a document named 'STOSKOPF, HAUTE BANQUE.doc'.

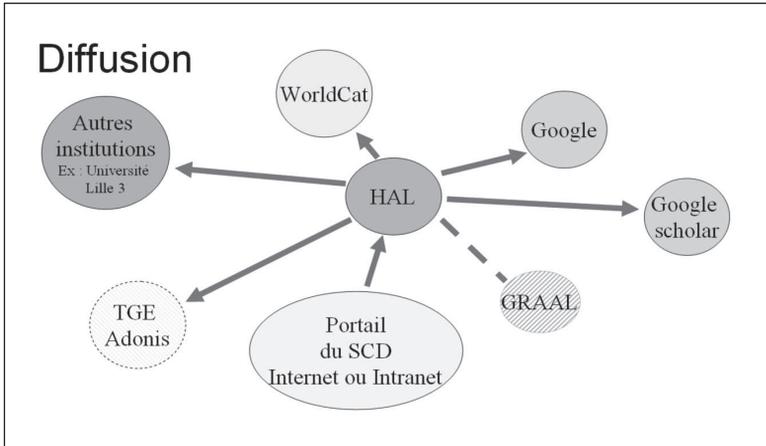
La mise à disposition des travaux des chercheurs de l'UHA dans le portail documentaire Flora

Le dépôt des articles via les archives institutionnelles de l'UHA garantit une bonne diffusion de l'information au niveau local et national. La visibilité des publications s'appuie sur la maîtrise et la propreté des métadonnées dans le respect d'une charte de nommage.

La plateforme d'archives ouvertes institutionnelles permet de gérer différents niveaux d'accès au document. Le chercheur peut choisir le degré de diffusion qu'il souhaite : accès intranet, accès internet.

6 Serge Cacaly (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*, Paris, Nathan, 2001, p. 72.

Il dépose ses documents dans un espace sécurisé et sauvegardé, soit pour les seuls usagers de l'université, soit pour qu'ils soient visibles sur HAL, Google, Google scholar, WorldCat, etc.



Diffusion et visibilité des travaux des chercheurs sur diverses plateformes

Des services complémentaires sont mis à la disposition des chercheurs comme par exemple :

- sur HAL : des statistiques de consultation des articles et du texte intégral.
- sur le portail du SCD : des fils RSS, possibilités d'extraction.

Depuis la présentation de cet outil, en un an, le SCD a mis en ligne huit articles de chercheurs du CRESAT, dont les descriptions ont été consultées 1 238 fois et le plein texte 220 fois⁷. Le SCD a également modifié les menus de recherche sur son site. Les articles des chercheurs sont interrogeables via la recherche simple et avancée de son catalogue. De plus, un menu spécifique « Travaux de recherche » a été créé sur le portail du SCD pour mettre en valeur la production des chercheurs.

7 Chiffres du 5 novembre 2010.

5 décembre 2009

Pascal RAGGI

Étudier les mineurs de fer des « Trente Glorieuses »

Pascal Raggi est maître de conférences d'histoire contemporaine à l'université de Nancy 2, chercheur au Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire (CRULH) et associé au CRESAT.

Si l'industrie française est aujourd'hui souvent évoquée par les médias en liaison avec des représentations aussi négatives ou « sociales-tristes » (pour reprendre une expression de Gérard Noiriel) que les suites des délocalisations et des reconversions, elle n'en demeure pas moins un secteur important pour l'économie française. Toutefois, il est vrai que l'époque de la régie Renault, des Charbonnages de France, du textile mulhousien ou des industries employant des milliers d'ouvriers sur un même site est révolue, même à considérer les effectifs des usines automobiles. À l'échelle de l'histoire cette disparition des forteresses ouvrières est assez récente.

Étudier les mineurs de fer des « Trente Glorieuses » est une démarche de recherche liée à un passé finalement pas si lointain. Je veux tout d'abord insister sur le fait qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les mineurs de fer de lorraine (86 % des effectifs des mineurs de fer français en 1938 et en 1949, 88 % au milieu des années 1970) avaient – comme les ouvriers de la régie Renault ou les gueules noires du Nord et du Pas-de-Calais – le sentiment d'appartenir à un groupe social solide. Non seulement parce que l'effort de reconstruction nationale valorisait leur rôle, mais aussi grâce à leurs effectifs : 24 000 ouvriers au début des années 1950⁸. Ainsi, lorsque la dernière mine de fer de lorraine ferme ses portes en juillet 1997 (celle dite des Terres-Rouges exploitée par une société luxembourgeoise), et que disparaissent, en partant en retraite ou en connaissant une reconversion professionnelle, les derniers mineurs de fer, une page entière de l'histoire industrielle régionale est tournée. C'est notamment pour essayer de mettre en évidence l'importance nationale et régionale des mineurs de fer que je me suis lancé dans la réalisation d'une étude de l'évolution de leur travail pendant les « Trente Glorieuses »⁹. Je vais également essayer dans les pages qui suivent de présenter mon ouvrage afin de mettre en évidence ses apports à l'histoire d'une population ouvrière qui m'est particulièrement chère. En effet, mes deux grands-pères ont été mineurs de fer et plusieurs membres de ma famille ont travaillé dans les mines de fer de Lorraine ; plus proche de moi encore, mon père a été comptable dans différentes exploitations minières avant de terminer sa carrière chez Lormines à Hayange (en 1986). Peut-être qu'un jour, je travaillerai sur le personnel

8 Pour des précisions supplémentaires sur les effectifs, voir Pascal Raggi, *Les mineurs de fer au travail*, Metz, Éditions Serpenoise, 2007, p. 27-50.

9 Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

non-ouvrier des entreprises minières, mais aujourd’hui, je m’attacherai aux évolutions du travail spécifiquement ouvrier décrites dans ma thèse¹⁰ et dans mon livre.

Afin d’expliquer l’itinéraire de recherche qui m’a conduit à soutenir ma thèse puis à réaliser ce livre, je commencerai par dire quelques mots sur les origines du projet : pourquoi avoir choisi d’étudier Les mineurs de fer au travail entre 1945 et 1975 en Lorraine ? Ensuite, j’évoquerai précisément sa méthodologie : les sources, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus. Puis, je terminerai en traitant des perspectives offertes par mon travail de recherche.

I. Les origines du projet

Lors de la soutenance de mon mémoire de DEA qui portait sur le travail ouvrier dans les mines de fer de Lorraine de 1945 à 1964, les membres du jury m’avaient encouragé à réaliser une recherche de plus grande ampleur sur ce sujet. J’ai donc décidé de me lancer dans la réalisation d’une thèse d’histoire contemporaine centrée sur le travail de ce groupe ouvrier et social singulier constitué par les mineurs de fer.

Pour cela, j’ai voulu insister sur les hommes en orientant mes objectifs vers la mise en valeur d’ouvriers qui n’avaient jamais encore été étudiés dans une perspective d’histoire sociale, ni même d’histoire sociale des pratiques. Je voulais ainsi intégrer et dépasser l’ensemble des apports historiographiques antérieurs en réalisant une étude inédite sur le cœur de cette profession, c’est-à-dire le travail de la mine. Ce travail ouvrier minier consiste en la pratique de l’abatage, du chargement et du transport, ainsi qu’en la réalisation de toutes les opérations de maintenance liées à l’extraction du minerai. Cela comprend l’exploitation souterraine, c’est-à-dire le travail au fond, mais également tout ce qui concerne les activités de surface : le travail au jour.

J’ai également élargi la périodisation de mon mémoire de DEA en choisissant de travailler sur les années 1945-1975. Les « Trente Glorieuses », selon la célèbre expression de Jean Fourastié, ont connu une évolution sans précédent des procès de travail. Dans un ouvrage paru il y a désormais un demi-siècle, la spécialisation croissante du travail ouvrier en général a même été qualifiée de travail en miettes par le sociologue Georges Friedmann¹¹. En étudiant les mineurs de fer pendant cette période de trente ans, j’ai voulu savoir comment leur autonomie professionnelle s’est adaptée aux progrès de la mécanisation – qui débute dans les années 1950 et se poursuit ensuite tout au long de la période – et aux nouvelles méthodes d’extraction. Confirmant ainsi des transformations qui ont commencé à apparaître dans les années 1930, le métier de mineur voit ses conditions de réalisation évoluer pendant ces trois décennies. Grâce à l’innovation technique, par l’intermédiaire des mesures de protection sociale (mise en place de la Sécurité sociale, Statut de 1946) et avec l’évolution de la législation sur le temps de travail, l’activité professionnelle exercée par les ouvriers des mines de fer se transforme rapidement. L’importance des changements techniques et leurs conséquences sur la façon de travailler et sur la santé des individus

10 Pascal Raggi, *Les mineurs de fer eu travail (1945-1975). Les évolutions du travail ouvrier dans les mines de fer de Lorraine*, thèse d’histoire contemporaine, Nancy 2, 2006, 593 pages.

11 Georges Friedmann, *Le Travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1956.

le prouvent. J'ai voulu alors savoir comment cet ensemble de transformations visibles a eu des conséquences sur le vécu du travail.

J'ai pensé que ce thème pouvait être très intéressant car cette profession a longtemps été marquée par une habitude de liberté ouvrière dans l'exécution du travail : on a longtemps parlé de l'art du mineur... Même si cette expression est fortement liée à tout un ensemble de représentations du métier, il existe néanmoins une rationalité technique¹² du travail minier qui le singularise des autres emplois ouvriers. En effet, tous les personnels du fond comme du jour sont unis par un lien étroit et implicite. Par exemple, la sécurité des mineurs affectés au fond dépend fortement des équipes qui ont sécurisé les galeries. Surtout, le danger omniprésent dans les galeries entraîne l'existence d'une cohésion ouvrière qui dépasse la solidarité entre membres d'une même branche d'activité. On parle même de corporation pour évoquer le groupe des mineurs de fer de Lorraine.

Comme des lectures et des récits familiaux le laissaient entrevoir, cette activité professionnelle, pour la période que j'avais choisie, n'avait que peu à voir avec les représentations traditionnelles qui, depuis Émile Zola avec *Germinal* ont eu (ont peut-être encore) cours dans le grand public ! Lors de ma participation en 2002 au colloque que le Comité des travaux historiques et scientifiques de Nancy consacra au travail, j'étais le seul intervenant à évoquer les « gueules jaunes » ! Certains se sont même étonnés de l'importance d'un groupe d'ouvriers qui était pourtant à l'origine d'une production de minerai digne des plus grands pays du monde : en 1960, la France est le troisième producteur de minerai de fer mondial derrière les États-Unis et l'URSS¹³ ; deux États dont le gigantisme géographique a peu de similitudes avec les dimensions du territoire français !

Ainsi, avant d'aborder plus en détail la méthodologie de ma recherche je voudrais revenir sur l'importance économique et sociale des mineurs de fer français. En 1953, comme je l'ai déjà dit en introduction, plus de 24 000 mineurs travaillent dans les exploitations lorraines, soit environ 86 % des effectifs ouvriers de l'ensemble des mines de fer françaises, qui emploient alors 31 000 personnes : directeurs, employés de bureau, ingénieurs compris. Même si le terme peut paraître mal choisi, j'estime que ces hommes méritent qu'on s'intéresse à eux. Ma démarche est bien sûr celle d'un historien, car j'ai étudié le métier sous un angle historique – il n'y a plus de mineurs de fer en activité à l'heure actuelle dans notre pays – mais elle est aussi anthropologique car je voulais connaître les aspects les plus concrets de sa pratique.

II. La méthodologie

La structuration par le travail est l'idée de base de mon propos. Toutefois, au moment de l'élaboration de mon projet, je ne voulais pas m'intéresser de façon très approfondie à la sociabilité des mineurs de fer, ni même à la vie politique et syndicale. Ces secteurs ouvraient selon moi sur des champs d'investigation trop vastes pour être étudiés avec

12 Jean-Louis Robert, « Trois approches en histoire sociale », *Historiens et géographes*, n° 350, octobre 1995, p. 215.

13 De 1960 à 1962, la Lorraine produit 62 des 67 millions de tonnes de la production annuelle française, cf. Jean-Arthur Varoquaux, *Histoire d'une profession : Les mines de fer de France*, Paris, Chambre Syndicale des mines de fer de France-UIMM éditions, 1995, p. 232.

l'histoire de la pratique professionnelle proprement dite. Cette dernière constituait déjà un thème d'étude très large, notamment parce qu'il était inédit dans le cadre d'une thèse d'histoire. Pourtant, la centralité du travail minier dans de nombreux faits et gestes de la vie quotidienne et son influence sur les mentalités des « gueules jaunes » m'ont conduit à étudier aussi la CGT des mineurs de fer et le domaine des représentations qui étaient des éléments indissociables de l'objet travail. En revanche, je n'ai pas étudié pour eux-mêmes certains aspects du hors-travail car je voulais me concentrer sur le métier de mineur, à partir de sources inédites ou – tout du moins – peu exploitées auparavant.

1. Les sources

Pour atteindre un véritable but de valorisation historiographique, le recours à des témoignages d'anciens acteurs de l'exploitation est apparu essentiel. Il complète les archives et les articles des revues techniques des ingénieurs des mines qui avaient été eux-mêmes peu utilisés par les historiens. D'ailleurs, les ouvrages historiques ou les livres d'érudits sur les mineurs de fer sont relativement peu nombreux au regard de toute la littérature qui concerne les mineurs de charbon. J'ai aussi été amené à prendre en compte les travaux d'autres sciences humaines : anthropologie et sociologie, notamment, ainsi que les recherches effectuées en ergonomie ou en médecine.

Les sources archivistiques publiques utilisées sont celles que j'ai trouvées aux Archives départementales de la Moselle (ADM), aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle (ADMM), à la Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (DRIRE) et aux Archives nationales (AN).

Les rapports préfectoraux des ADMM et des ADM aident à comprendre comment sont perçues, par les autorités gouvernementales, les modifications sociales liées aux transformations du travail ouvrier. Ces rapports préfectoraux rendent alors compte des mouvements sociaux qu'a connus le monde des mineurs. Ils recèlent aussi des données statistiques qui précisent la situation de l'industrie minière lorraine.

Les fonds Bonnet et Boudot des ADMM et les dossiers des mines de fer de l'Inspection du travail des ADM donnent des informations ayant trait, plus particulièrement encore, à notre sujet. Les premiers sont des fonds d'origine privée qui nous éclairent sur la vie ouvrière et minière lorraine, à partir de documents archivés par des érudits passionnés d'histoire qui ont participé à la connaissance et à la reconnaissance du monde ouvrier lorrain : les écrits du Père Serge Bonnet le montrent et l'action sociale de René Boudot le prouve¹⁴.

Les documents conservés par la DRIRE qui n'ont pas été versés aux ADM concernent l'immédiat après-guerre : 1945-1946. Ils sont constitués des rapports de l'ingénieur en chef des mines. Ceux des années suivantes (1947-1964) sont archivés avec les comptes rendus annuels à la préfecture des autres chefs de service.

14 Serge Bonnet, *L'Homme du fer. Mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains*, Nancy-Metz, Presses Universitaires de Nancy-Éditions Serpenoise, 1976-1985, 4 tomes. Jean-Marie Moine, *René Boudot : le feu sacré. Un ouvrier chrétien du Pays-Haut 1907-1990*, Metz, Éditions Serpenoise, 1997, 288 pages.

Les AN conservent des documents provenant de la Chambre syndicale des mines de fer de France (CSMFF). Pour obtenir l'autorisation de consulter certains d'entre eux, il est nécessaire de suivre une procédure particulière. Un comité du secret statistique¹⁵ détermine les conditions de l'accès à ces sources. Toutefois, la majeure partie de la documentation provenant des AN est accessible selon les règles de communication habituelles.

Le fonds De Wendel des AN peut, quant à lui, nous éclairer sur le fonctionnement financier et industriel des mines de la maison au moment de la mécanisation, sur les changements dans la gestion du personnel et au sein du processus de production¹⁶.

Les sources archivistiques privées proviennent de différents fonds : Espace archives d'Arcelor de Florange (EA), Association mémoire ouvrière des mines de fer de Lorraine de Neufchef (AMOM) et Atelier mémoire ouvrière de Neuves-Maisons (AMO). Elles complètent utilement les données recueillies auprès des fonds institutionnels en donnant des informations inédites sur certains aspects plus précis, plus techniques, voire plus anecdotiques du travail ouvrier dans les mines de fer de Lorraine.

fondamentale. La pratique des entretiens individuels ou collectifs m'a beaucoup plu. D'autant que j'ai parfois réussi à faire parler d'anciens mineurs sur des thèmes qui, lorsqu'ils étaient encore en activité, étaient quasiment tabous. L'évocation de la peur au travail constitue un exemple du détachement de certains de mes interviewés vis-à-vis d'un ancien discours stéréotypé, mêlant à la fois la fierté ouvrière et certains éléments idéologiques. En effet, la « figure de proue du prolétariat », le « fier producteur des années 1950 », le « premier ouvrier de France » n'en demeure pas moins un homme qui face aux particularités du travail souterrain – principalement les risques d'éboulements – ne peut que travailler en toute humilité.

La connaissance plus précise des relations professionnelles entre les ouvriers ainsi que celle du rôle de porion (équivalent du contremaître) doivent aussi beaucoup aux entretiens que j'ai réalisés avec des anciens mineurs qui ont souvent eu la gentillesse de m'accueillir chez eux et de me faire partager café et petits gâteaux. Cette convivialité ne m'a pas empêché d'enregistrer soigneusement ce qui était dit : la retranscription s'est effectuée intégralement à partir du dialogue enregistré. J'avais choisi de suivre une démarche plutôt semi-directive : mes témoins devaient évoquer leur activité professionnelle sans forcément respecter un canevas précis. Ils ont parlé et j'ai cadré leur propos lorsque je sentais qu'il pouvait y avoir des informations plus précises, voire inconnues au-delà du cercle professionnel, susceptibles de m'intéresser pour augmenter le nombre de renseignements sur le métier.

Ma bibliographie montre, quant à elle, qu'il n'existe pas d'ouvrage de synthèse sur les mineurs de fer de Lorraine pour la période que j'ai étudiée. Pour constituer cette bibliographie, et au-delà de l'ouverture vers d'autres sciences, j'ai fait le choix de l'utilité. J'ai donc mentionné des ouvrages que j'ai lus, sur lesquels j'ai travaillé ou à partir desquels

15 Selon l'article 21 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984, « il est créé auprès du Conseil national de l'information statistique un comité du secret statistique concernant les entreprises, chargé d'étudier les problèmes que pose l'application des règles relatives à celui-ci (...). »

16 Archives nationales, *Archives de la famille et des entreprises de Wendel (sous-séries 189 AQ et 190 AQ)*, répertoire numérique par Bernard Joly, Paris, Archives nationales, 1994, 334 pages.

j'ai pu améliorer ma réflexion sur les « gueules jaunes ». D'ailleurs, j'ai dû, pour cela, ouvrir ma bibliographie aux ouvrages de médecine et d'ergonomie. Bien sûr, j'ai conscience que j'ai pu également passer à côté d'écrits qui auraient pu encore améliorer mes analyses, notamment, peut-être, en ce qui concerne les ouvrages d'histoire syndicale.

2. Les difficultés rencontrées

Comme il n'existait pas d'ouvrage historique de synthèse sur les mineurs de fer de Lorraine, j'ai dû croiser et regrouper des sources archivistiques et documentaires à partir de corpus très différents. Pour construire certains tableaux statistiques, il a fallu prendre des informations à partir de trois ou quatre sources différentes.

Ma volonté de réaliser une étude approfondie sur le travail des mineurs de fer m'a aussi entraîné à utiliser des sources peu ou pas consultées dans le cadre d'une recherche historique. D'où une phase d'adaptation de celles-ci aux nécessités d'une historiographie scientifique. Le recours aux écrits des ingénieurs ne pouvait pas, par exemple, se faire sans une prise de distance critique vis-à-vis de la vision techniciste des auteurs.

Enfin, l'une des principales difficultés a été pour moi d'utiliser des éléments de comparaisons avec d'autres industries extractives, les charbonnages notamment, sans faire vraiment un travail comparatif. En effet, j'ai pensé qu'avant d'arriver à une phase plus comparative, il était nécessaire de bien déterminer les processus historiques en œuvre chez les « gueules jaunes » de 1945 à 1975.

Néanmoins, l'ensemble de mes sources m'a permis d'aboutir à la mise en évidence des évolutions de la profession dans les différents domaines où elles ont été significatives.

3. Les résultats

Les cadres statutaires et sociaux élaborés au début des « Trente Glorieuses » ont renforcé une identité professionnelle déjà forte en définissant précisément les fondements hiérarchiques et juridiques du métier. Le Statut de 1946 et les mesures liées à la création de la Sécurité sociale minière (SSM), ont servi de référence, aux pouvoirs publics et aux syndicats notamment, pour délimiter les activités des travailleurs des mines et mettre en place un système de protection sociale spécifique. La différence qui a fini par exister entre les rémunérations des « gueules jaunes » et les dispositions salariales originellement prévues par les décrets-lois de la période suivant la Libération, montre même que la défense de la profession s'est progressivement organisée autour d'une vision sociale du métier. La préservation de l'emploi l'a finalement emporté sur d'autres revendications. Ainsi, du début des années 1960 jusqu'au milieu de la décennie suivante, se produisent une baisse continue et importante des effectifs ouvriers ainsi que des fermetures des sites miniers. Consécutives à la nouvelle conjoncture sur le marché mondial du minerai de fer et, secondairement, aux changements de procès de travail, elles n'ont pu être enrayerées. Les partenaires sociaux ont davantage tenté d'agir sur leurs conséquences sociales. Avec trois ou quatre décennies d'avance, leur attitude annonce les réactions des décideurs étatiques, patronaux voire syndicaux face aux problèmes de délocalisation de certaines productions industrielles, mais aussi de services, dans le mouvement actuel de mondialisation économique.

Pourtant, l'évolution des tâches minières a permis une formidable augmentation de la productivité des mines de fer : en 1946, le rendement à l'abatage est d'environ 11 tonnes par poste ouvrier ; en 1975, il est de plus de 111 tonnes¹⁷. La mécanisation intégrale et son amélioration régulière, rendues toutes deux possibles grâce à une innovation technique permanente, l'attestent. Les risques du métier ont aussi évolué. Le nombre d'accidents a beaucoup diminué grâce aux mesures de protections individuelles et collectives du personnel, depuis le port obligatoire du casque jusqu'au boulonnage des galeries. Mais, tandis que les difficultés physiques diminuaient, le stress causé par l'attention portée au maniement des engins augmentait. Surtout, les maladies du travail – la sidérose et le cancer bronchique principalement – ont touché gravement les mineurs. Souvent, notamment pour les atteintes cancéreuses, le déclenchement de la maladie s'est effectué longtemps après le départ à la retraite. Aujourd'hui, les conséquences sanitaires de l'utilisation passée de l'amiante dans certains secteurs industriels, et leur gestion par les anciens employeurs et les pouvoirs publics, ne sont pas sans rappeler les difficultés liées à la reconnaissance des maladies spécifiquement minières. Si la silicose est reconnue en 1945, il faut attendre 1967 pour que la sidérose, maladie spécifique aux travailleurs des mines de fer puisqu'elle est liée à la présence de poussières d'oxyde de fer dans les poumons, le soit ! La protection offerte par la SSM doit ainsi être relativisée car ses dispositions ne constituent pas un ensemble d'avantages ou de privilèges, mais bien des acquis sociaux obtenus de haute lutte ! En 2004 à Metz, lors d'un colloque consacré à « l'histoire de la protection sociale dans les mines » organisé par l'Association régionale pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale (AREHSS), j'ai eu l'occasion de le démontrer.

Sur le plan syndical, la force de la fédération CGT des mineurs de fer s'expliquait par l'importance du taux de syndicalisation des travailleurs des mines et par un encadrement présent et disponible dans les quartiers d'exploitation comme sur les carreaux miniers. Ces deux atouts lui ont permis de mener des luttes pour défendre les salaires et aménager le temps de travail. Les payes des mineurs, de si bonne réputation, dépendaient d'abord beaucoup des heures supplémentaires avant d'atteindre des niveaux supérieurs à celles gagnées dans d'autres branches industrielles grâce à la conjonction des dispositions statutaires et des primes. Toutefois, l'importance de la CGT dépasse le domaine professionnel au sens strict, s'apparentant à un phénomène identitaire. Il distingue les ouvriers des mines de fer des travailleurs des autres secteurs de production français où l'adhésion à un syndicat est restée relativement faible, notamment en comparaison avec les autres pays européens¹⁸.

L'identification à un syndicat ou à un parti politique ne peut résumer toutes les appartenances idéologiques et mentales des ouvriers des mines de fer. D'autant moins que l'image des « gueules jaunes » a évolué. Les transformations de la Sainte-Barbe montrent comment l'activité professionnelle, le folklore, la politique et la religion peuvent se mêler pour brouiller les repères servant habituellement à identifier un groupe social. La diversité des représentations du métier et ses évolutions prouvent également que le travail des mineurs de fer n'apparaît pas comme figé. Par conséquent, plusieurs mémoires se complètent et/ou se concurrencent pour tenter de déterminer l'identité de ce groupe social¹⁹.

17 En 1992, il atteint près de 210 tonnes, voir Jean-Arthur Varoquaux, *op. cit.*, p. 202.

18 Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, *Histoire des syndicats (1906-2006)*, Paris, Seuil, 2006.

19 Pascal Raggi, « Concurrence et complémentarité des mémoires des mineurs de fer de Lorraine », *Le Pays Lorrain*, n° 2, vol. 88, juin 2007, p. 120-121.

Cependant, si nos travaux peuvent être considérés comme des recherches d'histoire culturelle et par la même d'« histoire sociale des représentations²⁰ », ils n'en demeurent pas moins fortement marqués par l'histoire sociale proprement dite. Ils dépassent ainsi l'ensemble des apports historiographiques antérieurs car ils démontrent, précisément par une approche d'histoire sociale des pratiques, que le métier de mineur de fer évolue en s'adaptant à la modernité. En effet, de 1945 au milieu des années 1970, cette profession s'éloigne de sa représentation, qui l'associe davantage à un archaïsme, pour devenir une activité industrielle fortement mécanisée et très performante.

Le métier de mineur, en tant que prototype de ce qu'est le travail industriel, a préfiguré les modalités de l'évolution de l'emploi dans l'industrie après les « Trente Glorieuses ». Cette profession n'est donc pas devenue archaïque avant de disparaître. Au contraire, modernisée par les dispositions économiques et sociales prises après la Seconde Guerre mondiale et grâce aux progrès techniques de l'activité extractive, elle apparaît, jusque dans sa disparition programmée (la dernière mine de fer de Lorraine exploitée par une société luxembourgeoise a fermé le 31 juillet 1997), comme un métier préparé aux grandes mutations de l'économie et de la société de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle.

III. Les perspectives

Afin d'ouvrir une première piste complémentaire à cette recherche, il faudrait évoquer des aspects de la sociabilité moins centrés sur le travail. Par exemple, la musique et le sport constituent des domaines où une spécificité ouvrière et même minière peut s'exprimer. Les harmonies municipales et les associations sportives des communes du Nord-Ouest mosellan et du Pays-Haut sont des organisations qui, certes, permettent le défoulement et la détente de leurs membres, mais également la création de liens sociaux en prolongeant les relations professionnelles.

Pour cerner davantage le profil anthropologique des mineurs et de leurs familles, son originalité ou ses similitudes avec d'autres populations ouvrières, il serait aussi intéressant d'orienter nos futures recherches vers une histoire plus comparative. Pour cela, il faudrait tout d'abord effectuer des comparaisons, des distinctions ou des rapprochements avec l'autre grande activité minière lorraine : l'extraction du charbon.

Sur le plan géographique, il est possible d'étudier les mineurs de fer de Lorraine avec ceux des deux autres zones françaises de production, l'Ouest – Anjou-Bretagne et Normandie – et les Pyrénées, afin, notamment, de caractériser les relations entre le nombre d'ouvriers et leur importance sociologique. Cette problématique peut même être étendue à d'autres industries extractives (charbon, potasse, etc.) au niveau français (Nord-Pas-de-Calais), européen et mondial, car on trouve des populations minières dans de nombreuses régions.

Les limites chronologiques de nos recherches pourraient également être repoussées dans la perspective d'un approfondissement, comparatif ou non, d'un thème étudié ici. Les reconversions des personnels miniers, qui commencent pendant les années 1960, peuvent ainsi être envisagées sur une période qui s'étend jusqu'à la fermeture des dernières mines

20 Pascal Ory, *L'Histoire culturelle*, Paris, PUF (QJ n° 3713), 2004, p. 13.

de fer françaises. L'analyse des parcours professionnels des mineurs de fer, retraités ou reconvertis, donnerait des indications précieuses sur la gestion de l'emploi ouvrier dans une société où il occupe une position de plus en plus marginale, bien que ses effectifs soient encore importants²¹. Elle pourrait être réalisée à partir d'entretiens filmés pour donner un « supplément d'âme » aux interviews²².

Enfin, je pense que mon travail a aussi été construit pour permettre des échanges ; non seulement en histoire contemporaine, mais également avec les autres disciplines. Précisément, avant de procéder à un premier échange avec les membres du CRESAT réunis ici, je tiens à me placer sous la double protection tutélaire de sainte Barbe, patronne des mineurs, qui a été fêtée hier vendredi 4 décembre, et de saint Nicolas, patron des étudiants, qui sera dignement honoré demain.

21 Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, et « La France des oubliés », *Le Monde*, 2-3 juin 2002, p. 13-20.

22 L'exposition « Une image peut en cacher une autre » (janvier-juillet 2010) visible au Musée des mines de fer de Neufchef, s'est accompagnée de la réalisation d'entretiens audiovisuels d'anciens mineurs dont certains extraits ont été repris dans Marina Chauliac et Pascal Raggi (dir.), *Le dire pour le fer*, Metz, Éditions Serpenoise, 2010, 144 pages.

13 mars 2010

Alain J. LEMAITRE

LE MÉMOIRE SUR L'ALSACE DE PELOUX, 1732-1735 ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS À UNE HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION

Alain J. Lemaître est professeur d'histoire moderne à l'UHA et chercheur au CRESAT.

La création des intendances a accompagné, dans l'est du royaume, les conquêtes territoriales qui ont permis à la monarchie française d'agréger les Trois-Évêchés²³, l'Alsace²⁴, puis la Franche-Comté, en 1678 *de jure*, dans le royaume de France²⁵. La mise en place de cette institution essentielle au gouvernement de la monarchie a rencontré, toutefois, de fortes résistances. Tantôt, le gouvernement s'est heurté à des provinces homogènes, dotées de structures propres depuis le Moyen Âge et bien administrées : c'est le cas de la Bretagne dont les États, sans jamais remettre en cause le traité d'union de 1532, se sont toujours montrés rétifs à l'administration royale. Ce fut la dernière province française sous l'Ancien Régime à être dotée, en 1689 seulement, d'une intendance. Tantôt les territoires agrégés ne constituent pas une entité homogène et ne possèdent pas de traditions administratives centralisées : c'est le cas des terres qui composent la province d'Alsace, province constituée en tant que telle par la couronne de France au XVII^e siècle. Force centralisatrice par excellence, directement au service du roi, l'intendant d'Alsace doit compter avec la multiplicité des pouvoirs, des droits, des traditions et des territoires qui relèvent de l'Empire. Tout en étant au service du monarque, son action doit également tenir compte, de manière impérative, des traités conclus entre la France et l'Empire, et dont les clauses prêtent à interprétation.

Représentant le souverain dans la province, l'intendant doit à la fois transmettre et veiller à l'exécution des ordres du roi dans son ressort, mais aussi l'informer sur le pays où il se trouve commis. Il lui appartient donc de faire connaître à Versailles l'état de sa généralité. À cet effet, il dispose de deux principaux moyens : de façon permanente et régulière, la correspondance entre lui-même et les services de la monarchie, notamment le Contrôle général des finances et les secrétariats d'État des affaires étrangères et de la guerre ; de manière occasionnelle, les mémoires sur des matières générales ou particulières concernant son ressort. Si les recherches sur l'institution ont marqué l'historiographie

-
- 23 Pour la Lorraine, dans son entité du XVIII^e siècle, on ne dispose que du travail ancien de M. Pierson, *L'Intendance de Lorraine de la mort de Stanislas à la Révolution française*, thèse de droit, Nancy, 1958.
 - 24 G. Livet, *L'intendance d'Alsace sous Louis XIV, 1648-1715*, Publications de l'Institut des Hautes études alsaciennes, Strasbourg, 1956.
 - 25 C. Brossault, *Les Intendants de Franche-Comté 1674-1790*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 1999. Notre recherche sur le mémoire de Peloux est menée avec la pleine collaboration de Odile Kammerer, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Haute Alsace. Elle s'inscrit dans l'axe « Construction des identités » du laboratoire CRESAT (EA 3436).

française de l'Ancien Régime, de la Guyenne à la Provence, en passant par la Bretagne, l'Alsace, la généralité d'Auch, la Franche-Comté et la Bourgogne, révélant la diversité des situations politiques rencontrées par la monarchie, elles se sont surtout appuyées sur la correspondance et les ordonnances des intendants, sans réserver de place aux mémoires de synthèse, à l'exception, parfois, de ceux de 1697, mémoires pour le duc de Bourgogne²⁶.

Or, dans le domaine des sources relatives à l'institution, ces mémoires constituent une spécificité de l'administration royale en Alsace. Du milieu du XVII^e siècle aux dernières décennies de l'Ancien Régime, ils sont produits de manière régulière et synthétique par les agents de la monarchie, soit par les intendants et leurs services, soit par les membres du Conseil souverain d'Alsace, soit par des commissaires à l'issue d'inspections militaires. Parmi les signatures ou les commanditaires de ces mémoires, on relève notamment les noms de Domilliers, commissaire des guerres et subdélégué de l'intendant de Baussan dans les années 1648-1655 avec ses Mémoires sur les terres cédées en Haute-Alsace par les Archiducs, Colbert de Croissy avec des Mémoires sur l'état présent de l'Alsace en 1656, 1657, 1660²⁷, le Grand Condé avec le Mémoire pour l'Alsace de 1673, et le Mémoire sur ce pays ici d'Alsace de 1675²⁸, l'intendant de La Grange avec les Mémoires historiques de la Province d'Alsace de 1697²⁹, puis pratiquement le nom de tous les intendants qui rédigent ou commandent un mémoire sur la province jusque dans les années 1751. On y trouve Le Pelletier de La Houssaye en 1710, d'Angervilliers en 1716-1724, Peloux, secrétaire de l'intendant Feydeau de Brou, dans les années 1732-1735³⁰, puis dans les années 1750, Mégret de Sérilly qui rédige, avant de mourir à son poste, en tant qu'intendant le plus gros mémoire jamais réalisé dans cette province, le plus détaillé en cinq volumes manuscrits et plus de mille pages, dont un volume consacré à la table des matières et une carte de la généralité d'Alsace³¹. A ces mémoires émanant de l'intendance, qui nourrissent la culture politique de la monarchie en donnant un cadre général aux ordres du roi et aux ordonnances, s'ajoutent aussi des mémoires rédigés par des commissaires des guerres, Marquet de Bourgade en 1754³², celui du comte du Muy, futur secrétaire d'État à la guerre

26 M. Lhéritier, *Tourny, intendant de Bordeaux*, Paris, F. Alcan, 1920. H. Freville, *L'intendance de Bretagne (1689-1790). Essai sur l'histoire d'une intendance en pays d'États au XVIII^e siècle*, Rennes, Plihon, 1953. M. Bordes, *D'Etigny et l'administration de l'intendance d'Auch (1751-1767)*, Auch, Cocharaux, 1957. F.-X. Emmanueli, *Pouvoir royal et vie régionale en Provence au déclin de la monarchie. Psychologie, pratique administrative, défrancisation de l'intendance d'Aix 1745-1790*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1974. J. Musset, *L'intendance de Caen. Structure, fonctionnement et administration sous l'intendant Esmangart (1775-1783)*, Condé-sur-Noireau, C. Corlet, 1985. S. Evrard, *L'Intendant de Bourgogne et le contentieux administratif au XVIII^e siècle*, Paris, De Boccard, 2005.

27 Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg : ms. 1066.

28 Voir G. Zeller, « Deux mémoires inédits du Grand Condé sur l'Alsace », *Revue historique*, 1922, t.140, p. 208-217.

29 R. Oberlé, *L'Alsace en 1700 : mémoires sur la province d'Alsace de l'intendant Jacques de La Grange*, Colmar, Alsatia, 1975.

30 BnF : ms fr. 8152. Peloux est secrétaire de l'intendant Feydeau de Brou et commissaire des guerres.

31 Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) : 4 J 2/1-5.

32 BnF : ms fr., 8010-8011.

en 1757, adressé au duc de Choiseul³³, une Description générale de la province d'Alsace, dans toutes les parties de son administration, avec une dissertation sur ses limites³⁴, qui est le fait de Goetzmann, conseiller au Conseil souverain d'Alsace en 1767, et puis une dizaine d'années plus tard, un mémoire d'une brièveté conséquente et d'une extrême minutie de Chrétien Frédéric Pfeffel³⁵, jurisconsulte du roi pour le droit germanique³⁶, qui clôt dans les dernières années de l'Ancien Régime, vers 1777, une production exceptionnelle.

Le nombre de ces mémoires généraux est, en effet, sans commune mesure avec la production du même genre dans d'autres provinces françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles. A titre comparatif, l'administration royale ne rédige que deux mémoires synthétiques – dont un particulièrement elliptique – sur la généralité de Bretagne qui est pourtant l'une des provinces les plus vastes et les plus peuplées du royaume, et qui fait face, comme l'Alsace mais de façon différente, à une puissance étrangère en guerre avec la France, à savoir l'Angleterre³⁷. L'abondance de cette production administrative s'explique par les problèmes fondamentaux auxquels s'est heurtée la monarchie dans la constitution, l'annexion et la colonisation de la province qu'elle a intégrée sans jamais parvenir à l'assimiler. Conquis en plusieurs temps, par le droit, la négociation, l'interprétation unilatérale des traités et la violence d'État, les territoires à intégrer ont posé à la monarchie politiquement, culturellement et économiquement des problèmes d'un type nouveau³⁸. L'étude de ces mémoires relatifs aux territoires que Louis XIV revendique, révèle d'abord la singularité de la situation rencontrée par les intendants et les agents de la couronne.

Le premier problème posé est lié à un espace qui n'a jamais eu de définition juridique ni d'unité territoriale, politique ou administrative centralisée. Les autonomes administratives, la complexité des limites de souveraineté, le camaïeu territorial sont des caractères qui relèvent de l'Empire. Si la monarchie française peut s'appuyer, dans le sud de la province sur une tradition étatique qui lui est proche, tradition dont relèvent les États des Habsbourg, ce n'est pas du tout le cas pour l'ensemble de la province. La mise en place des deux institutions maîtresses de la monarchie – le Conseil souverain d'Alsace et l'intendance – se fait progressivement, dans des ressorts qui restent longtemps incertains, et dans des bailliages sur les marges de la nouvelle province, souvent contestés. Comme le Conseil souverain, l'intendance d'Alsace joue donc un rôle essentiel dans la constitution territoriale de la province où se pose avec acuité le problème de la souveraineté. La monarchie française a su mesurer immédiatement l'ampleur du problème en créant à la cour, sous Louis XIV, un office de jurisconsulte pour le droit germanique. Or ces mémoires, et celui

33 BnF : ms fr., 11410.

34 Publié par le Dr. Weisberger, *Revue d'Alsace*, 1928, p. 151-169, 275-287, 583-597 ; 1930, p. 131-144, 253-268, 374-392 ; 1932, p. 35-53, 118-132, 229-250, 317-328.

35 ADBR : 43 J 16, fonds Chaumont de La Galaizière, *Mémoire concernant la province d'Alsace*, (postérieur à 1777).

36 J. Ulbert, « Les Affaires étrangères françaises et la constitution du Saint-Empire. La création de la charge de jurisconsulte du roi pour le droit germanique et son premier détenteur Johan Konrad Pfeffel (1723) », in C. Lebeau (dir.), *L'espace du Saint-Empire du Moyen Age à l'époque moderne*, Strasbourg, PUS, 2004, p. 215-224.

37 A.J. Lemaitre, *La misère dans l'abondance. Le Mémoire de l'intendant Jean Baptiste des Gallois de La Tour (1733)*, Rennes, SHAB, 1999. Le second mémoire est de l'intendant Bertrand de Molleville à la fin de l'Ancien Régime : Archives nationales, H 622.

38 J.A. Lynn, *Les guerres de Louis XIV, 1667-1714*, Paris, Perrin, 2010.

de Peloux en particulier, obligent l'historien à poser la question des puissances politiques de l'Europe moderne et, surtout, de leur définition dans des termes nouveaux. La question, en effet, n'est pas de savoir ce qu'est l'Empire réellement, ni de le définir par rapport au royaume et à ce qu'il n'est pas mais bien de comprendre comment il était considéré en un moment donné par ses contemporains, soit dans l'Empire lui-même, soit de la part des puissances adverses³⁹. Force est de constater, à la lecture de ces mémoires que cette confédération d'États, qui échappe aux catégories aristotéliennes toujours en vigueur à l'époque moderne (monarchie, aristocratie, démocratie) est parfaitement comprise par la monarchie française et par ses agents : en particulier les rapports complexes qui existent entre l'empereur et les princes ou les villes d'Empire, ou l'étendue des droits de l'empereur et de la maison de Habsbourg⁴⁰. Le mémoire de Peloux est donc particulièrement riche en informations sur ce point.

Cette connaissance permet aussi de comprendre la spécificité du mémoire de Peloux par rapport aux autres traités administratifs. Rédigé en langue française, avec quelques citations et références diplomatiques en latin, pour ce qui concerne les traités, il comporte 221 feuillets numérotés au recto, reliés, et aux dimensions suivantes : 405 x 255 mm. Il s'agit en effet d'un aide-mémoire à usage interne de l'intendance d'Alsace. Alors que la plupart des mémoires sont destinés à la monarchie, au contrôle général, au secrétariat d'État des Affaires étrangères, au secrétariat d'État de la Guerre, le mémoire de Peloux est destiné avant tout aux services mêmes de l'intendance d'Alsace. Il s'agit d'un abrégé pour aider un nouvel administrateur, un nouveau secrétaire, sinon un nouvel intendant, ne lui présentant que l'essentiel des connaissances à assimiler sur le fonctionnement de l'administration en Alsace, sur les problèmes qu'il va rencontrer dans les domaines juridiques, politiques, économiques, religieux, culturels, et sur les procédures à suivre en matière d'administration. Il ne s'agit donc pas d'abord d'un mémoire sur la richesse ou la pauvreté d'une province, dans une perspective mercantiliste, comme le serait un mémoire de la fin du XVII^e siècle. La rareté, sinon l'unicité, du mémoire de Peloux alors qu'on dénombre des copies par dizaines d'un mémoire comme celui de La Grange, s'explique vraisemblablement par cet objectif singulier. Cela veut dire, également, que si c'est un aide-mémoire, il doit être compris comme un instrument nécessaire, comme un besoin ou un moyen impérieux, en un moment où d'une part l'intendance d'Alsace – si modeste soit-elle dans sa composition en hommes – devient une institution de mieux en mieux structurée, mais aux pouvoirs limités⁴¹, et où, d'autre part, les besoins en argent de l'État deviennent de plus en plus pressants comme réapparaît la guerre, après une période de paix qui a vu le budget de la France – pour une fois – équilibré. Le mémoire de Peloux porte la marque d'une mutation entre une gestion du territoire qui repose sur les hommes et des clientèles, et une administration qui devient une structure sinon un système inscrit dans le temps. Il porte aussi la marque d'une mutation entre une époque de paix en Europe et

39 M. Stolleis, *Heiliges Römisches Reich deutscher Nation, Deutsches Reich, « Drittes Reich » - Transformation und Destruktion einer politischen Idee, Schriftenreihe der Gesellschaft für Reichskammergerichtsforschung*, Heft 34, Wetzlar, 2007.

40 On rejoint là les conclusions de Wolfgang Hans Stein, « Das französische Elsassbild im Dreissigjährigen Krieg », *Jahrbuch für westdeutsche Landeskunde*, n° 5, 1979, p. 131-153. En fait, le premier à avoir saisi de façon positive la spécificité de l'Empire est Auguste de Thou, président à mortier du parlement de Paris, au début du XVII^e siècle, dans son *Jacobi Augusti Thuani historiae sui temporis*, Genève, 1604-1617.

41 Lui échappe, entre autres, la ville de Strasbourg !

la reprise de la guerre puisque l'auteur, qui assure la double fonction de secrétaire d'un intendant et de commissaire des guerres mentionne bien qu'il a dû interrompre son travail de rédaction pour entrer en campagne avant de rejoindre Strasbourg et d'achever deux ans plus tard son mémoire.

Le caractère de province frontière terrestre armée explique aussi qu'une part importante de l'économie de l'Alsace, variable selon la conjoncture et la géopolitique européennes, est orientée à des fins militaires jugées prioritaires. Dans une province où des dizaines de milliers d'hommes de troupe stationnent en permanence, pour une population d'environ 500 000 habitants, accompagnés de milliers de chevaux qui imposent aux paysans un fourrage quotidien, la mission de l'intendant est naturellement marquée par l'armée. Non seulement il est commis par le roi comme intendant de justice police et finances mais il reste encore au XVIII^e siècle intendant d'armée sur une frontière. La frontière, toutefois, n'est pas qu'une limite de souveraineté. Constituée à l'est par le Rhin, promue comme telle depuis le traité de Ryswick, cette frontière politique ne coïncide pas avec la frontière économique car l'Alsace dispose d'un statut juridique particulier : réputée « à l'instar de l'étranger effectif » sa frontière économique passe en fait sur la ligne de crête des Vosges... ce que dénonce avec lucidité le secrétaire de l'intendant. L'Alsace peut donc pérenniser ses échanges orientés depuis des siècles vers d'autres terres que la France : le système rhénan entre Rotterdam, Francfort et Bâle, et les relations terrestres avec la Confédération helvétique.

Enfin, la troisième spécificité de l'Alsace, qui pose problème à la monarchie française, réside dans la vitalité de milieux culturels et de cadres de référence étrangers au royaume. « L'aigle gravé dans le cœur » des populations, que mentionne Peloux, non sans amertume, renvoie sans doute à la langue allemande et aux dialectes alémaniques... Mais si le mémoire attire l'attention sur cette question ce n'est pas parce que la langue est étrangère à la langue française – phénomène commun dans un royaume qui n'a jamais développé de politique de la langue, hormis dans les cadres administratifs – mais parce qu'il s'agit de la langue de l'ennemi. De même si certaines confessions, principalement l'Église de la confession d'Augsbourg plus que les communautés réformées, sont au cœur d'une politique agressive de reconquête, c'est surtout en raison de la culture qu'elles véhiculent et donc les résistances qu'elles portent plutôt que par leurs contenus théologiques. Ces différences ne concernent pas seulement les caractères des habitants de la province mais aussi ceux qui ont en charge sa gestion administrative et qui, formés au droit français, ont eux-mêmes des difficultés à saisir des modes de gestion différents, des pratiques de négociation pluriséculaires entre des villes ou des principautés, des équilibres entre des entités politiques laïques ou ecclésiastiques qui caractérisent l'Empire. Dans sa lecture du mémoire de Peloux, l'historien doit donc reconstituer la culture politique de ceux qui ont travaillé à l'intégration de la nouvelle province dans le royaume, culture marquée par l'héritage de Jean Bodin pour lequel on ne peut parler d'Etat ou de *res publica* qu'à condition que trois éléments soient réunis : un territoire, un peuple ayant une volonté de vivre en tant que tel, et une puissance souveraine⁴².

Le travail sur le mémoire de Peloux pose enfin le problème de son information qui est au cœur même de toute histoire de l'administration. En effet, le travail du secrétaire de

42 J. Bodin, *Les six livres de la République* (1576), rééd. Paris, Fayard, 1986, livre I, chap.VIII, p. 179.

l'intendant se réfère incontestablement au mémoire de La Grange, intendant d'Alsace au moment de l'enquête générale de 1697, qui donne de la province un état sur son histoire, sa géographie, ses institutions et son économie. Les informations recueillies à l'époque sont constamment réutilisées par Peloux. Les deux mémoires présentent des analogies en matière de géographie, des mœurs et des usages des habitants, de certaines informations relatives aux institutions catholiques. Mais elles font aussi l'objet de rectificatifs et de corrections. Elles sont réactualisées et augmentées. L'administration poursuit un travail de sédimentation des connaissances mais aussi de diversification. Elle s'inscrit également dans un contexte politique qu'elle restitue : quand le mémoire de La Grange relève d'une intendance de combat, celui de Peloux se rapporte à une gestion quotidienne de l'Alsace de la part d'une institution limitée mais qui est inscrite, sans nulle contestation, désormais, dans la nouvelle province. Le recours au mémoire n'est pas la seule source que Peloux utilise. Il travaille et rédige son texte d'après une carte de l'Alsace, carte non retrouvée jusqu'à présent. Il a recours également à l'archive, et notamment aux sources en cours de classement de la Chambre impériale de Spire (*Reichskammergericht*)⁴³, ce qui veut dire qu'il comprend l'allemand – contrairement à la plupart des intendants qui n'ont jamais appris cette langue malgré la durée de leur commission en Alsace. Outre ce travail de fond, Peloux peut compter sur des réseaux directs pour lui donner les renseignements nécessaires à son mémoire. Il s'appuie, comme la monarchie, sur le clergé catholique, séculier et régulier, pour donner des précisions remarquables sur l'histoire des communautés religieuses, leurs fondateurs, l'année de leur fondation, le nombre de religieux ou de religieuses qu'elles accueillent, les revenus qu'elles possèdent et l'origine de ces revenus. Il complète même l'information en donnant par communauté le nombre de domestiques dont les ordres disposent. Précise en terre catholique, l'information de Peloux en matière confessionnelle est cependant tronquée, et de façon brutale. Dans son mémoire, l'Alsace, comme terre des réformes, n'a aucune consistance ni réalité. Le clergé luthérien lui échappe totalement. Il fait donc juste mention de ses qualités morales et intellectuelles jugées supérieures à celle du clergé catholique, mentionne l'existence des communautés réformées et des anabaptistes, pourfend « la nation juive ». Outre le clergé catholique, Peloux dispose d'un second groupe d'informateurs, à savoir les baillis, auxquels reviennent la publication et l'exécution des ordonnances de l'intendant. Ce sont eux qui informent et renseignent les services de l'intendance sur les communautés, leur population et leurs doléances, leurs activités et les besoins économiques, les questions financières, la question importante de leurs dettes... Ce sont des officiers seigneuriaux et à la tête de 66 bailliages, ils constituent pour la monarchie le maillon faible du système. Les commissaires du roi ne cessent de se plaindre de leur manque de fiabilité, des relations de complicité qu'ils entretiennent avec les populations de leur ressort aux dépens de l'intendance. Il leur revient de rassembler tous les fonds de leur bailliage dans le cadre de l'imposition avant de les transmettre aux receveurs des Finances en poste en Alsace, qui les adressent finalement aux receveurs généraux des Finances établis à Metz, siège de la chambre des comptes. Mais l'autonomie dont jouissent de facto les baillis a très tôt posé des problèmes aux intendants qu'elle a tenté de résoudre par la création d'offices au XVIII^e siècle : ceux de subdélégués de

43 L'historiographie sur la Chambre impériale a été entièrement rénovée ces dernières années. Voir M. Schnettger, *Imperium romanum – irregulare Corpus – Teutscher Reichs-Staat. Das Alte Reich im Verständnis der Zeitgenossen und der Historiographie*, Mainz, 2002. B. Stollberg-Rilinger (Hrsg.), *Das Heilige Römische Reich Deutscher nation. Vom Ende des Mittelalters bis 1806*, München, 2006.

l'intendant. Ils composent le troisième groupe d'informateurs de Peloux pour mener son enquête. Agents commis par l'intendant, auxquels la monarchie louis-quatorzienne a pourtant été hostile avant de se résoudre à les instituer par un édit en 1704, ils occupent une place singulière dans la hiérarchie administrative de l'Alsace. D'une part, leur nombre a sensiblement varié au XVIII^e siècle puisque l'Alsace est passée de cinq subdélégations en 1704 à onze en 1782. Principal relais entre l'intendant et les communautés, ils sont d'abord prêteurs royaux, commissaires des guerres, avocats au Conseil souverain d'Alsace, syndics de la noblesse... Ils émanent donc de milieux bien ancrés dans le tissu politique et judiciaire de la nouvelle province et disposent de solides clientèles. Mais d'autre part, l'intendance d'Alsace semble avoir concrètement de grandes difficultés à les imposer – contrairement à l'intendance de Bretagne – car leur territorialisation se heurte au camaïeu hérité de l'Empire. On voit ainsi apparaître une subdélégation regroupant les bailliages de Mutzig, de Benfeld et de La Wantzenau avec leurs dépendances, une autre englobant les bailliages de Kochersberg, Saverne et Dachstein avec les villes, bourgs et villages qui en dépendent... La monarchie se heurte en la matière à l'histoire des terres conquises, aux limites de son pragmatisme, aux exigences du privilège. Elle oscille entre le respect des institutions et des confessions, et le passage en force, entre la nécessité de s'imposer au plus vite et de créer des circonscriptions nouvelles.

C'est là en effet l'une des interrogations fondamentales que pose l'étude du mémoire de Peloux : comment relier l'administration et un territoire ? Comment unifier quatre ensembles juridiques spécifiques : les territoires de la maison d'Autriche dans le Rhin supérieur, la Décapole et la Préfecture impériale de Haguenau, les seigneuries laïques et ecclésiastiques, relevant directement de l'Empire, dominées par les princes « immédiats » et, enfin, la République de Strasbourg, ses bailliages ruraux compris ? Le temps et l'espace sont indissociables dans le domaine administratif tant la durée administrative repose sur une infrastructure territoriale, partie prenante des conduites coutumières des administrateurs, corps qui se dégage, lentement mais sûrement, de la sphère familiale et des clientèles pour constituer une structure bureaucratique plus abstraite, plus impersonnelle, et dotée d'archives publiques.

II

POSITIONS DE THÈSE

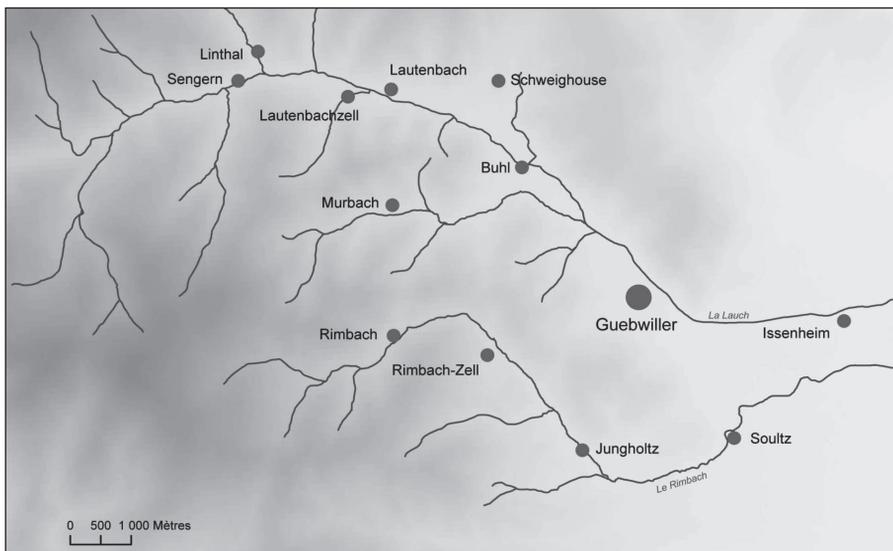
Bertrand RISACHER

LES MUTATIONS SUCCESSIVES D'UN ESPACE ENCLAVÉ ET DÉSHÉRITÉ. INDUSTRIALISATION ET DÉSINDUSTRIALISATION DANS LA VALLÉE DE RIMBACH DU XVIII^E SIÈCLE À NOS JOURS

Bertrand Risacher a soutenu sa thèse, préparée sous la direction de Pierre Fluck et Nicolas Stoskopf, le 16 décembre à Mulhouse. Il est professeur certifié d'histoire-géographie et chercheur associé au CRESAT.

Le projet qui est à l'origine de nos travaux de recherche est d'expliquer la remarquable longévité et diversité des activités industrielles mais aussi la capacité de renouvellement dans le vallon de Rimbach qui n'avait rien d'exceptionnel.

Le petit vallon du Rimbach, au pied du Grand Ballon, tient son nom d'un ruisseau capricieux et irrégulier. Avant de rejoindre la plaine, il dévale les pentes orientales du point culminant des Vosges et arrose trois villages à caractère montagnard et la ville de Soutz.



Le bassin de Guebwiller (J.-P. Droux, Atelier de cartographie, UHA)

Soultz, gros bourg de 7 392 habitants, est situé entre les vallées de Thann et de Guebwiller, là où le ruisseau décrit une courbe semi-circulaire. Jungholtz se trouve à l'entrée du vallon au milieu d'un assemblage de collines comprenant vignoble, pâturages et forêts. Rimbach-Zell est implanté sur une terrasse dominant la rive droite du cours d'eau. Au fond de la vallée, qui se termine en cul-de-sac, Rimbach est un village typiquement montagnard.

Ce vallon étroit et encaissé, verrouillé par les Vosges, a connu des mutations successives du XVIII^e siècle à nos jours, et son histoire industrielle, sociale, politique ou environnementale a été ponctuée par la pré-industrialisation, le développement industriel et les crises mais elle fut aussi faite de résistances, d'adaptations, d'orientations nouvelles, de redressements et de régénérations.

I. Motivations et cheminements de la recherche

Originaire de ce territoire, médiéviste de formation puisque mon mémoire de maîtrise portait sur les châteaux forts du Haut-Mundat et notamment celui de Jungholtz⁴⁴, c'est la rencontre avec Jacques Latscha, descendant des industriels de Jungholtz puis la découverte d'une machine à vapeur dans la *Schliff*, usine ayant appartenu à cette famille, qui ont donné naissance à ce projet. Cette recherche procède autant de motivations du « cœur » que de « l'esprit » et c'est bien un choix sentimental qui a guidé mes pas. Cette démarche s'inscrit tout à fait dans ce qu'Antoine Prost a appelé « l'enracinement personnel » des questions historiques⁴⁵. Partant du postulat que les questions tiennent dans la construction de l'histoire une place décisive, il en déduit entre autres que le poids de la personnalité est un facteur important dans le choix du sujet de recherche. Ainsi, il affirme ne pas croire « qu'on puisse être un bon historien sans un brin de passion, signe d'enjeux personnels forts ». L'historien noue avec son objet une relation intime, où s'affirme progressivement sa propre identité.

Mais pour reprendre l'expression de Lucien Febvre « une thèse ce n'est pas une période, une région, c'est un problème⁴⁶ ». Aussi, ce travail de plusieurs années veut s'inscrire dans les grands courants de la recherche en histoire économique.

Ce qui frappe le chercheur qui s'intéresse à ce petit vallon, c'est la permanence d'un processus de création d'entreprises. En effet, bien que dépourvue d'atouts, l'industrie a perduré jusqu'à nos jours, plusieurs cycles d'industrialisation se succédant. Or, ces espaces « ordinaires » d'industrialisation aux potentialités médiocres mais persistantes sur plus de deux siècles, n'ont suscité que peu d'intérêt de la part des historiens et restent très largement méconnus.

Par ailleurs, peu de travaux s'étaient intéressés à l'histoire économique d'une vallée vosgienne sur la longue durée. Une perspective temporelle de trois siècles est d'une

44 B. Risacher, *Les châteaux forts du Haut-Mundat du XI^e au milieu du XV^e siècle*, sous la direction de Georges Bischoff, Strasbourg, juin 1993, 292 p.

45 A. Prost, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, éditions du Seuil, 1996, 330 p.

46 Cité par D. Woronoff dans la préface du livre de C. Cailly, *Mutations d'un espace proto-industriel : le Perche aux XVIII^e – XIX^e siècles*, Fédération des Amis du Perche, presses de l'ANRT, 1993, p.7.

longueur suffisante pour dégager les traits permanents de l'industrie à travers des situations historiques très différentes.

L'étude des mutations successives d'un espace enclavé et déshérité du XVIII^e siècle à nos jours avait donc pour objectif de combler cette lacune. Cette thèse s'inscrit dans le champ des voies françaises de l'industrialisation où la petite industrie rurale se développe en parallèle ou en complémentarité avec la grande industrie. En appréhendant l'histoire économique d'une vallée vosgienne, ce sujet s'inscrit également dans le droit fil des analyses de Michel Hau⁴⁷, Nicolas Stoskopf⁴⁸ ou Jean-Marc Olivier⁴⁹ sur les disparités de développement régional.

II. Les sources

La démonstration du caractère remarquable de cette vallée modeste passait par la traque des activités de production les plus modestes et les plus cachées par les sources. Il fallait accumuler des données dispersées, en apparence mineures. Tâche ingrate mais indispensable. Ce d'autant plus que les archives d'entreprises – qui permettent un accès direct aux sources de l'histoire économique – ont soit disparu, soit nous sont restées inaccessibles.

Nous avons mis l'accent sur ce que conservent les Archives départementales du Haut-Rhin (administration préfectorale, collectivités territoriales, recrutement militaire, etc.) mais sans négliger les autres services publics d'archives, tant en matière d'archives publiques (Archives nationales et archives municipales) que d'archives privées (CERARE).

Nous avons fait appel à des sources inédites ou peu exploitées comme les actes notariaux, l'Enregistrement ou les livres de comptabilité et à des sources banales souvent négligées : état civil, actes de société, déclarations de successions. Pour l'étude des familles patronales bâloises, il a été nécessaire de faire des recherches au Schweizerisches Wirtschaftsarchiv de Bâle et au Staatsarchiv des Kantons Basel-Stadt.

Les documents imprimés constituent une autre catégorie de sources, d'une assez grande diversité.

- *L'histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle* constitue toujours une référence.

- La Bibliothèque de l'université et de la Société industrielle (BUSIM) conserve une documentation bien fournie permettant de disposer de nombreuses ressources pour mener à bien ses recherches. On peut les classer en trois catégories :

47 M. Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Presses universitaires de Strasbourg, 1987, 550 p.

48 N. Stoskopf, *La petite industrie dans le Bas-Rhin de 1810 à 1870*, Société savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Grandes publications, t. XXX, Strasbourg, Oberlin, 1987, 273 p.

49 J-M. Olivier, *Société rurale et industrialisation douce : Morez, Jura, 1780-1914*, thèse soutenue en 1998 à l'Université Louis Lumière-Lyon II sous la direction de Claude-Isabelle Brelot.

- les statistiques et enquêtes industrielles : l'Alsace dispose de gisements riches de statistiques qui permettent d'avoir des données chiffrées dès la première moitié du XIX^e siècle.

- les annuaires : particulièrement l'*Annuaire du Haut-Rhin* – qui donne des adresses, un aperçu sur l'activité économique du département mais aussi des renseignements sur l'administration, les notables, la population des communes du département – et l'*Annuaire des sociétés par actions du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle, du Luxembourg (et du territoire de la Sarre)* qui fournit des notices sur de nombreuses sociétés classées par branches d'activités.

- les revues : spécialement le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* – qui fournit un large ensemble de ressources (notices nécrologiques ou biographiques sur les industriels, articles ayant trait à l'histoire économique et industrielle, etc.) – et le numéro spécial publié en 1914 par la revue *Der Confectionair* et intitulé *Elsässische Textil-Industrie und verwandte Zweige* présentant avec une abondante illustration, toutes les grandes entreprises textiles du Haut-Rhin.

On peut signaler aussi les coupures de presse extraites du quotidien régional *L'Alsace* réunies en dossiers thématiques au Centre départemental d'histoire des familles de Guebwiller.

Les témoignages oraux fournissent une troisième source d'informations. Nous avons pu rencontrer d'anciens chefs d'entreprise et fait appel à la mémoire des « anciens » pour reconstituer l'histoire de la vie ouvrière.

III. Apports de cette thèse dans la connaissance de l'économie d'une vallée sous-vosgienne

À l'issue de cette recherche, sept points forts paraissent pouvoir être retenus. Le plus important, sans doute, est que le vallon du Rimbach s'inscrit pleinement dans un territoire marqué depuis le milieu du XVIII^e par l'industrialisation et ses aléas.

1. Une solide tradition pré-industrielle

Les manufacturiers qui s'installèrent dans le vallon ne disposaient pas d'un atout déterminant à l'industrialisation – le site ne présentant qu'un intérêt médiocre sur le plan économique – mais bénéficièrent d'une combinaison de conditions favorables.

On assista à la fin de l'Ancien Régime à une paupérisation d'un grand nombre de paysans en raison de l'insuffisance de la productivité d'une part, et de la pression démographique de l'autre. Comme dans toute l'Alsace, le système agro-artisanal traditionnel était en crise. La petite industrie prit alors le relais d'une agriculture qui n'était plus capable d'absorber l'excédent de population et offrit une solution à la surcharge démographique. C'est donc sur une terre dominée par l'agriculture que l'industrie s'est développée. Privés de leurs moyens d'existence traditionnels, les habitants du vallon étaient mûrs pour l'industrialisation.

Une agriculture insuffisante à nourrir le pays a stimulé une intense pré-industrialisation. Le XVIII^e siècle fut marqué par l'essor d'activités alternatives à une économie traditionnelle en crise. Le vallon devint dès le milieu du XVIII^e siècle une véritable rue d'usines où se succédaient moulins, foulons, scieries et papeterie. L'industrie ne s'y est donc pas développée *ex nihilo*, mais a bénéficié d'un héritage pré-industriel dense. Cette importante pré-industrie trouvait aussi son origine dans la volonté des Schauenbourg – seigneur de Jungholtz-Rimbach – de mettre en valeur les ressources de leur seigneurie. Ceux-ci considéraient avant tout la croissance industrielle comme un remède à leur besoin d'argent mais ils furent aussi de véritables précurseurs dans la pré-industrialisation du vallon.

Parallèlement, le vallon a très tôt été en contact avec le *Verlagssystem*. Les commis des grandes manufactures de Mulhouse, Cernay ou Guebwiller le parcouraient. Les manufacturiers bénéficièrent donc d'un terreau fertile puisque les activités à domicile favorisèrent l'éclosion d'une tradition artisanale diversifiée qui familiarisa la main d'œuvre avec le travail de précision.

Les manufacturiers disposèrent donc d'une solide tradition pré-industrielle et ne partirent pas de rien, bénéficiant d'une certaine expérience.

2. Une industrialisation remarquable

Le vallon du Rimbach a connu une évolution spécifique dans le tissu industriel régional. À l'inverse de la vallée de Guebwiller voisine, où le textile s'est lancé à la conquête du Florival, les établissements pionniers de la ville de Soultz n'ont pas essaimé d'usines dans le vallon. On ne peut pas réduire la vallée du Rimbach à un simple appendice, à une simple arrière-cour de la petite bourgade qui commanderait l'ensemble du vallon. Nous sommes en présence de deux entités distinctes qui ont connu chacune une forme d'industrialisation originale et indépendante l'une de l'autre.

L'industrialisation de Soultz est originale à plus d'un titre. D'une part, l'ensemble des entreprises qui s'y sont implantées est dû à la volonté des capitalistes suisses qui non seulement ont fourni les capitaux mais bien souvent ont été à la tête de ces établissements. Rares sont les établissements fondés par un autochtone et bien souvent ils ont été organisés en marge de la main d'œuvre autochtone. A Soultz, les premiers contingents d'ouvriers sont Bâlois en très grande majorité et ce jusqu'en 1840. On peut donc parler d'une véritable greffe, d'une industrialisation importée. D'autre part, ces investisseurs suisses ont fait de la bourgade un haut lieu de l'industrie rubanière, un véritable « pays de la soie », une « enclave ». Avec 340 à 350 personnes employées dans les rubaneries, Soultz, non seulement dépassait largement Guebwiller, mais, de plus, employait la majorité des ouvriers de la rubanerie du Haut-Rhin.

Les villages de la haute vallée du Rimbach ne sont pas restés à l'écart du mouvement d'industrialisation. Ainsi, la précocité du processus d'industrialisation mais également la « haute tension » industrielle le long du petit cours d'eau sont frappantes. Ce vallon entra dans l'aventure industrielle et connut son épanouissement industriel dès la monarchie de Juillet. Les pionniers de l'industrie étaient parfois de grands manufacturiers qui déconcentrèrent une partie de leur production vers les vallées vosgiennes. La haute vallée pouvait alors apparaître comme une périphérie, une arrière-cour des grands centres

industriels de Guebwiller, Mulhouse ou encore Colmar. Cependant, ces pionniers étaient le plus souvent de petits capitaines d'industrie, issus de la frange supérieure du monde ouvrier. L'industrialisation des villages de la haute vallée illustre le développement de cette industrie *labour intensive* qui repose sur la faiblesse des investissements en capital, l'extensibilité des ressources de main-d'œuvre et la qualité du travail qui conditionne directement le revenu.

Ainsi, à l'image du Haut-Jura, pour lequel Jean-Marc Olivier a abouti au concept d'industrialisation rurale douce⁵⁰, la haute vallée du Rimbach a connu un processus autonome d'industrialisation indépendant d'une ville donneuse d'ordres. Le point de départ de l'aventure industrielle dans ce milieu enclavé s'enracine dans un héritage pré-industriel très diversifié mais s'explique également par le lien étroit qui existe entre la population et sa micro-région. Pour rester sur leur terre, la seule solution a été pour les habitants de développer des activités alternatives à l'agriculture dans un milieu hostile qui a connu au début du XIX^e siècle une forte augmentation de sa population se traduisant par un morcellement des lopins. Certains paysans se transformèrent alors en entrepreneurs en sabots dont les ouvriers restaient également agriculteurs. On constate ainsi une persistance de petites industries d'essence rurale qui permettent de « vivre et travailler au pays ».

3. L'Annexion : une période d'apogée

Si, l'année 1870 apparaît pour beaucoup d'historiens économistes comme un tournant important dans l'histoire économique de l'Alsace, comme une véritable rupture en raison des bouleversements profonds que provoqua l'Annexion, en revanche, les petits capitaines du vallonn réussirent à s'adapter sans trop de difficultés à un espace douanier et juridique différent. Pour l'entreprise Latscha de Jungholtz – spécialisée dans la fabrication des pièces détachées pour machines textiles – comme pour J. Althoffer à Rimbach-Zell – fabricant de textiles techniques – se retrouver intégrées à l'économie la plus dynamique d'Europe alors en pleine expansion constituait un réel avantage. La famille Latscha adapta sans difficultés son entreprise de Jungholtz au nouveau marché grâce à sa fabrication de matériels très spécialisés et à la polyvalence de ses ateliers et de ses effectifs. Les Latscha réussirent à relever avec succès plusieurs défis : digérer l'Annexion, développer deux, puis, à partir de 1897, trois usines et assurer la pénétration du marché allemand. Les Althoffer consolidèrent leur position du fait de la demande accrue de draps industriels et du renouvellement et de la modernisation constante du matériel, tant de filature que de tissage. L'industrie textile, mulhousienne notamment, générerait des besoins énormes ce qui permit à la société d'acquiescer pour ses fabrications une renommée bien au-delà du *Reichsland* puisqu'elle livrait les centres lainiers d'Aix-la-Chapelle et de Mönchengladbach. La petite entreprise familiale était également soucieuse de préserver sa clientèle française de plus en plus entravée par la frontière et barrières douanières. Elle décida donc de créer une usine relais à Archettes.

Pour ces familles d'origine modeste, l'Annexion fut même une période d'apogée alors que pour les grandes dynasties alsaciennes celle-ci se situe à l'époque de la monarchie de Juillet et du Second Empire. Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, les Latscha

50 J.-M. Olivier, *Des clous, des horloges et des lunettes. Les campagnards moréziens en industrie (1780-1914)*, Paris, CTHS, 2004, 608 p.

dirigeaient trois établissements qui donnaient du travail à 400/450 personnes et faisaient vivre de nombreuses familles.

Au total, les entreprises du vallon tirèrent de l'Annexion une nouvelle vitalité. On ne peut donc parler d'une rupture dans l'histoire économique du vallon. Il y eut effectivement un tournant mais dont les entreprises tirèrent bénéfice puisque l'Annexion correspond à leur période d'apogée.

4. 1918 : une rupture

La Première Guerre mondiale en revanche porta un coup sévère et amorça le déclin et la disparition de certaines raisons sociales historiques. La phase d'expansion que connut l'industrie locale durant l'Annexion s'acheva brutalement avec l'entrée en guerre en août 1914. Au contraire de l'industrie mulhousienne épargnée du fléau de la dévastation, la Grande Guerre plongea les entreprises du vallon dans une désorganisation complète : usines arrêtées voire détruites, mise sous contrôle (Althoffer), machines rouillées et détériorées ou en partie enlevées, main-d'œuvre inoccupée malgré le retour des mobilisés et des réfugiés par suite du manque de matières premières et de l'état des usines. La petite société familiale Latscha & Cie ne se releva jamais des lendemains de guerre difficiles. Elle fut incapable de faire face à la conjoncture difficile héritée de la Première Guerre mondiale et ses propriétaires durent se résoudre à céder leur patrimoine. Ainsi, prenait fin une saga familiale exceptionnelle, débutée en 1835 par Mathias Latscha, un chef d'entreprise d'origine ouvrière.

Pour l'entreprise Latscha & Cie, le retour à la France fut marqué par la perte de son indépendance. Elle devint un sous-traitant de spécialisation et de fournitures de la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM) de Mulhouse et suivit les pérégrinations et les soubresauts de la maison-mère par la suite. Jungholtz apparaissait alors bel et bien comme la périphérie de Mulhouse et l'arrière-cour de la SACM.

Somme toute, la véritable rupture, le tournant dans l'évolution économique du vallon se situe bien en 1918 et non pas en 1870.

5. Depuis 1945, le renouvellement du tissu industriel

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, six sociétés sur les neuf raisons sociales d'origine avaient résisté aux épreuves. Cependant, à partir des Trente Glorieuses, on assista au dépérissement des activités issues de la première révolution industrielle et à la disparition de certains fleurons de l'industrie textile régionale comme la soierie Baumann Aîné & Cie et les Filatures et tissages Bourcart à Soultz. Cette hécatombe se poursuivit avec la crise des années 1970, emportant dans son sillage la construction mécanique. Ainsi, la SACM-Jungholtz ferma ses portes en 1978.

Si à partir des années 1950, on pouvait craindre que le vallon ne glisse irrémédiablement sur la pente de la désindustrialisation, cette vision pessimiste fut rapidement contredite par les faits. Le renouvellement et le rajeunissement des activités industrielles permirent de préserver le vallon des répercussions de la crise de sa mono-industrie et de son corollaire, le risque de régression économique.

On trouve ainsi des îlots de résistance qui préservèrent leur position en renouvelant leurs produits et procédés techniques et en diversifiant leurs marchés. Ainsi, J. Althoffer & Cie a su tirer son épingle du jeu et survivre aux crises et aux mutations grâce à la spécialisation de ses productions et sa présence sur un marché de niches (petits créneaux, petits marchés, forte valeur ajoutée).

Parallèlement le tissu industriel s'est trouvé renouvelé car de nouvelles industries n'ont pas tardé à prendre le relais. Il s'agit de jeunes industries performantes et efficaces grâce à leur capacité à proposer des produits nouveaux ou différents de ceux des grandes firmes et en raison de la spécialisation de leurs activités et de la rapide rotation des capitaux avancés. Ainsi, la réussite de l'entreprise ACOMETIS à Soultz – spécialiste en viabilité hivernale – n'a rien à envier à celle de ses prédécesseurs.

Enfin, face aux difficultés, les communes du vallon ont aussi su se forger un nouveau visage industriel plus varié et offrant des fonctions plus diversifiées. Dans le cas de Soultz, les collectivités locales ont été à l'initiative, dès les années 1960, de la reconversion, preuve de la réalité d'une dynamique « micro-territoriale ». Elles lui ont donné une impulsion considérable permettant d'atténuer les effets de la crise et de réussir la diversification du tissu industriel nécessaire à la préservation de l'emploi. La création dès 1961 de la zone industrielle intercommunale de Soultz-Guebwiller-Issenheim a ainsi permis de préserver l'emploi industriel. Ce pays ouvert sur l'extérieur a également su profiter de l'accélération de la construction européenne et tirer parti du sérieux et de la conscience professionnelle de sa main-d'œuvre et de la qualité de ses infrastructures pour attirer des investisseurs étrangers comme le géant nippon Sharp.

La reconversion du vallon du Rimbach est un cas d'école particulièrement intéressant de résistance à la désindustrialisation par la reconversion. Les industries nées dans les années 1960 ont permis la ré-industrialisation du vallon et, somme toute, la continuité du processus d'industrialisation.

L'industrie reste en définitive - et malgré le glissement des entreprises vers Soultz et la marginalisation de la haute vallée – au centre de l'économie du vallon.

6. Une industrie née de l'initiative de petits capitaines

Cette étude a permis d'avoir une meilleure connaissance des petits entrepreneurs. Ces petits capitaines d'industrie, qui par leur audace et leur initiative ont permis l'entrée du vallon dans la révolution industrielle, ont été les acteurs du développement, certains ont même donné naissance à des dynasties qui se sont perpétuées durant cinq générations comme chez les Althoffer. Il s'agit d'authentiques *self-made men*, d'origine modeste et étrangers au monde des affaires, sans passé, sans réseau, dopés par l'exemple mulhousien. Ils sont représentatifs de ces patrons catholiques et israéliques qui n'ont rien à envier à l'esprit d'initiative des protestants. Grâce au développement de leurs affaires, à leur fortune accumulée, ces petits patrons ajoutèrent à leur puissance financière la puissance politique, certains réussissant même, comme les Latscha, à s'agrèger aux familles industrielles suisses et protestantes en nouant des alliances matrimoniales, et à faire leur entrée à la Société industrielle de Mulhouse rejoignant ainsi de grandes figures du patronat industriel protestant.

Ces petits capitaines poursuivirent tous le même itinéraire qui les conduisit à la tête d'une entreprise. Leur réussite s'explique par un effort soutenu, un dynamisme de tous les instants, une gestion précise, de solides relations dans le milieu des négociants et de la chance aussi. Ces petits capitaines ont des itinéraires et des comportements semblables : le niveau de formation, la politique matrimoniale, la philanthropie, la participation active à la vie civique sont quelques-unes des lignes de force qui les rattachent aux notables de l'industrie alsacienne au-delà des conditions de fortune et des clivages confessionnels ou culturels.

7. Une mutation radicale et rapide de la société

Le dépouillement des dénombrements de population au XIX^e siècle a permis de cerner cette révolution qui a bouleversé les structures sociales traditionnelles. Cependant cette métamorphose ne s'est pas faite sans heurts. Aux origines de l'industrialisation les ouvriers, anciens journaliers ou paysans déracinés, vivaient dans des conditions épouvantables. Les rapports annuels des médecins cantonaux de Guebwiller et Sultz mais également les listes de tirages au sort apportent beaucoup d'informations sur la malnutrition, les niveaux de vie selon la composition socioprofessionnelle et les mécanismes de leur évolution. Ils permettent également une analyse de l'impact de la surpopulation et les répercussions des crises agricoles sur la population et la santé.

La révolution industrielle a pris le relais démographique de l'agriculture. L'industrialisation précoce a permis d'occuper les habitants les plus pauvres. En créant des emplois, l'industrie a contribué au maintien de la population qui connaît même une réelle poussée démographique au milieu du XIX^e siècle. L'industrialisation a donc contribué à résorber les poches de pauvreté dans le vallon du Rimbach.

Dans un cadre géographique limité, celui de la vallée du Rimbach, cette thèse étudie de façon exhaustive tous les aspects d'une évolution économique et sociale marquée par le phénomène de l'industrialisation du XVIII^e siècle à nos jours. Elle a donc permis de connaître un espace régional d'industrialisation qui renforce la diversité du développement économique de la France. Cette recherche se limite au vallon du Rimbach mais, en nous préoccupant de replacer le territoire dans l'ensemble alsacien, nous apportons des informations nouvelles concernant la pré-industrialisation, le processus d'industrialisation et sa spécificité par rapport à la grande industrie haut-rhinoise, l'évolution économique face aux problèmes de frontière de par leurs déplacements en 1870, 1919, 1939 et 1945, la grande mutation industrielle depuis 1945 mais aussi les bouleversements sociaux, les conséquences politiques et l'impact environnemental. La vallée du Rimbach, à une échelle réduite, a été le théâtre de toutes ces évolutions. Cette thèse apporte l'implacable démonstration qu'un microcosme à tel point miniaturisé se montre le reflet des tribulations de l'industrialisation.

Les apports de cette thèse sont donc indéniables dans la connaissance plus fine de l'économie d'une vallée sous-vosgienne aux spécificités bien réelles. Du point de vue de l'histoire économique elle met en lumière des modalités de pérennité productives à une échelle micro locale, qui prouvent des capacités de territorialité d'action souvent masquées par des tendances globalisantes. Enfin, elle casse cette vision monolithique et linéaire

d'une Europe qui s'industrialise, se désindustrialise et se réindustrialise sur de nouvelles formes en montrant l'importance des transitions.

La vallée de Rimbach a donc sa place dans cette grande histoire industrielle européenne, une place particulière à certains égards.

III

MÉMOIRES DE MASTER

Jean-Claude MAUREL

CONTRIBUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE AU FONCTIONNEMENT DE LA GRANDE USINE S.A.C.M./ALSTHOM DE BELFORT, DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Mémoire de master « Histoire de l'Europe », spécialité « Histoire des économies et des sociétés industrielles », sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 13 octobre 2010. Jean-Claude Maurel est ingénieur retraité de la société Alstom de Belfort.

La société Alsthom à Belfort a fait l'objet à ce jour de multiples études et a donné lieu à autant de publications. De nombreuses monographies exaltent la valeur de ses produits qui sont, ou ont été à l'avant-garde de l'industrie électrotechnique dans le domaine de l'énergie ou du ferroviaire et bien d'autres technologies aujourd'hui disparues⁵¹. La plupart des ouvrages sur la grande entreprise belfortaine traitent des mutations techniques qu'a connues la SACM, puis Alsthom (à partir de 1928), au cours de ses 130 années d'existence. Il est toutefois un domaine qui est resté jusqu'à présent peu étudié, voire inexploré, c'est la population des ouvriers étrangers qui a connu une forte augmentation dans l'entre-deux-guerres. Qui sont ces femmes et ces hommes venus d'ailleurs ?

L'appel à la main-d'œuvre étrangère répond de toute évidence à un besoin de l'entreprise. Mais ces cohortes de travailleurs étrangers ne forment pas un bloc homogène. L'objectif de la présente recherche est d'essayer, à partir des sources disponibles, d'approcher au plus près cette immigration du travail. Cette étude qui se situe à l'interface de l'économie et du social, ne peut pas être menée indépendamment du contexte économique dans lequel évolue l'entreprise. C'est pourquoi notre recherche se divise en plusieurs phases, correspondant aux cycles économiques.

La fin de la guerre de 1914-1918 entraîne pour l'usine SACM de Belfort le passage d'une économie de guerre, presque entièrement consacrée à la production d'armements et de munitions, à un retour vers son rôle traditionnel de grand constructeur de biens

51 On peut citer parmi les ouvrages les plus complets : Joseph Kennet, *Alsthom Belfort 1879-1970, hommes et technologies chez un grand constructeur*, thèse de doctorat sous la direction de René Girault, université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1993, 519 p. ; François Bernard, *L'Alsacienne de constructions mécaniques des origines à 1965*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, 480 p. ; collectif, *Histoire d'Alsthom à Belfort, de la SACM à GEC Alsthom*, Mulhouse, Grand Bleu, 1996, 200 p. ; Robert Belot, Pierre Lamard (dir.), *Alstom à Belfort, 130 ans d'aventure industrielle*, Boulogne-Billancourt, ETAI, 2009, 377 p.

d'équipement. Cette phase prend fin en 1920-1921. Elle se caractérise par une agitation sociale larvée, ponctuée de grèves violentes en 1920.

Une deuxième période s'ouvre alors de 1921 à 1930. Elle est marquée par une expansion économique et une prospérité qui culmine en 1928-1929. C'est dans ces années de développement industriel que l'entreprise a eu recours massivement à la main-d'œuvre étrangère pour compenser une pénurie chronique de travailleurs.

Un troisième temps est venu avec la grande crise économique des années trente, de 1931 à 1935 : chômage partiel généralisé et licenciements massifs ont frappé de plein fouet les ouvriers étrangers, premières victimes de la crise.

Enfin, la quatrième séquence, de 1936 à 1939, commence avec le Front populaire et se termine avec la guerre.

I. Une décennie d'expansion (1921-1930)

L'Alsace étant à nouveau française en 1918, la SACM est réunifiée, le siège social transféré à Mulhouse et les fabrications réparties entre les différentes usines pour satisfaire à l'impératif de rationalisation. L'usine de Belfort quant à elle se spécialise dans la fabrication des locomotives électriques et des matériels électriques (machines électriques à courant continu ou alternatif, transformateurs) et dans la production d'énergie (chaudières, turbines à vapeur). Ces secteurs vont connaître un développement très important entre 1920 et 1930 avec la construction de grandes centrales de production d'énergie électrique dans tout le pays. Le matériel électrique devient l'activité dominante. Sur la période, l'usine de Belfort bénéficie d'investissements considérables en machines lourdes et modernes. En octobre 1928, intervient la fusion entre la SACM de Belfort et la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. La nouvelle société prend le nom d'Als.thom.

L'entreprise pour faire face à l'expansion industrielle de l'après guerre, qui durera dix ans (1921-1930), doit résoudre le problème du manque de main-d'œuvre qualifiée disponible. Cette question n'est pas nouvelle. Avant-guerre, la SACM faisait déjà appel à des ouvriers qualifiés étrangers. Mais la situation en 1921 est d'une toute autre ampleur. Comme l'ensemble de l'industrie française, la direction de l'entreprise doit recruter au-delà des pays limitrophes qui constituaient auparavant un réservoir de main-d'œuvre qualifiée : Suisse, Italie, Belgique, Allemagne (dans ce dernier cas, principalement des Alsaciens). C'est dans les pays bouleversés par les conséquences de la guerre (effondrement de l'Empire austro-hongrois, révolution russe, dislocation de l'Empire ottoman) où règnent le chômage et la précarité, voire la terreur, que les industriels français vont puiser les forces productives qui leur font défaut. Comme l'écrit François Bernard, «...la pénurie d'ouvriers était aiguë. Or la politique sociale menée par la SACM depuis 1920 avait provoqué le départ des meilleurs ouvriers, formés à l'usine, vers les entreprises concurrentes. Il avait été nécessaire d'engager des travailleurs d'origine étrangère, moins qualifiés⁵² ». Cette main-d'œuvre étrangère qualifiée est cependant difficile à trouver et encore plus difficile à conserver.

L'organisation du recrutement des ouvriers étrangers implique plusieurs organismes : l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), la SGI (Société générale

52 François Bernard, *op. cit.*, p. 226.

d'immigration) et son réseau de correspondants dans les pays cibles et le service de la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail qui contrôle et approuve les demandes des industriels. Une fois la présélection des ouvriers effectuée par les agents de la SGI, un agent de l'usine de Belfort, souvent un chef d'atelier, est envoyé sur place pour faire passer un examen pratique aux candidats potentiels. D'autre part, des conventions ont été passées entre les autorités françaises et les principaux pays d'émigration en 1919 et 1920 (Pologne, Autriche, Tchécoslovaquie, Italie). Les demandes d'ouvriers, par les industriels, sont formulées sur des imprimés du service de la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail. Les contrats de travail proposés aux émigrants sont des contrats types, personnalisés par les employeurs en ce qui concerne les conditions de travail (salaire, durée du travail, logement, nourriture, frais de transport) et la durée du contrat : trois mois, six mois ou un an. Ces contrats doivent être visés par le service de la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail. Cette approbation n'est pas automatique. Ces contrats donnent lieu à des contestations relayées par les consulats des ouvriers concernés.

II. Des réactions à l'afflux des ouvriers étrangers

Contrôle patronal via l'Association industrielle

La lecture des circulaires de la Chambre syndicale de l'industrie du Haut-Rhin et des régions limitrophes, devenue par la suite l'Association industrielle du Territoire de Belfort, révèle la forte implication de l'organisation patronale dans la gestion des flux de travailleurs étrangers. Les nombreux questionnaires envoyés aux entreprises adhérentes pour connaître leurs besoins de main-d'œuvre étrangère en témoignent. Des recommandations sont formulées sur les conditions d'introduction en France selon la nationalité des étrangers. L'organisation patronale veille aussi à ce que les ouvriers étrangers respectent les clauses de leur contrat de travail, en particulier l'obligation de rester dans l'entreprise qui les a embauchés. Elle informe au besoin les entreprises adhérentes des départs non contractuels et elle leur recommande de ne pas embaucher les ouvriers déviants.

Contrôle de l'administration

Un rapport du commissaire spécial au préfet du Territoire de Belfort, du 10 octobre 1924, confirme la surveillance dont font l'objet les immigrés de plus en plus nombreux dans le département :

« ...D'une façon générale, l'état d'esprit des travailleurs étrangers et coloniaux résidant dans le Territoire de Belfort est bon, et leur attitude à l'égard des autorités françaises est correcte. Les différents services de police n'ont pas eu à constater, du fait de leur présence, une augmentation des crimes, délits et contraventions, et les rapports avec la population française sont généralement bons. Il y a lieu de noter seulement dans les centres industriels quelques rixes consécutives à des excès de boissons, survenant généralement les samedis et dimanches de paie de quinzaine.

Les nombreuses enquêtes sur la fréquentation scolaire des enfants étrangers témoignent du souci des pouvoirs publics de favoriser leur intégration. Une enquête préfectorale de décembre

1926 dénombre 242 enfants de quinze nationalités différentes dans les écoles publiques de la ville et 36 enfants de sept nationalités différentes dans les écoles privées⁵³.

Ouvriers étrangers et syndicats : une méfiance réciproque

Dans une lettre du 1^{er} octobre 1924, la CGT (Union interdépartementale des syndicats ouvriers du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône) s'adresse au préfet de Belfort : « Les ouvriers étrangers pénétrant en France devenant de plus en plus nombreux au point de bientôt désorganiser le marché du travail, la CGT a décidé de faire une enquête sur ce sujet dans toute la France. Il lui apparaît que devant la gravité de cette situation, qui empirera si cet état de choses continue, il y a lieu d'organiser la venue en France des ouvriers étrangers (...)»⁵⁴. »

L'autre syndicat ouvrier, la CGTU, issue de la scission de la CGT en 1921, d'obédience communiste, tente d'organiser les travailleurs étrangers, sans beaucoup de succès. Comme on peut le constater, les travailleurs étrangers restent indifférents voire méfiants à l'égard des organisations syndicales. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette retenue. Outre la barrière de la langue, la peur de se faire remarquer défavorablement de la hiérarchie, qui reste majoritairement hostile à l'action syndicale, sont des freins à une adhésion volontaire. Les ouvriers français de souche de leur côté, voient dans leurs collègues étrangers des concurrents, qui, plus dociles par nécessité, sont des freins aux revendications salariales. On constate aussi que l'origine sociogéographique des travailleurs étrangers est un facteur déterminant dans leur capacité revendicative. Ainsi, ce sont les ouvriers possédant une culture ouvrière d'origine et un bon niveau de qualification qui sont les plus revendicatifs (Tchécoslovaques, Autrichiens, Italiens). Les ouvriers d'origine rurale sont culturellement plus individualistes et moins enclins à l'action collective. La direction de l'usine attache une certaine importance à circonscrire la diffusion des idées communistes parmi son personnel étranger. En témoigne le grand nombre de commentaires sur le comportement et sur les activités militantes de certains étrangers portés sur les fiches individuelles.

Réactions des populations autochtones

Pour faire face à l'afflux de la population étrangère, la direction de l'usine est contrainte de trouver des locaux disponibles. Deux casernes des environs immédiats de la ville vont servir à loger les familles immigrées : les casernes du Bosmont et les casernes d'Offemont. D'autre part, certains quartiers de la ville connaissent une concentration d'étrangers dans des logements dégradés (plus de 20 % au Fourneau en 1931). Les maires de communes limitrophes dont la population étrangère s'est accrue brutalement se font les porte-parole des craintes, voire des phantasmes des populations autochtones. Ainsi par exemple, pour la commune de Danjoutin, le 27 avril 1925, le maire adjoint, écrit au préfet :

« ...Jusqu'à fin septembre 1924, la quantité d'étrangers habitant Danjoutin était minime, formée surtout d'Italiens exerçant la profession de maçon. L'apport le plus important s'est produit depuis 6 mois environ et s'augmente de jour en jour aux casernes du Bosmont où, malgré les soins apportés par la Société alsacienne de construction mécanique à Belfort, (locataire des dites casernes) à l'installation et à l'entretien des locaux, la malpropreté de

53 Archives départementales du Territoire de Belfort (désormais ADTB) 4 M 544, Étrangers employés dans l'industrie et fréquentation scolaire (1926 – 1927).

54 ADTB 4 M 326, Étrangers, 1924.

beaucoup des occupants, le surpeuplement des logements (sous location parfois) en fait un endroit désigné pour l'éclosion de toutes les épidémies, tuberculose plus particulièrement chez les Russes et les Arméniens. »⁵⁵

III. Une immigration diversifiée

Instabilité chronique : « la bougeotte ouvrière »

Si l'on considère que la population ouvrière de l'usine s'est maintenue de manière permanente entre 6 000 et 9 000 personnes sur la période 1919-1930, dont 700 à 1 000 travailleurs étrangers, on perçoit immédiatement en observant les chiffres des entrées par années (tableau 1, ci-dessous) l'énorme instabilité du personnel, tant français qu'étranger. On n'a comptabilisé ici que les ouvriers de sexe masculin (adultes et enfants de moins de 18 ans) d'après les livres « entrées-sorties ouvriers » (ESO)⁵⁶. À partir de 1931, la crise fait sentir ses effets sur les embauches, dont le rythme décroît brutalement, affectant prioritairement les étrangers.

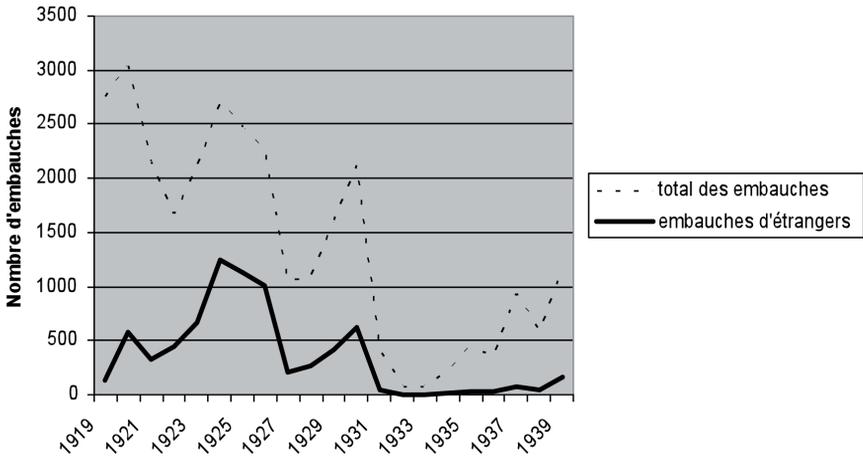
Tableau n° 1 : Embauches des hommes, nationaux et étrangers (1919-1939)

	Nombre total d'entrées	Dont Français	Dont étrangers	Pourcentage d'étrangers
1919	2 737	2 600	137	5 %
1920	3 045	2 466	579	19 %
1921	2 150	1 826	324	15 %
1922	1 665	1 223	442	26,5 %
1923	2 101	1 429	672	32 %
1924	2 702	1 458	1 244	46 %
1925	2 468	1 347	1 121	45 %
1926	2 265	1 258	1 007	44,4 %
1927	1 054	847	207	19,6 %
1928	1 088	818	270	24,8 %
1929	1 606	1 197	409	25,4 %
1930	2 121	1 497	624	29,4 %
1931	422	379	43	10,2 %
1932	72	68	4	5,6 %
1933	78	75	3	3,8 %
1934	204	190	14	6,9 %
1935	452	438	29	6,4 %
1936	358	328	30	8,4 %
1937	930	852	78	8,4 %
1938	575	527	48	8,4 %
1939	1 179	1 016	163	13,8 %

55 ADTB 4 M 541, Main-d'œuvre étrangère.

56 ADTB 107 J 481-484, Livre des entrées-sorties ouvriers.

**Graphique 1 : Evolution de l'embauche des étrangers hommes
(1919 - 1939)**



Le graphique n° 1, tiré des chiffres précédents, permet de visualiser les changements dans le rythme des embauches des étrangers. L'après-guerre est surtout marqué par l'embauche de nationaux. L'arrivée d'un nombre significatif d'étrangers débute en 1922 avec plus de 26 % de l'ensemble. Le décollage de l'expansion industrielle induit quatre années de fortes embauches (période 1923-1926). Les étrangers représentent alors entre 32 et 46 % du recrutement. Cette période est suivie d'un ralentissement en 1927 et 1928. L'embauche de femmes étrangères, quoique beaucoup plus modeste que celle des hommes, suit une évolution parallèle. En 1924, 109 ouvrières étrangères sont embauchées, soit 22 % du recrutement de femmes, et l'année 1931 marque l'arrêt brutal de l'embauche d'étrangères.

Embauche des étrangers par origine (1919-1930) : les groupes principaux

Sur la période de douze ans (1919-1930), on dénombre 43 origines différentes parmi les ouvriers étrangers entrés à l'usine.

CONTRIBUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

**Tableau n° 2 : Entrée des ouvriers étrangers (groupes les plus nombreux)
de 1919 à 1930**

Année	Tchécoslovaquie	Russie	Italie	Suisse	Arménie	Pologne	Algérie	Autriche
1919	0	20	22	56	0	4	23	2
1920	91	66	87	95	0	81	70	1
1921	34	14	87	87	0	12	30	2
1922	4	8	100	145	0	7	83	1
1923	213	10	141	126	24	40	72	4
1924	433	342	130	143	66	54	46	21
1925	369	267	147	142	66	67	32	41
1926	262	200	109	191	96	70	49	32
1927	29	41	29	26	33	0	9	3
1928	50	43	52	32	32	34	7	2
1929	34	52	97	39	22	46	16	73
1930	76	135	104	50	24	116	18	84
total	1 595	1 198	1 105	1 132	363	531	455	266

Avec 1 595 entrées sur la période considérée (1919-1930), les Tchécoslovaques constituent le groupe le plus nombreux de travailleurs immigrés. Une convention entre la France et la République tchécoslovaque relative à l'émigration et à l'immigration a été signée le 30 mars 1920. Les premiers détachements arrivent en novembre 1920, mais l'arrivée massive débute en 1923 et se poursuit jusqu'en 1926. Tous ces travailleurs ont été recrutés sur place directement par l'entreprise ou par le truchement de la SGI. Les Russes arrivent en 1924, lorsque la guerre civile consécutive à la Révolution bolchevique est terminée. Vaincus, les Russes blancs sont contraints à l'exil. Après avoir transité par l'Europe centrale, de 1924 à 1926, plus de 800 ouvriers russes sont embauchés. Les Russes constituent le deuxième groupe par son importance numérique. Immigration ancienne de proximité, les Suisses sont présents de manière presque constante sur la période. Dans l'immédiat après-guerre, de 1919 à 1922, ils sont les étrangers les plus nombreux. Les Italiens, comme les Suisses, constituent une immigration traditionnelle de proximité. Dès la fin de la guerre, ils reprennent le chemin de l'émigration et sont présents en nombre significatif sur la période. Le cas des Polonais est différent. En effet, une convention franco-polonaise a été signée le 3 septembre 1919. Dès 1920, 81 Polonais sont embauchés par l'entreprise. Ce chiffre ne sera dépassé, curieusement, qu'en 1930, avec 116 embauches. Les Polonais sont surtout nombreux dans les mines de Ronchamp, à 20 km de Belfort, et dans les mines de potasse d'Alsace (MDPA). Les « indigènes » algériens

sont relativement nombreux jusqu'en 1924, puis disparaissent progressivement remplacés par les travailleurs d'Europe centrale. Ils sont toujours comptabilisés à part, puisqu'ils ne sont pas des étrangers, mais pas tout à fait des Français. Ils n'ont jamais été très nombreux dans le département, puisque les statistiques de la préfecture en dénombrent 75 en octobre 1924, chiffre à comparer aux 46 d'entre eux embauchés à l'usine cette année-là⁵⁷. Quant aux Arméniens, les premiers sont embauchés en 1923. En effet, leur arrivée est consécutive aux expulsions massives effectuées par les Turcs à l'encontre des Arméniens et des Grecs en 1922 et 1923. Débarqués à Marseille, ils remontent vers le nord, par la vallée du Rhône, à la recherche d'un emploi. En 1926, ils seront 96 à s'être présentés aux portes de l'usine. Enfin, les contingents d'ouvriers autrichiens restent modestes jusqu'en 1929 et 1930 où la direction de l'usine va les recruter directement dans le pays.

IV. Caractéristiques d'une immigration plurielle

Quelle que soit leur origine, les ouvriers étrangers sont très jeunes. La moitié d'entre eux est composée d'hommes dont l'âge est compris entre 13 et 30 ans et les 3/4 ont moins de 36 ans. Ce facteur peut être un élément d'explication à l'extrême instabilité de cette main-d'œuvre.

Instabilité, « turnover », mobilité

Un bon indicateur de cette instabilité ouvrière est la mesure du « turnover ». Celui-ci correspond au pourcentage des ouvriers qui *entrent et sortent* de l'entreprise dans la *même année*, par rapport au nombre des entrées de l'année. Pour l'année 1924, on constate globalement un turnover important, proche de 50 %. Chez les Algériens, population très jeune (75 % de l'effectif est âgé de moins de 29 ans), il est proche de 70 %. Les Russes (25 %) et dans une moindre mesure les Arméniens (44 %) sont plus stables. Derniers arrivés, leur isolement les incite probablement à une certaine stabilité. Les Italiens (66 %) et les Suisses (57 %) dont la présence est ancienne, disposent probablement de réseaux qui peuvent expliquer leur forte mobilité.

Pour l'année 1928, nous avons comparé le turnover des ouvriers français et celui des ouvriers étrangers embauchés dans l'année. Le turnover des Français est de 35,8 % et celui des étrangers de 38,9 %, donc légèrement supérieur à celui des nationaux. Le comportement des étrangers ne diffère donc pas sensiblement de celui des nationaux en termes de « bougeotte ouvrière ».

Durée de séjour dans l'entreprise

La durée de séjour dans l'entreprise est mesurée à partir de la date d'entrée et de la date de sortie de l'entreprise, de chaque individu.

57 ADTB 4 M 326, Statistiques des travailleurs étrangers et coloniaux (année 1924).

Tableau n° 3 : Comparaison des durées de séjour entre les différents groupes d'étrangers en 1924

Origine géographique	Nombre d'individus	1 ^{er} Quartile mois	Médiane mois	3 ^{ème} Quartile mois
Tchécoslovaques	400	2	5	11
Russes	308	3	7	18
Suisses	126	1	3,5	8
Italiens	97	0,5	2	4,5
Arméniens	56	3	8	32
Polonais	55	0,5	1,5	5
Algériens	46	0,5	2	4

Trois groupes, dont deux assez homogènes peuvent être constitués :

- Les plus stables sont les Russes et les Arméniens pour lesquels la durée de séjour médiane se situe à 7 et 8 mois, respectivement ; le premier quartile à 3 mois et le troisième quartile à 18 et 32 mois. Un exode difficile, sans espoir de retour explique cette relative stabilité.

- Les plus instables sont les Italiens, les Algériens et les Polonais avec une médiane de 2 mois et 1,5 mois et un premier quartile à 0,5 mois.

- Un groupe intermédiaire regroupe les Tchécoslovaques et les Suisses.

D'une manière générale, la pénurie de main-d'œuvre qui prévaut exacerbe le traditionnel nomadisme ouvrier.

Structure de l'emploi ; métiers et qualifications

Pour étudier le degré de qualification professionnelle des différents groupes considérés et pour pouvoir les comparer, nous utiliserons quatre grandes catégories de main-d'œuvre classées par qualification professionnelle décroissante⁵⁸.

Professionnels : aléseurs, dessinateurs, rectifieurs, soudeurs, etc.

Usineurs : tourneurs, ajusteurs, perceurs, chaudronniers, etc.

Manœuvres-spécialistes : magasiniers, emballeurs, encolleurs, pontonniers, etc.

Manœuvres : balayeurs, accrocheurs, etc.

Tableau n° 4 : Métiers exercés par les étrangers dans l'entreprise en 1924

	Professionnels	Usineurs	Manœuvres-spécialistes	Manœuvres
	Nombre d'individus par catégorie professionnelle et pourcentage			
Tchécoslovaques	34 (8,5 %)	237 (59,2 %)	17 (4,3 %)	112 (28 %)
Russes	43 (14 %)	95 (30,8 %)	37 (12 %)	133 (43,2 %)
Suisses	22 (17,5 %)	71 (56,3 %)	11 (8,7 %)	22 (17,5 %)
Italiens	7 (7,2 %)	32 (33 %)	14 (14,4 %)	44 (45,4 %)
Arméniens	1 (1,8 %)	11 (19,6 %)	9 (16,1 %)	35 (62,5 %)
Polonais	5 (9,1 %)	21 (38,2 %)	1 (1,8 %)	28 (50,9 %)
Algériens	1 (2,2 %)	8 (17,4 %)	3 (6,5 %)	34 (73,9 %)
Total	113 (10,4 %)	475 (43,6 %)	92 (8,5 %)	408 (37,5 %)

58 ADTB 107 J 447, Compte-rendu de l'assemblée générale de la caisse de compensation des allocations familiales pour l'industrie du Territoire de Belfort, du 19 avril 1926.

Le tableau n° 4 montre que les Suisses et les Tchécoslovaques occupent les postes les plus qualifiés et *a contrario* que les Algériens et les Arméniens sont majoritairement cantonnés dans des emplois peu qualifiés. Un groupe intermédiaire, assez homogène, qui rassemble les Polonais, les Russes et les Italiens se répartit de manière plus équilibrée entre les deux catégories.

En 1930, dernière année de prospérité, il est intéressant d'examiner la structure de l'emploi à l'Alsthom et quelle place y occupent les étrangers par rapport aux nationaux.

Tableau n° 5 : Effectif total au 31/12/1930 par familles de métiers, dont étrangers⁵⁹

Familles de métiers	Effectif total	Dont étrangers	Pourcentage d'étrangers
Ingénieurs, employés de bureau	1812	85	4,7 %
Tourneurs, ajusteurs, ouvrier de machines outils	2180	242	11,1 %
Mouleurs, fondeurs	158	21	13,3 %
Chaudronniers, forgerons	503	85	16,9 %
Enrouleurs, bobineurs	562	59	10,5 %
Electriciens, machinistes	156	12	7,7 %
Travail du bois	139	9	6,5 %
Manceuvres	918	238	25,9 %
Métiers divers	541	32	5,9 %
TOTAL	6 969	783	11,2 %

Un premier constat s'impose : la faible proportion d'étrangers parmi les cols blancs à comparer au grand nombre d'étrangers parmi la population de manœuvres (plus du quart). Le second constat est leur forte présence dans les métiers soumis aux nuisances sonores, à la poussière et à la chaleur (chaudronniers, forgerons, fondeurs). Enfin, avec un effectif total de plus de 11 %, la main-d'œuvre étrangère constitue bien un apport significatif, contribuant au fonctionnement de l'entreprise. La promotion interne reste modeste. Logiquement, cette progression professionnelle est liée à un séjour long dans l'entreprise. Dans le cas des Russes par exemple, il faut à un manœuvre 23 mois (durée moyenne de séjour) pour accéder à la qualification de manœuvre spécialisé et 35 mois pour atteindre celle d'usineur. Pour passer de la catégorie usineur à celle de professionnel, il lui faudra de un à cinq ans.

V. La crise économique des années trente (1931-1936) : le reflux des étrangers

Les premiers signes de la crise économique mondiale se font sentir dès janvier 1931. Les premiers licenciements pour manque de travail et le chômage partiel commencent en octobre 1931. À partir de cette date et jusqu'en 1935, année qui marque le paroxysme de la crise, l'hémorragie de personnel et en particulier celle des ouvriers étrangers ne cessera

59 ADTB 109 J 1649, Correspondance de la direction (1928-1933), cahier n° 57.

de s'aggraver pour atteindre en février 1935 les effectifs minima de 3 875 Français et 89 étrangers, soit 37 % de Français licenciés et 89 % d'ouvriers étrangers licenciés. Ainsi, les ouvriers étrangers sont les premières victimes de la crise, même si les nationaux sont aussi durement frappés par un chômage de masse. En effet, en quatre ans la proportion d'étrangers passe de 11,2 % à 2,2 % de l'effectif.

Les années 1936-1937 marquent une période critique pour la société Alsthom. Les grèves de mai-juin 1936 l'ont affaiblie. Les menaces d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne conduisent l'État à passer des commandes de munitions et de matériel militaire (fabrication d'obus et de moteurs d'avions) qui relancent l'activité. Alsthom embauche à nouveau, mais cette reprise concerne d'abord les nationaux et dans une moindre mesure les étrangers, puisque en 1937 et 1938, ceux-ci représentent 8,4 % des entrées.

VI. Flux et reflux. Partir ou rester : un choix ?

La grande majorité des immigrants qui ont travaillé à l'usine dans l'entre-deux-guerres n'ont fait qu'y passer. Cette volatilité ouvrière concerne d'ailleurs aussi bien les Français que les étrangers. Cependant, certains sont restés. Quels sont donc les facteurs qui favorisent l'enracinement de l'ouvrier étranger dans cette « cité-usine » qu'est Belfort ? On peut avancer quelques pistes de portée générale mais qui n'ont pas la prétention de s'ériger en règle absolue. On a pu observer en suivant plusieurs parcours de manœuvres sans qualifications, que ceux-ci, après avoir travaillé dans des mines ou dans la sidérurgie, trouvaient le travail à l'usine de Belfort peut-être moins pénible qu'au fond d'un puits de mine. Le soutien d'une communauté déjà établie peut être un élément favorisant l'entre soi, en particulier pour les Italiens, établis à Belfort depuis la fin du XIX^e siècle. Les Russes ont constitué une petite communauté, ayant son église orthodoxe, sa cantine, son pope et des activités culturelles. C'est aussi dans la communauté qu'on peut trouver une épouse. Cependant, le mariage « mixte », avec une Française de souche, est également un puissant facteur de stabilisation et d'intégration. Fonder et faire vivre une famille réduit aussi les degrés de liberté de l'immigré. Le passage des casernes (d'Offemont ou du Bosmont) à un logement individuel, fourni par l'entreprise, constitue un saut qualitatif significatif. La demande de naturalisation constitue pour l'étranger la première manifestation de sa volonté d'intégration. Cette étape juridique conditionne la stabilité économique, c'est-à-dire que pour vivre et travailler en France, de manière durable, sans risque d'être renvoyé et de pouvoir exercer le métier de son choix, il faut être français. Ainsi beaucoup de travailleurs étrangers de la SACM/Alsthom ont demandé leur naturalisation. Mais l'autorité administrative est très sélective quant aux critères d'admissibilité à la nationalité française. L'État recherche prioritairement des familles avec de nombreux enfants qui pourront faire des soldats. Les dossiers sont instruits sur des critères ethniques, basés sur des stéréotypes, ancrés dans l'esprit du temps.

Comme l'écrivait Georges Mauco, en 1932, « c'est sa pénurie de main-d'œuvre qui en l'obligeant à recourir à l'immigration, permit à la France d'adapter son armée du travail à ses besoins⁶⁰ ». En effet, pendant la période d'expansion et de prospérité, la SACM, puis l'Alsthom, embauchent des travailleurs étrangers en grand nombre pour compléter leur main-d'œuvre locale insuffisante. Avec la récession des années trente, l'entreprise

60 Georges Mauco, *Les Étrangers en France*, Paris, Colin, 1932, p. 461.

licencie prioritairement et massivement ses ouvriers étrangers sous la pression des pouvoirs publics et de l'opinion. Le renvoi de cette main-d'œuvre étrangère permet de limiter le chômage des nationaux et d'amortir ainsi ses conséquences sociales. Cependant, cette immigration ne peut pas être considérée comme un bloc homogène. Ainsi l'étude des flux d'embauches, permet de distinguer les origines diverses de ces travailleurs. Par ailleurs, une focalisation sur les métiers exercés conduit à mettre en évidence une spécialisation, voire une hiérarchisation professionnelle, selon l'origine des travailleurs. La catégorie la moins qualifiée, celle des manœuvres, se recrute principalement chez les « indigènes » du Maghreb, surtout au début des années vingt, chez les Russes, les Arméniens, mais aussi les Italiens, les Polonais. Ces migrants se caractérisent par une extrême mobilité. Les ouvriers d'Europe centrale, Tchécoslovaques ou Autrichiens, embauchés avec un contrat de travail à durée déterminée sont des ouvriers qualifiés ou professionnels (tourneurs, fraiseurs, ajusteurs, chaudronniers) recrutés directement dans leur pays d'origine. Ils pallient directement le manque chronique d'ouvriers professionnels nationaux. Parmi tous ces travailleurs, un grand nombre est reparti dans leur pays, d'autres se sont fait embaucher dans d'autres entreprises régionales, malgré les entraves à la mobilité mises en place par les pouvoirs publics et les organisations patronales. Enfin, certains d'entre eux se sont fixés à Belfort ou dans sa région, en ayant souvent recours à la naturalisation pour sécuriser leur ancrage local, favorisé par l'attrait que représentait la politique sociale paternaliste de l'entreprise, certainement novatrice à l'époque. Il faut souligner l'importance de l'hérédité sociale et du capital culturel d'origine sur les parcours professionnels et sur les trajectoires individuelles. La « deuxième génération » reste, à quelques exceptions près, majoritairement dans le monde ouvrier. C'est seulement à la troisième génération qu'une diversification s'opère, coïncidant avec une assimilation complète.

Léa ACKERMANN

**LE NUMÉRIQUE DANS LES PRATIQUES ÉDUCATIVES :
UNE ACCULTURATION EST-ELLE POSSIBLE ?
L'EXEMPLE DE LA BNPA DU CRDP D'ALSACE**

Mémoire de master Information et communication, spécialité Ingénierie de l'information et de la connaissance, sous la direction de Bernard Jacquemin, soutenu le 14 septembre 2010. Léa Ackermann est actuellement responsable des éditions numériques au CRDP d'Alsace.

« [L'écriture] ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger la mémoire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié à l'écriture, et n'en garderont eux-mêmes aucun souvenir. Tu n'as donc pas trouvé un moyen pour la mémoire, mais pour la simple réminiscence, et tu n'offres à tes disciples que le nom de la science sans la réalité ; car, lorsqu'ils auront lu beaucoup de choses sans maîtres, ils se croiront de nombreuses connaissances, tout ignorants qu'ils seront pour la plupart (...)»⁶¹. »

L'écriture annihilant la mémoire, la transmission de la connaissance et la construction du savoir, telle était la vision prêtée à Socrate par Platon, dans une culture où l'oralité et le discours faisaient alors autorité. Remplacer à présent l'écriture par l'Internet et les outils numériques suffirait à exprimer le malaise, parfois profond, devant leur irruption récente dans les pratiques. Autant de nouveaux supports d'information, bousculant tous, à leur manière, les usages de lecture, d'écriture, de production et de transmission du savoir et soulignant avec force la question sous-jacente d'une acculturation particulière.

Cette évolution des supports, qui ne supprime en rien ceux qui existaient jusque là mais souligne leur complémentarité, s'accompagne d'une mise en question des usages et de la recherche d'une culture nouvelle, qui serait désormais strictement numérique. En conséquence, les structures étant traditionnellement investies du rôle de produire et de transmettre le savoir voient leurs missions évoluer. Elles sont en effet contraintes d'imaginer des solutions susceptibles de satisfaire ces dernières dans un environnement qui se renouvelle en profondeur et impacte directement leur activité coutumière.

L'expérience du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) d'Alsace est symptomatique de ces évolutions. Éditeur, producteur et diffuseur de ressources pour les publics scolaires, cette structure est à la charnière des métiers d'édition et des problématiques posées au niveau éducatif par le numérique et ses nouveaux usages. La

61 Platon. Le Banquet, Phèdre, Menon. Trad. Victor Cousin. Clermont-Ferrand : Editions Paleo, 2008, p. 158.

structure doit en outre concilier les évolutions technologiques et sociétales, les orientations nationales en termes de politique éducative ainsi que les attentes de son public. Son projet de Base numérique du patrimoine d'Alsace (BNPA)⁶², site regroupant des ressources documentaires régionales en une présentation critique et didactique, est le témoin de ce virage inévitable vers le numérique et amène à s'interroger sur l'impact des nouvelles technologies dans la transmission du savoir. Pour un tel établissement, il permet également de saisir la réalité d'un projet numérique à visée éducative et de favoriser l'émergence de pratiques éditoriales nouvelles.

L'initiative du CRDP participe en somme à interroger le processus d'acculturation vers le numérique qui semble être rendu inévitable par un tel contexte. Il est néanmoins légitime de poser la question de la mise en place, voire de l'affirmation, de cette entrée dans le numérique, en soulignant les enjeux qu'elle soulève, ainsi que ses moyens d'action et de pérennisation. Si ces évolutions sont conséquentes et mériteraient un développement plus important, elles ne seront rappelées que dans les grandes lignes (1) avant que ne soient envisagés les outils imaginés pour accompagner l'entrée de la communauté éducative dans cette nouvelle culture du numérique (2). Seront également rappelés les obstacles éventuels à un tel projet ainsi que sa viabilité, sur un moyen et long terme (3).

I. La « culture numérique » : quelle réalité ?

La société actuelle consomme de l'information en grande quantité et use des nouveaux médiums offerts par le numérique comme autant de supports susceptibles de la porter, de la diffuser et de l'échanger. Ce basculement numérique pose des questions de fond, qui sont particulièrement troublantes dans le milieu scolaire.

Un « village planétaire »

La société de l'information, dans laquelle on se plaît à dire que nous aurions basculé, se caractérise par « la création d'un nouveau mode d'échange d'informations entre les humains et (...) en dehors d'un cadre géographique ou communautaire. L'homme a dépassé l'outil en se l'appropriant et donc la société de l'information, aujourd'hui, se traduit par des usages et des modes de vie⁶³ » singuliers, qui n'avaient cours jusque là. Nouveaux usages et nouveaux modes de vie, qui laissent deviner une évolution des outils de communication et de production de l'information à leur propos.

Le « village planétaire » esquissé par Mac Luhan⁶⁴ dans les années 1960 prend toute sa consistance avec l'Internet, ce dernier rendant possible l'interconnexion des réseaux informatiques et se déployant en une organisation réticulaire à l'échelle du monde tout entier. En unissant des points distants, il abolit les frontières, que celles-ci soient temporelles, géographiques, culturelles ou ayant pour contrainte le support utilisé. Les

62 CRDP d'Alsace, BNPA [en ligne]. 2010 [consulté le 2/01/11]. Disponible sur : <http://www.bnpa.fr> [consulté le 18/03/2011].

63 Frédéric Péron, « La société de l'information dans l'entreprise », in : id. (dir.). *L'Europe de la société de l'information*. Bruxelles, Larcier, 2008, p. 162.

64 Marshall Mac Luhan, *The medium is the Message*, New York : Mentor, 1964.

outils informatiques et de l'Internet se généralisent, gagnent les pratiques et deviennent le quotidien de près de 29 millions de Français en 2009, soit dix fois plus qu'en 1999⁶⁵.

La dernière enquête sur les « pratiques culturelles des Français à l'ère numérique⁶⁶ » permet de faire état de ces évolutions. L'accroissement des usages de l'Internet caractérise ces dernières années et a engendré des mutations profondes dans les pratiques relatives aux médias porteurs d'information. La mutualisation se généralise, l'individu tendant à s'effacer derrière une communauté qui se constitue comme une entité nouvelle. Une culture de l'écran émerge, usant de supports divers (télévision, ordinateur, objets nomades...) pour s'affirmer. La « fracture numérique » est cependant réelle et ces évolutions ne concernent pas, loin s'en faut, toute la population mondiale.

Les réalités dont les contours viennent d'être esquissés se manifestent également dans le milieu scolaire, qu'elles questionnent en profondeur.

L'école au défi du numérique

Les élèves sont volontiers qualifiés de *digital natives*, des « (...) enfants du Net (...), [qui] ont grandi dans le monde de l'image, de l'instantané, des tâches multiples et du zapping (...). Jamais l'institution scolaire [n'a] été aussi éloignée d'eux et de leurs pratiques quotidiennes, de leurs loisirs comme de leurs modes d'apprentissage⁶⁷ ». Si l'école incarne, depuis toujours, la stabilité et une certaine autorité, l'avènement du numérique semble mettre en cause cette situation.

65 Observatoire des usages Internet, « Dix ans après, le web triomphe » [en ligne], *Médiamétrie*, 27 mai 2009 [consulté le 02/01/11]. Disponible sur : <http://www.05.r7g.com/50071/e/2009%2005%2027%20CdP%20ObsUsageInternet.pdf>. Voir également Jean-Michel Fourgous (dir.), *Réussir l'école numérique. Rapport de la mission parlementaire sur la modernisation de l'école par le numérique* [en ligne]. 15 février 2010 [consulté le 02/01/11]. Disponible sur : <http://www.regardsurlenumerique.fr/Content/Files/fc/file/rapport-fourgous-chatel-TICE.pdf> et Géopopulation, *Population d'internautes : 2,2 milliards d'utilisateurs dans le monde en 2013* [en ligne]. 21 juillet 2009 [consulté le 02/01/11]. Disponible sur : <http://www.geopopulation.com/20090725/population-internautes-2-2-milliards-utilisateurs-dans-le-monde-en-2013/>.

66 Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008* [en ligne]. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2009, p. 12 [consulté le 02/01/11]. Disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf>. Le Département des études, de la prospection et des statistiques (DEPS) a publié cette analyse des principaux résultats de l'enquête 2008 dans sa collection *Culture-études*, en les comparant à ceux de la précédente enquête. Les résultats complets de l'enquête sont consultables sur DEPS, *Les résultats de l'enquête 2008* [en ligne]. 2008 [consulté le 02/01/11]. Disponible sur : <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/08resultat.php>.

67 « Génération Digital Natives », *Le monde de l'éducation*, avril 2008, n° 368, p. 24-25. Cette expression a été forgée par Marc Prensky, spécialiste des nouvelles technologies appliquées à l'éducation. Quoique commode, cette expression n'en recouvre pas moins qu'une partie de la réalité seulement. Voir notamment Olivier Le Deuff, « Il faut enseigner différemment », *ibid.*, p. 27.

Le constat d'un décalage entre les mutations à l'œuvre dans la société et la réalité des pratiques pédagogiques a en effet été fait, relayé par plusieurs études concernant les pratiques pédagogiques et les usages du numérique à l'école⁶⁸. Insuffisance des équipements et de la formation des enseignants à ces nouveaux outils, réticence de leur part à les utiliser à la place de pratiques pédagogiques ayant fait leurs preuves, problèmes dans la fourniture et la maintenance des équipements, peur du devenir du métier d'enseignant... sont autant de raisons invoquées pour expliquer la faible part du numérique dans les écoles.

L'école est, de plus, remise en cause dans ses fondements mêmes. Le savoir transmis, autrefois véridicatoire, est aujourd'hui compromis par le numérique, qui le rend façonnable par tous et modifiable à l'envi.

Des objectifs pédagogiques renouvelés

Le contexte exposé plus haut permet de comprendre que l'école doit se repenser et être en mesure de former à l'acquisition de nouvelles compétences. L'appréhension de l'outil doit se faire autant du côté quantitatif que du côté qualitatif. *L'Information Literacy*⁶⁹, qui rend possible l'identification du besoin d'information et la mise en place de stratégies particulières pour le satisfaire, vise ainsi à l'acquisition de ces compétences intellectuelles et instrumentales, afin de faire émerger une société apprenante. En plus de la maîtrise des outils que relaient les programmes scolaires à travers les formations informatiques (B2I, C2I), il est attendu de l'élève qu'il acquiert des connaissances juridiques, communicationnelles et relationnelles, spécifiques au numérique et à ses usages. L'enseignant doit former l'enfant au monde qui l'attend, où le numérique, la dématérialisation et l'instantané tiennent une place de plus en plus grande. L'élève doit recevoir une formation à la recherche, à la critique et à l'analyse de l'information, pour être en mesure de trouver une information pertinente au sein de milliers d'autres, tout en étant capable de maîtriser un contenu multimédia grâce à une méthodologie heuristique de découverte progressive du sens.

68 Voir notamment le Rapport du sénateur David Assouline, au nom de la commission des Affaires culturelles sur l'impact des nouveaux médias sur la jeunesse. Cité dans Fourgous, op. cit., p. 64. Voir aussi France, Ministère de l'Éducation Nationale, Enquête e-TIC [en ligne], 2008 [consulté le 26/12/10]. Disponible sur : <http://www.educnet.education.fr/plan/etic/rers2008chap2-10-33655.pdf> ; idem., Les attitudes des enseignants vis-à-vis des technologies de l'information et de la communication. Education & formations [en ligne]. Paris, Ministère de l'Éducation nationale, janvier-février 2003, n°65 [consulté le 26/12/10]. Disponible sur : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/neo304.pdf>.

69 Littéralement « maîtrise de l'information ». Voir notamment Alexandre Serres, « Trois dimensions de l'éducation à l'information », De l'information à la connaissance (Université d'été, 28-30 août 2006, Poitiers) [en ligne]. Poitiers, ESEN [consulté le 21/12/10]. Disponible sur : http://media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/20/5/actes_information_connaissance_110205.pdf ou encore OCDE, La littératie à l'heure de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes [en ligne]. OCDE, 2000 [consulté le 21/12/10]. Disponible sur : <http://www.oecd.org/dataoecd/24/62/39438013.pdf>.

Témoins de ce souci éducatif renouvelé, plusieurs textes ont balisé ce processus, depuis la loi d'orientation de 2005⁷⁰, qui a donné naissance au Socle commun de connaissances et de compétences⁷¹ (2006), jusqu'à la loi Hadopi qui a modifié le code de l'éducation en 2009⁷². De même le rapport Fourgous de 2010 a-t-il défini douze priorités « pour réussir l'école numérique de 2012 », car « l'arrivée massive d'Internet dans les écoles va révolutionner l'enseignement [et] la décennie 2010-2020 sera l'ère de l'enseignement, de l'éducation ; plus que la technique, la révolution de l'Éducation nationale sera pédagogique⁷³ ». Plus que la maîtrise des outils, l'Éducation nationale doit ainsi viser des pratiques éducatives renouvelées, en lien étroit avec les évolutions exposées plus haut. L'enseignement ne peut plus exister comme auparavant, mais doit prendre en considération ce nouveau contexte, dans lequel un nouveau public, *digital native*, est à l'aise et demandeur.

S'il convient de nuancer l'aspect révolutionnaire du numérique, il n'empêche que celui-ci fait émerger de nouveaux usages. Pour une institution comme le CRDP, qui a à charge la production de ressources éducatives, se pose dès lors la question de savoir comment faire entrer son public dans cette nouvelle culture numérique, inévitable et partagée. En plus de renouveler son offre et, par là même, ses pratiques éditoriales, l'enjeu est bien de parvenir à conjuguer ces évolutions avec les pratiques enseignantes, afin que le divorce, déjà consommé, ne s'accroisse encore davantage entre elles.

II. La BNPA, une réponse satisfaisante ?

Le numérique, tout en étant fidèle à la culture des apprenants et aux principes éducatifs actuels, est par ailleurs susceptible de faire évoluer les pratiques et de permettre à l'institution scolaire de se renouveler. La BNPA propose de mettre les ressources à disposition de tous sur l'Internet, afin de faire venir à l'outil – le numérique – une population nouvelle, qui n'en est pas forcément familière.

70 France, Ministère de l'Éducation Nationale, *Loi n°2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école* [en ligne]. *Journal officiel de la République française*, n° 96, 24 avril 2005, article 9 [consulté le 13/12/10]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000259787&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>. Voir aussi l'article L122-1-1 du *Code de l'éducation* in idem, *Code de l'éducation* [en ligne]. Version consolidée au 31 juillet 2010 [consulté le 13/12/10]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20100726>.

71 Direction générale de l'enseignement scolaire, *Le Socle commun des connaissances et des compétences* [en ligne]. Novembre 2006 [consulté le 15/12/10]. Disponible sur : <http://media.education.gouv.fr/file/51/3/3513.pdf>. Voir aussi France, Ministère de l'Éducation Nationale, *Décret n°2006-830 relatif au Socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le Code de l'éducation* [en ligne]. *Journal officiel de la République française*, version consolidée au 12 juillet 2006 [consulté le 13/12/10]. Disponible sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000818367&dateTexte=.%20>.

72 France. Ministère de l'Éducation Nationale, *Code de l'éducation*, *op. cit.*

73 Fourgous, *op. cit.*, p. 26-27.

Des ressources au service de l'enseignant

La pertinence, la diversité et le nombre des ressources proposées dans la BNPA ont été envisagés, dès le début du projet, comme une propédeutique pour faire venir les enseignants au numérique.

Si les nouvelles technologies sont vues comme un nouveau canal de communication et une réponse adéquate aux directives ministérielles et aux programmes, sont surtout mis en avant les gains qu'un tel outil pourrait apporter aux enseignants. En faisant une place à ces nouveaux supports et en adaptant leur pédagogie et outils aux élèves, ils montrent en effet leur sensibilité pour les réalités actuelles et en viennent à *parler* le même langage que ces derniers. L'intérêt partagé pour ces outils par certains acteurs de l'éducation et les échanges entre eux peuvent aussi se révéler féconds, les expériences pédagogiques pouvant être partagées, mutualisées et enrichies.

L'édition sur un support numérique a également l'avantage de permettre l'agrégation de ressources multiples, de natures diverses et toujours modulables. Dans ce contexte, les « documents numériques constituent une révolution dans l'histoire du document⁷⁴ », celui-ci voyant son statut redessiné au niveau épistémique. Malléabilité plus franche et information éphémère sont les nouvelles réalités de l'édition actuelle. La BNPA est ainsi conforme aux pratiques de nombreux enseignants qui, partant de matériels communs, construisent souvent leur propre parcours d'enseignement. Elle permet également de conjuguer des ressources de tous types, telles que des images fixes et animées, des textes, des cartes dynamiques, des frises chronologiques interactives, des lexiques illustrés, des bibliographies ou d'autres outils divers, spécifiques au monde de l'informatique (hyperliens, téléchargements en ligne, géolocalisation...). L'interactivité et la manière de présenter ces ressources, nous y reviendrons, permettent en outre à l'enseignant de travailler en classe directement sur le site, mais également de télécharger les documents et de les imprimer, pour permettre une exploitation par chacun des élèves, hors temps de classe par exemple.

Le numérique élargit en somme considérablement l'horizon des élèves, mais également de l'enseignant qui appartient à un milieu professionnel chargé de la transmission de la connaissance, de la culture et des valeurs s'y rapportant.

Le projet développé par le CRDP atteste en l'occurrence de la prise en compte d'un nouveau contexte en émergence, rendant nécessaire une adaptation des supports et des pratiques pédagogiques traditionnelles. S'il mise sur la pertinence de son contenu en ligne pour faire venir les acteurs de l'éducation au numérique, il soulève aussi la question de la présentation de ces ressources, gage de leur visibilité et de leur accessibilité dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

L'ergonomie, nouvel enjeu dans la transmission du savoir

L'accessibilité est en effet intimement liée à l'ergonomie, qui permet la liaison, la compréhension et l'échange entre l'homme et la machine, et inversement. L'outil étant

74 André Tricot, *Apprentissage et documents numériques*, Paris, Belin, 2007, p. 237.

nécessaire à l'épanouissement du numérique, sa maîtrise l'est tout autant pour pouvoir en user.

Dans cette approche, la présentation des documents doit être soignée et travaillée, afin que l'utilisateur y retrouve ses repères traditionnels et qu'une prise en main intuitive et aisée de l'outil soit rendue possible. La BNPA s'est ainsi construite en tenant compte des recommandations nationales et internationales sur l'accessibilité des sites et des contenus numériques⁷⁵. L'attention s'est portée notamment sur plusieurs points, tels que la navigabilité et la présentation des contenus.

Il faut prendre en compte que l'Internet « ressemble plus au labyrinthe d'une ville médiévale, sans véritable architecte, qu'au bel ordonnancement d'une autoroute⁷⁶ » et que, même s'il constitue une manne informationnelle sans précédent, il amène trop souvent à noyer l'information pertinente et recherchée. Un état de fait qui décourage volontiers l'enseignant à la recherche de supports de cours et a fait naître le projet BNPA, qui se veut un espace en ligne rassemblant, en un même endroit, des documents jusque là dispersés, de telle manière qu'ils puissent être directement localisés et exploités. Pour rendre accessibles ces ressources, l'idée a été de proposer une présentation qui soit la plus conforme possible à la culture et aux pratiques habituelles des enseignants, qui trouveront ainsi un plan du site, des items intuitifs et simples ou encore une navigation facilitée par l'ajout d'hypertextes ou de sommaires intermédiaires. Ces préoccupations ont également fait une large place à l'utilisation d'images et de symboles, partant du principe qu'« [accessibles] d'un seul coup d'œil, [ils] permettent de représenter de façon économique et souvent universelle différents concepts opératoires, en faisant directement appel à l'imagerie⁷⁷ ». En somme, des fonctionnalités combinées et évolutives, imaginées pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des utilisateurs, qui usent également des potentialités nouvelles offertes par l'outil numérique.

La présentation des contenus joue, elle aussi, un rôle moteur dans la lisibilité de l'information. Derrière la forme se cache le sens, l'enjeu étant que celui-ci puisse être saisi sans nécessiter un effort cognitif trop important. Formes, couleurs, polices ou structure de la page sont autant d'aspects à considérer comme un moyen de capturer l'attention et d'offrir des clefs de compréhension à l'utilisateur. Dans le cadre de la BNPA, l'acculturation

75 Au niveau international, c'est le *World Wide Web Consortium (W3C)* qui a initié et qui continue de conduire une réflexion sur l'accessibilité des données sur les supports numériques, à travers sa *Web Accessibility Initiative (WAI)*, Initiative pour l'accessibilité du web. Ses recommandations, nommées *Web Content Accessibility Guidelines (WCAG)*, définissent douze critères d'accessibilité, articulés autour des quatre grands principes de perceptibilité, d'utilisabilité, de compréhensibilité et de robustesse. En France, peuvent être citées l'Association BrailleNet et l'Agence pour le développement de l'administration électronique (ADAE), qui a rédigé un « Référentiel accessibilité des services Internet de l'administration française.

76 Jacques Attali, « À propos des autoroutes de l'information », *Le Monde*, 9 novembre 95, p. 18, cité dans Guy Barrier, *Internet, clefs pour la lisibilité. Se former aux nouvelles exigences de l'hypermédia*, Issy-les-Moulineaux, ESF Editeur, 2000, p. 68. C'est Bill Clinton, alors candidat à la Maison blanche, qui avance le terme d'*Electronic superhighways* (autoroutes de l'information) en 1992 pour désigner l'Internet, réseau favorisant les échanges à l'échelle du monde, grâce à de lourdes infrastructures et à des connexions multiples.

77 *Ibid.*, p. 23.

au numérique passe par la culture imprimée des utilisateurs, qui apprécient de retrouver, sur ces nouveaux supports dématérialisés, leurs repères de lecture habituels.

Accompagner le passage d'une culture de l'imprimé à une culture du numérique nécessite d'imaginer de nouveaux modèles éditoriaux capables de faciliter cette transition. Pour pallier la peur ou la réticence devant pareils outils, le CRDP a proposé un produit strictement numérique qui se veut toutefois suffisamment proche des habitudes de lecture et de travail de son public pour être reconnu voire accepté. Loin d'être antinomique du papier, le numérique permet au contraire la complémentarité des supports et des ressources, stimulante et nécessaire.

Pour conclure, la démarche du CRDP doit néanmoins être appréhendée du point de vue de sa viabilité, car elle se heurte à plusieurs obstacles, susceptibles d'affaiblir son écho dans la sphère éducative actuelle.

III. Quelles perspectives ?

La première faiblesse de la BNPA tient peut-être à sa nature même. Proposant un outil et des ressources numériques, elle se heurte en effet à la déficience de formation et de connaissance du public qu'elle vise. Si les plus jeunes, bien souvent, ont plus de facilité que leurs aînés face aux nouvelles technologies, la fracture numérique est bien réelle et interdit d'homogénéiser des pratiques qui ne le sont en rien. Bien plus que les usages, ce sont les mentalités qui sont ici interpellées. Si le numérique remet en cause les pratiques éducatives, il ne pourra s'affirmer que s'il est accepté et reconnu comme vecteur d'une pédagogie nouvelle –ou renouvelée. L'enseignant, jusque là seul maître de sa classe, doit accepter qu'une part de son autorité et de son enseignement soit prise en charge par de nouveaux canaux. Médiateur de l'information, il se tient entre le savoir et l'apprenant, fait le lien entre eux, tel un acteur qui ne se limite pas à transmettre une connaissance mais lui donne consistance, réalité, et permet la constitution d'une culture informationnelle performante. Le problème de l'acculturation au numérique est bien symptomatique de ces évolutions et constitue un enjeu majeur pour la société de l'information de demain. Le passage d'une culture où l'imprimé a toute sa place et est reconnu comme seul vecteur de savoir, à une culture du numérique où les supports sont volatiles et dématérialisés, se pose ainsi d'autant plus. Le milieu scolaire et les personnes gravitant autour de lui doivent donc être à même de se positionner comme autant de relais à ces pratiques nouvelles.

La viabilité économique d'un tel système constitue une autre interrogation car, le CRDP étant un service public de l'État, l'accès à ce site en ligne est entièrement libre et gratuit. Pour qu'une telle initiative soit viable et puisse être pérennisée, un modèle économique spécifique reste à imaginer. Dans l'immédiat, l'enjeu est de continuer à proposer des documents préalablement sélectionnés, passés au crible de la critique et susceptibles de pouvoir être utilisés en classe. Si des réponses économiques doivent être trouvées et exploitées, la base gagnera sans doute en visibilité et en pertinence auprès des publics concernés si elle s'attache à mener ce travail critique et de sélection du savoir. Cet aspect recouvre aussi l'indispensable action de communication et de sensibilisation que doivent conduire les équipes institutionnelles pour que pareille action trouve un retentissement plus grand dans le milieu éducatif dans son ensemble.

L'initiative du CRDP, quoique modeste, a l'ambition de répondre aux questions ainsi posées. En soulignant la difficulté de cette entrée dans le numérique, ralentie notamment par des mentalités attachées aux supports traditionnels et à des pratiques éducatives « ayant fait leurs preuves », elle autorise néanmoins à penser qu'une telle évolution est possible. Lente et difficile, elle n'en est pas moins inéluctable et doit donc être accompagnée.

Le numérique impacte directement la manière de produire des ressources, en introduisant les notions de mutualisation, diffusion et ouverture dans les actions éditoriales traditionnelles. Le CRDP poursuit ainsi son action en direction des publics de l'éducation et se fixe, pour les années à venir, des orientations nettement dirigées vers ces nouveaux usages numériques.

Le numérique ne se pose donc pas seulement comme un nouveau support, mais il dessine également les contours de pratiques renouvelées dans l'appréhension de la lecture, du savoir et de sa transmission. La question de l'acculturation au numérique se pose avec d'autant plus d'acuité que celui-ci est appelé à se développer encore davantage et que sa maîtrise devient un enjeu pour se positionner dans le champ éditorial et la société de demain.

Anne **FRITSCH**

LA GESTION DES MUSÉES EN ALLEMAGNE À TRAVERS L'EXEMPLE DE L'INVENTAIRE

Mémoire de master Sciences et métiers de la culture, spécialité Patrimoines et musées, sous la direction de Benoît Bruant, soutenu le 16 septembre 2010.

Le terme de musée, notion en perpétuelle mutation, est cadré au niveau international depuis 1946 par l'ICOM⁷⁸ chargé de définir des normes et standards utiles aux institutions muséales. Une réflexion autour de la définition du musée permet de fixer leurs missions et activités, d'où l'importance d'une actualisation régulière. La dernière datant de 2007 est formulée comme suit :

« Le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation⁷⁹. »

Pour répondre à cette définition, en vigueur dans l'ensemble des pays membres de l'ICOM, différentes politiques sont mises en place au niveau national. En Allemagne, les musées devant répondre à ces critères ne sont entourés d'aucun cadre réglementaire, ils sont libres de gérer leurs activités et les missions qui leurs sont attribuées. C'est à travers l'une d'entre elles, l'inventaire, que la gestion des musées en Allemagne va être étudiée. Ce travail, considéré comme la mission essentielle d'un musée, correspond à l'enregistrement administratif d'un objet entrant dans une collection muséale mais également à l'ensemble de la documentation récoltée le concernant.

Pour bien comprendre la réalisation de l'inventaire en Allemagne, il est important de présenter les différents organismes qui régissent les musées allemands et plus particulièrement ceux du Bade-Wurtemberg. Une analyse concrète de la réalisation de l'inventaire, dans trois institutions de ce Land, sera ensuite présentée avant de passer au bilan de cette organisation suivi en ouverture d'une comparaison avec la situation en France.

I. Des organismes de conseils

L'État allemand n'a pas pour rôle de contrôler ni d'apporter son expertise aux musées comme c'est le cas en France. Ainsi, il n'existe pas de cadre réglementaire comme la loi de 2002⁸⁰, ni d'organisme de contrôle géré par l'État comme le Service des musées de

78 ICOM: International Council Of Museums.

79 Disponible en ligne sur : http://icom.museum/definition_fr.html (consulté le 24.02.11).

80 Loi n°2002-5 du 04 janvier 2002, relative aux musées de France, *Journal officiel* du 5 janvier 2002.

France (SMF)⁸¹. Un réseau d'organismes de conseils s'est cependant construit Outre-Rhin afin de soutenir les institutions muséales.

Le Museumsbund

En Allemagne, un organisme unique existe au niveau national, le Museumsbund, la fédération des musées, créée en 1917 et qui est un *Interessenverband*, un regroupement pour l'ensemble des musées allemands et des professionnels de ces institutions. Cet organisme est divisé en onze groupes d'études travaillant sur des thématiques spécifiques – musées historiques, musées d'histoire culturelle et artistique, musées d'histoire naturelle et musées techniques, documentation, administration, organisation d'exposition, marketing et travail de presse, musées de plein air, personnel en formation et enfin l'intégration sociale par le musée – permettant la recherche sur des sujets d'actualités et sur des solutions aux problèmes quotidiens des musées. Pour cela, chaque groupe organise régulièrement, en moyenne deux fois par an, des journées d'études ou des congrès pour tenter de répondre aux besoins des institutions. Ce regroupement joue ainsi un rôle de conseil auprès des musées, il coopère également avec d'autres institutions allemandes et internationales. Cet organisme est totalement indépendant, ses seules ressources financières proviennent des cotisations des musées ou des membres personnels. Il peut également solliciter des sponsors pour ses manifestations mais il est important de signaler que la majorité des participants sont bénévoles. Ainsi, le *Museumsbund* développe et coordonne des projets dans divers domaines, initie des sondages et des enquêtes et publie la revue *Museumskunde*, client du musée. Tous les musées peuvent adhérer à ce regroupement en payant une cotisation annuelle d'un montant d'environ cent € mais les structures les plus modestes préfèrent souvent adhérer à des organismes au niveau des *Länder*.

Le Museumsverband Baden-Württemberg

Il existe dans la majorité des *Länder* un organisme équivalent au *Museumsbund*. Dans le Bade-Wurtemberg, il s'agit de l'association des musées, le *Museumsverband Baden-Württemberg*. Comme son équivalent national, il fonctionne de manière autonome avec peu de financements et du personnel bénévole. Il est également divisé en groupes de travail, différents de ceux du *Museumsbund*, qui se présentent comme suit : archéologie, beaux-arts, bénévoles, photographie, musée de plein air, pédagogie, volontariat et scientifiques au musée. Il organise des journées d'étude sur des sujets plus généraux et non par groupe de travail. Les thèmes sont en lien avec la muséologie, la gestion des collections ou la valorisation du patrimoine. Comme pour le *Museumsbund*, les musées peuvent choisir ou non d'y adhérer. Les actions du *Museumsverband* sont complétées par celles d'un autre organisme local.

Le Landesstelle für Museumsbetreuung Baden-Württemberg

Un autre type d'organisme s'est également construit au niveau des *Länder* et correspond pour le Bade-Wurtemberg au *Landesstelle für Museumsbetreuung Baden-Württemberg*, le service régional pour l'accompagnement des musées. Comme son nom l'indique –

81 Anciennement DMF (Direction des musées de France).

Betreuung signifie « accompagnement, prise en charge » –, c'est un organisme auquel les musées n'ont pas besoin d'adhérer mais qui peut les conseiller et les aider financièrement. Cet organisme dépend du ministère de la Recherche du Bade-Wurtemberg qui finance ses actions ainsi que le personnel qu'il emploie.

Il se consacre beaucoup à l'actualité des musées et des expositions, publie deux revues – *Museumsbrief*, la lettre du musée, et *Museumsmagazin*, le magazine du musée –, mais n'organise pas de conférences ou de journées d'étude. Il est en revanche très dynamique en matière de gestion des collections et surtout d'inventaire⁸². Ces organismes ne sont pas présents dans tous les *Länder* et sont plus ou moins efficaces.

Cette présentation a permis de mettre en avant le dynamisme et la forte présence des organismes allemands auprès des musées. Malgré cela, l'organisation du travail d'inventaire, au sein des institutions muséales, reste totalement libre.

II. La réalisation de l'inventaire

Les musées allemands ne sont pas dans l'obligation de fournir un inventaire à jour, comme c'est le cas en France, et ils sont libres dans l'organisation de celui-ci. En revanche, les institutions, du moins celles qui vont être présentées, ont bien compris que l'inventaire et la documentation des œuvres étaient la clé de voûte de l'ensemble des activités quotidiennes d'un musée.

Le Museum am Burghof de Lörrach

Au *Museum am Burghof* de Lörrach, une informatisation des collections a été entamée depuis 1996 à partir de Faust, logiciel de gestion des collections⁸³. A l'époque, le musée étant une des premières institutions de taille moyenne à réaliser ce type de travail, les responsables du musée n'ont pu bénéficier de l'expérience d'autres structures et ont élaboré un protocole pour l'entrée des données dans le logiciel. Ils ont choisi de regrouper les différents champs à remplir dans cinq grandes rubriques : identification – description – origine, datation et utilisation – état de conservation – statut juridique et condition d'acquisition. Ils ont par la suite créé cinq fiches d'inventaire types, selon la catégorie du bien à inventorier : objets historiques, livres, documents graphiques, beaux-arts et zoologie. Les fiches sont réalisées sur le même modèle mais avec certains champs spécifiques intégrés en fonction de la nature de l'objet. Par exemple, le champ titre, n'est présent que pour la fiche beaux-arts et livres. Le musée possède également plusieurs inventaires papier qui ont précédé l'inventaire informatique. En effet, à l'arrivée de chaque nouveau conservateur, un nouveau système d'inventorisation était mis en place. Ainsi, trois inventaires se sont succédé, ce qui signifie qu'un objet peut avoir trois anciens numéros d'inventaire plus le nouveau numéro, en vigueur depuis 1990, et qui correspond à un préfixe en fonction de la catégorie de l'objet (par exemple T pour *Textilien*) avec un numéro de 1 à x. Deux séries d'anciens numéros d'inventaire sont également construites sur le même modèle mais

82 Disponible en ligne sur : <http://www.landesstelle.de/html/deutsch/aktuell/aktuell.php> (consulté le 24.02.11).

83 Logiciel développé et édité par l'entreprise *Doris Land Software-Entwicklung* située en Allemagne.

avec des préfixes différents. Il peut devenir complexe de retrouver des informations sur un objet, de savoir s'il a été inventorié ou non et combien de fois, car les trois inventaires sont restés inachevés. Il existe par conséquent trois types de fiches d'inventaire dans lesquelles des informations sur les objets peuvent être trouvées, si celui-ci est bien entendu marqué. Le musée possède également un *Eingangsbuch*, livre d'entrée, mais tenu à jour seulement depuis 1990.

Les employés qui réalisent l'inventaire informatique des collections sont des *Frei Mitarbeiter*, des chargés de mission avec des horaires libres et un salaire établi par le musée en fonction du nombre d'objets inventoriés. Ces personnes sont souvent des chercheurs, des docteurs chargés d'inventorier en priorité les objets proches de leur spécialité. Ainsi, les fiches d'inventaire sur la base de données du musée est très bien documentées, car un important travail de recherche est effectué en amont. Cependant, pour l'instant, on n'y trouve aucune information concernant les restaurations effectuées sur les objets, ni sur leur participation aux expositions, le musée ayant choisi de privilégier la documentation historique. Une photographie documentaire est réalisée au moment de l'inventorisation et est intégrée dans Faust. Les objets sont également mieux conditionnés et marqués de leur numéro d'inventaire. Ils sont ensuite stockés et localisés dans les réserves. Cependant, cette localisation ne figure pas dans Faust mais sur un tableur géré par le régisseur.

Ce travail commencé il y a quatorze ans est très long car aujourd'hui seule la moitié de la collection a été inventoriée, c'est-à-dire environ 25 000 objets sur 50 000. Ceci est dû à la réalisation du travail par des *Frei Mitarbeiter* qui ne sont pas présents à plein temps mais aussi parce que le travail de recherche est très poussé. Toutes les fiches d'inventaire sont relues par une personne du musée avant d'être accessibles sur la base de données. De plus, depuis le mois de juin 2010, une partie de leur base de données est accessible en ligne sur le site Internet du musée⁸⁴. Ainsi, le musée de Lörrach gère parfaitement la réalisation de son inventaire, mais qu'en est-il des autres musées possédant des collections plus importantes ?

L'Augustinermuseum de Freiburg

A l'*Augustinermuseum* de Freiburg, l'informatisation des collections a débuté en 1995 avec le logiciel Microsoft Access, cependant un nouveau logiciel spécialisé dans la gestion de collection a été mis en place en 2005. Leur choix s'est porté sur IMDAS PRO un logiciel de gestion des collections adopté par les *Landesmuseum*, les musées dépendants des *Länder*. Auparavant, plusieurs inventaires papier avaient également été réalisés comme à Lörrach. Aujourd'hui, en découle un système de numérotation complexe car les objets entrés au musée avant 1922 ont gardé leurs anciens numéros d'inventaire, alors que ceux entrés après 1922 ont été inventoriés avec le même système de numérotation qu'à Lörrach. En revanche, le musée possède un *Inventarbuch* et un *Eingangsbuch* depuis la création du musée. A partir de 1995, seul un *Eingansbuch* a été conservé pour des raisons juridiques et l'inventaire fut réalisé informatiquement. Celui-ci est principalement exécuté par des *Frei Mitarbeiter* mais en moindre nombre qu'à Lörrach. Ces cartes d'inventaire

84 Disponible en ligne sur : <http://www.museum-am-burghof.de/ceasy/modules/cms/main.php5?CPageId=288> (consulté le 24.02.11).

sont beaucoup moins complètes, le travail de recherche est bien moins important qu'au *Museum am Burghof*. C'est sans doute pour cela que l'ensemble de la collection, hormis les documents graphiques et les matrices de monnaies, a déjà été inventorié. Les fiches sont également corrigées avant d'être accessibles sur la base de données. Le musée rencontre toutefois un problème important avec le serveur informatique, où sont stockées les données, puisqu'il n'est pas assez puissant pour intégrer directement les photographies des objets dans IMDAS PRO. Un lien a alors été créé entre chaque fiche d'inventaire et sa photographie mais le système devra nécessairement s'améliorer. Comme à Lörrach, les modules restauration et exposition ne sont pas utilisés pour le moment. La localisation est intégrée dans la base de données pour simplifier la gestion puisque les objets du musée sont dispersés dans quatorze réserves différentes. Les anciennes fiches d'inventaire sont scannées pour garantir leur conservation et sont reliées aux fiches d'inventaire numériques. Ainsi, même si l'inventaire n'est pas très documenté, le musée dispose malgré tout d'un outil de gestion des collections efficace, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas dans d'autres musées, plus modestes, comme à Müllheim.

Le Markgräfler Museum de Müllheim

Le *Markgräfler Museum* de Müllheim ne possédait avant 2003 ni inventaire ni *Eingangsbuch* puisque le musée était géré par des bénévoles. A partir de cette date la base de données Primus accompagnée d'un *Eingangsbuch* ont été mis en place. Une personne a été recrutée deux jours par semaine pour la réalisation de l'inventaire, la Ville de Müllheim ne souhaitant pas attribuer davantage de financement pour cette mission. Le travail avance ainsi très lentement car le musée a pris le parti de bien documenter l'ensemble des objets. Pour cela, il consulte des spécialistes pour obtenir des informations concernant certaines catégories d'objets. Bien qu'apportant une plus-value qualitative, cela freine la progression de l'inventaire. Les objets inventoriés sont également conditionnés puis stockés dans les réserves. Pour le moment, 2 500 objets ont été inventoriés sur l'ensemble de la collection qui compte entre 12 000 et 15 000 objets. Les tableaux, objets de valeurs et le dépôt archéologique protégé par l'État, ont été traités en priorité.

III. Avantages et inconvénients de ce système

Ainsi, malgré l'absence de réglementation, la plupart des musées allemands sont en mesure de présenter un travail de qualité en matière d'inventaire. Cette constatation va amener au bilan de l'organisation allemande très différente de celle de la France.

Des organismes impliqués et dynamiques

Les organismes allemands n'ont pas pour objectif de réglementer le travail des musées mais uniquement de les conseiller. En matière d'inventaire, les musées sont libres de le réaliser en fonction de leurs besoins et de leurs moyens. En revanche, les organismes assurent une assistance auprès des institutions à travers différents outils. Le *Landesstelle für Museumsbetreuung* propose, par exemple, un logiciel gratuit de gestion des collections, Primus, utilisé par le musée de Müllheim et amélioré au fur et à mesure en concertation avec les musées. Le *Museumsverband Baden-Württemberg*, quant à lui, organise des journées d'étude, les dernières ayant pour thème l'inventaire, se sont déroulées en mai

2010⁸⁵. Au *Museumsbund*, le groupe de travail chargé de la documentation est également très actif. Ces organismes publient aussi régulièrement des aides méthodologiques pour les musées, preuve supplémentaire de leur dynamisme⁸⁶. Ils assurent ainsi parfaitement le rôle de conseil qui leur est attribué.

Cette forte implication est sans doute due à la construction de ce réseau puisqu'il est composé d'un seul et unique organisme au niveau national complété par des structures au niveau des *Länder*. Ce réseau régional, très important, permet à l'ensemble des musées, même les plus modestes, de se sentir concernés par les diverses actions. Ainsi, parmi les bénévoles de ces organismes, se retrouvent des personnes issues de petites et moyennes structures. Par exemple, Markus Moehring, directeur du *Museum am Burghof* de Lörrach, est responsable de la section musée historique au sein du *Museumsbund*, et Jan Merk, directeur du *Markgräfler Museum* de Müllheim est très impliqué au niveau du *Landesstelle für Museumsbetreuung*. Ceci participe très certainement au dynamisme et à l'efficacité de ces institutions allemandes. Cependant, tous ces aspects positifs ne font pas oublier leurs défauts.

Un manque d'homogénéité et de standardisation

Ce qui fait la force du système allemand est précisément aussi ce qui pourrait le fragiliser, c'est-à-dire l'absence de réglementation. En effet, le territoire allemand compte un nombre très important de musées puisque sont recensés uniquement dans le Bade-Wurtemberg plus de 1 200 institutions, c'est-à-dire autant que de musées labélisés « Musée de France » sur l'ensemble du territoire français. Il paraît évident que l'ensemble de ces institutions ne réalisent pas un travail professionnel et fassent preuve de laxisme vis-à-vis de certaines missions du musée, notamment l'inventaire. Ce n'est pas le cas des établissements cités précédemment mais si l'étude devait s'étendre à d'autres institutions, il est certain de trouver des structures appelées musées mais ne répondant absolument pas à la définition donnée par l'ICOM.

De ce fait, l'absence de réglementation entraîne également un manque d'homogénéité dans le travail des musées puisque chaque institution se réfère plus volontiers à un seul organisme. Par exemple le musée de Müllheim est plus proche du *Landesstelle für Museumsbetreuung* alors que celui de Lörrach se réfère au *Museumsbund*. L'inexistence de directives nationales pourrait alors entraîner des contradictions dans les conseils donnés aux musées. A Lörrach, on affirme que ce n'est pas le cas mais cette éventualité ne peut être écartée étant donné que les structures n'ont pas de lien entre elles.

Ce manque de centralisation entraîne également une défaillance, au niveau national, de la normalisation et des modèles de travail pour les musées. Par exemple, dans le cas de l'inventaire, les musées peuvent choisir d'intégrer les rubriques qu'ils souhaitent, il n'existe donc pas de fiches d'inventaire standardisées ni de thésaurus national, bien qu'un

85 Disponible en ligne sur : <http://www.museumsverband-bw.de/index.php/publikationen-und-tagungsvortraege/tagungsvortraege/60> (consulté le 24.02.11).

86 Deux exemples disponible en ligne sur : <http://www.landesstelle.de/media/File/Inventarbuch.pdf> et <http://www.landesstelle.de/media/File/TrachslerOderLapaire.pdf> (consulté le 24.02.11).

essai soit en cours⁸⁷. Ce dysfonctionnement se reflète sur la base de données nationale BAM-PORTAL⁸⁸. Ceci est également à l'origine de son manque de popularité auprès des musées puisqu'aucune des trois institutions étudiées n'a pour l'instant versé son inventaire sur ce site. Ces institutions privilégient un accès à leurs collections via le site Internet de leur musée. Alors à l'heure où justement l'accessibilité des collections semble être un véritable enjeu pour les musées, les lacunes du système allemand pourrait être handicapant.

Cependant, l'ensemble de ces éléments permet de conclure à l'efficacité du système de gestion des musées en Allemagne où l'absence de réglementation ne semble pas poser de problèmes majeurs.

Au regard de cette situation, l'approche de la législation française, avec l'obligation de récolement pour les musées labélisés à l'échéance de 2014, contraste. La loi de 2002 n'est pas à remettre en cause puisqu'en matière de protection du patrimoine, elle garantit inaliénabilité et imprescriptibilité à l'ensemble des collections inscrites sur un inventaire et elle assure la qualité et le professionnalisme des musées à travers l'attribution du label « Musée de France ». En revanche, d'autres aspects moins favorables peuvent être relevés comme l'obligation de récolement, qui ne semble pas adaptée à l'ensemble des structures et qui démontre une gestion des musées à deux vitesses. D'un côté, les musées d'art et musées nationaux qui possèdent déjà des inventaires à jour et qui ont les moyens financiers et humains de réaliser ce récolement, et de l'autre les institutions plus modestes avec des collections diverses qui n'ont pas encore d'inventaire ni les moyens de réaliser un récolement. Certes, ce travail permet de pallier l'absence d'inventaire, mais le résultat sera moins complet puisqu'il s'agit d'une simple vérification. De ce point de vue, le système allemand paraît mieux adapter à l'ensemble des institutions qui réalisent leurs inventaires en fonction de leurs moyens et de leurs besoins. D'autre part, en France l'organisme national, le SMF est de moins en moins présent, il ne joue plus activement son rôle de conseils auprès des institutions tandis que son rôle de contrôle risque d'être remis en cause d'ici 2014. C'est en effet à cette date-là, que le SMF est censé retirer le label aux musées n'ayant pas atteint les objectifs fixés par la loi de 2002, ce qui semble peu vraisemblable. Par ailleurs, on constate que le SMF s'adresse en priorité à une certaine catégorie de musées – comme d'ailleurs d'autres institutions comme l'Institut national du patrimoine – et ne dispose plus de moyens adéquats pour réaliser ses missions.

La tradition centralisatrice de l'État français apporte toutefois des outils indispensables visibles, par exemple, à travers la base Joconde⁸⁹ où l'ensemble des fiches d'inventaire correspondent aux mêmes standards, ce qui rend cette base de données efficace et agréable à consulter. Alors, soutenir davantage les musées les plus modestes pour qu'ils puissent atteindre les objectifs fixés par l'État et par ailleurs adapter le système aux musées scientifiques et techniques et aux muséums d'histoire naturelle, ne permettrait-il pas que chaque musée puisse bénéficier d'un outil de travail et de gestion efficace ? Ne faudrait-il donc pas justement renforcer une logique d'action cohérente en fonction de la

87 Disponible en ligne sur : <http://museum.zib.de/museumsvokabular/index.php?main=download&ls=9&co=we&ln=de> (consulté le 24.02.11).

88 Disponible en ligne sur : <http://www.bam-portal.de/> (consulté le 24.02.11).

89 Il est possible d'accéder à cette base de données d'après l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm> (consulté le 24.02.11).

spécificité française en dynamisant les services centraux – avec notamment les directions régionales des affaires culturelles – pour justement jouer un rôle plus important auprès de ces structures muséales?

Bibliographie - Webographie

- Loi n° 2002-5 du 04 janvier 2002, relative aux musées de France, *Journal officiel* n° 4 du 5 janvier 2002.
- Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, *Journal Officiel* du 12 juin 2004.
- Conseil international des musées. ICOM [en ligne]. Disponible sur : http://icom.museum/index_fr.html# (consulté le 24.02.11).
- Deutscher Museumsbund. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.museumsbund.de/> (consulté le 24.02.11).
- Direction des musées de France. Historique [en ligne]. Disponible sur : <http://www.dmf.culture.gouv.fr/> (consulté le 24.02.11)
- Museumsverband Baden-Württemberg. Herzlich Willkommen auf der Homepage des Museumsverbands Baden-Württemberg e.V. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.museumsverband-bw.de/> (consulté le 24.02.11).
- Landesstelle für Museumsbetreuung Baden-Württemberg. Willkommen bei der Landesstelle für Museumsbetreuung [en ligne]. Disponible sur : <http://www.landesstelle.de/html/deutsch/home/home.php> (consulté le 24.02.11).
- Ministère de la culture et de la communication. Patrimoines Création Industrie culturelle Médias [en ligne]. Disponible en ligne sur : <http://www.culture.gouv.fr/> (consulté le 24.02.11).

IV

ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Marie-Claire VITOUX

LES COTEAUX ET AUTRES ZUP

Journées d'études des vendredi 8 et samedi 9 octobre 2010

- Un lieu : Mulhouse, ville pionnière dans la question du logement ouvrier.
- Un moment d'anniversaire et de commémoration : 1960 : signature de la convention État-Ville pour créer l'une des dix premières ZUP de France.
- Une ambition : la Ville de Mulhouse vient de lancer une réflexion approfondie sur les Coteaux, zone résidentielle de la ZUP, approfondie au sens où il s'agit non pas seulement de gérer les « problèmes » de ce quartier au présent mais de le restructurer en profondeur pour l'avenir.
- Un outil : la compréhension du projet d'il y a cinquante ans. Le remodelage d'un quartier de plusieurs milliers d'appartements et donc d'habitants ne peut se réussir que si sa cohérence première est connue, comprise et dépassée. L'ambition des journées d'étude « les Coteaux et autres ZUP » était d'être cet outil.

Elles se sont déroulées en trois temps. Le vendredi matin, dans le grand amphithéâtre de l'illberg où s'étaient installées 120 personnes, cinq communications, celles de deux historiens, [Marie-Claire Vitoux (« De la Cité (1853) à la ZUP (1960) : continuités ou rupture dans la politique mulhousienne de logement social ? ») et Didier Burcklen (« La genèse du quartier des Coteaux à Mulhouse, une modernité urbaine tronquée »)], de Pieter Uyttenhove, historien de l'art spécialiste de Marcel Lods (« Marcel Lods, aux origines d'un urbanisme anti-urbain »), de Nicolas Michelin, architecte-urbaniste en charge de la réflexion actuelle sur les Coteaux, et de Jacques Donzelot, historien et sociologue de la ville et des banlieues, permirent de situer la question des Coteaux dans de pertinentes échelles-temps et spatiales. L'après-midi, un débat nourri et contradictoire réunit, outre les intervenants du matin, le maire de Mulhouse, M. Jean Rottner, ainsi que des « citoyens actifs » des Coteaux. Le samedi matin clôtura ce moment de réflexion et de débat par une visite sur site, organisée par la Ville de Mulhouse et commentée par l'historien Didier Burcklen et par des architectes mulhousiens ; ces journées d'étude constituaient en effet le week-end consacré à Mulhouse des Journées européennes de l'architecture. Ajoutons qu'un ouvrage rédigé par Marie-Claire Vitoux, Didier Burcklen et Pierre-Roland St Dizier, *Des Hommes et des Tours. Les Coteaux-Mulhouse, 1960-2010. La « fabrique d'un quartier »* (Place Stanislas, 2010), permet de retracer la genèse et l'évolution de ce quartier.

Pierre LAMARD, Nicolas STOSKOPF

ART & INDUSTRIE (XVIII^E-XXI^E SIÈCLES)

4^e Journées d'histoire industrielle de Mulhouse et de Belfort (18-19 novembre 2010)

Les quatrième Journées d'histoire industrielles ont été ouvertes le 18 novembre par Bernard Durand, premier vice-président de l'UHA, chargé de la recherche, qui a accueilli les participants et le public dans la salle Engelmann de la Société industrielle de Mulhouse. Les organisateurs remercient vivement Luc-René Gaillet, président de la SIM, d'avoir bien voulu mettre cette salle à leur disposition : la première journée du colloque a pu ainsi se dérouler dans un cadre prestigieux, mais aussi en parfait adéquation avec la thématique proposée.



18 novembre, salle Engelmann, Société industrielle de Mulhouse

Après que Jean-François Luneau (université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) eut posé le problème en explorant les hésitations du vocabulaire au XIX^e siècle pour désigner la

rencontre entre art et industrie, Nadège Sougy (Université de Neuchâtel), Marie-Agnès Dequidt (université Paris XII), Elodie Voillot (INHA) et Jérôme Rojon ont étudié l'évolution des métiers d'art confrontés à l'industrialisation. A la question de savoir si l'industrie pouvait servir aux arts, Serge Benoît (université d'Evry), Florence Riou (Centre François Viète, Nantes) et Éliane Michelin (Archives de Mulhouse), explorant le XIX^e siècle, ont apporté des réponses positives. Toujours au XIX^e siècle, le dialogue entre art décoratif et art industriel a été exploré par Robert Belot (UTMB), Fabienne Fravalo (INHA), Hervé Doucet (université de Strasbourg), Bernard Jacqué (UHA) et Jean-François Belhoste (EPHE).

Le lendemain, les participants ont été accueillis à l'UTBM par Robert Belot, directeur du laboratoire RECITS. La journée a démarré par trois exposés de Florent Le Bot (IDHE), Sébastien Quéquet (INHA) et Florence Slitine (Manufacture de Sèvres) sur la céramique, une industrie en quête d'artistes. La table ronde, animée selon une tradition bien établie, puisqu'il en est à sa troisième édition, par Jean-Claude Daumas (université de Franche-Comté, IUF) a permis de réunir Jean-Michel Borin (président de Beauvillé), David Cascaro (directeur de l'École d'art de Mulhouse), Hugues Baume (UTBM) et Jean-Claude Sagot (UTBM) qui ont débattu sur la place de l'art dans l'industrie d'aujourd'hui. Ils anticipaient ainsi, pour des raisons d'organisation, sur les trois dernières communications consacrées enjeux contemporains de l'esthétique industrielle que proposèrent Jean-Louis Loubet (université d'Evry), Jean-François Grevet (université d'Artois) et Claire Leymonerie (université de Savoie).

Ce compte-rendu est l'occasion de remercier pour leurs précieux conseils nos partenaires et amis du conseil scientifique, Jean-Claude Daumas, Michel Hau, Bernard Jacqué et Laurent Tissot, et d'exprimer notre reconnaissance pour son soutien financier au Conseil général du Haut-Rhin, partenaire fidèle des Journées d'histoire industrielle.

Céline **BORELLO**

IDENTITÉS CITOYENNES

Journée d'études, médiathèque de Mulhouse, 4 décembre 2010

À la suite d'une première journée d'études sur « Les identités plurielles et les cadres territoriaux », organisée par Céline Borello en janvier 2010, a été organisée conjointement avec ECA (UMR 7044) une journée d'études intitulée « Identités citoyennes ». Elle se proposait de reprendre une réflexion sur le thème de la construction identitaire déclinée autour de la notion de citoyenneté contextualisée. Cette notion est intimement liée à celle de la cité et du citoyen, celui qui exerce des droits juridiques et politiques, celui qui a des devoirs et des fonctions dans la société. Cette notion demande toutefois à être nuancée car, au-delà du théorique, le contexte géographique et temporel permet de mettre en évidence des niveaux de citoyenneté et d'infra-citoyenneté, différents degrés d'intégration ou d'exclusion d'une partie plus ou moins importante d'une société donnée. Intégration et exclusion sont les pôles extrêmes d'entrelacs socio-juridiques qu'il reste encore à démêler pour nombre de catégories sociales.

De fait plusieurs questions ont été abordées. Quelles sont les différentes définitions de la citoyenneté dans différentes sociétés ? Quelles sont les conditions d'appartenance à la cité et qui en est exclu ? Quelle est la place de l'étranger dans les différents types de cités au cours de l'histoire ? Est-ce que l'on réserve un traitement différent pour certaines catégories d'étrangers, dont notamment les intellectuels ou les artistes ? L'attention a été portée en particulier sur les différentes catégories exclues de la définition du citoyen de plein droit, mais qui relèvent également de différents traitements selon leur statut.

Sept communications ont été présentées par Jean-Pierre De Giorgio (université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II), Christophe Régina (université de Provence), Thierry Grandjean (UHA-ECA) et par Myriam Chopin-Pagotto, Marie-Claire Vitoux, Yves Frey et Brice Martin (UHA-CRESAT).

Exils et exilés

Journée d'études, médiathèque de Mulhouse, vendredi 2 décembre 2011

Dans le prolongement des deux premières journées d'études sur les identités, Céline Borello et Airton Pollini souhaitent attirer l'attention sur des individus en situation de nomadisme ou d'éloignement de leur territoire d'origine : les exilés. Cette thématique s'insère, d'une part, dans la perspective de nos laboratoires de recherche, et plus spécifiquement dans les axes « Anthropologie des identités » (ECA) et « Constructions des identités » (CRESAT). D'autre part, elle s'adosse au thème choisi cette année par le

festival Strasbourg-Méditerranée (du 26 novembre au 10 décembre 2011), portant sur « Les exil(s) ».

Pour comprendre la figure de l'exilé, il est essentiel de s'attarder sur l'acte de rupture constituant le départ, qui peut résulter d'un choix personnel ou collectif (intellectuel, culturel, familial...), ou bien être imposé par le contexte ou les circonstances politiques, économiques, religieuses... Le départ en soi conditionne-t-il le statut de l'exilé ? Dans quelle mesure le départ change-t-il l'identité et le sentiment d'appartenance des individus ? Quel regard différencié porte la société d'accueil selon les différentes figures d'exilés ? Quelle spécificité pouvons-nous établir dans une terminologie toujours multiple, parfois complexe et souvent instrumentalisée dans l'histoire, qui mélange l'exilé, l'immigré, l'étranger, en bref, l'Autre ?

Comme à l'occasion des rencontres précédentes, l'approche diachronique et pluridisciplinaire est privilégiée afin de dégager les éléments saillants d'une histoire sensible et souvent délicate à appréhender. L'intérêt sera particulièrement porté sur une réflexion problématisée et non seulement descriptive des liens entre le départ sous toutes ses formes, l'arrivée dans toutes ses difficultés et l'identité de l'individu, telle qu'elle est ressentie ou construite par la société d'accueil. La mise en parallèle des cas d'études venant de différentes périodes historiques et régions géographiques, tout comme le regard des différentes sciences humaines doivent permettre d'enrichir le débat sur ces questions.

Alain J. LEMAÎTRE

L'OPINION PUBLIQUE AU XVIII^E SIÈCLE (13 ET 14 MAI 2011)

Dans le cadre d'une collaboration entre l'université de Paris I- Panthéon-Sorbonne et l'université de Haute-Alsace, des philosophes, des philologues et des historiens se sont rencontrés à Mulhouse en mai 2011 pour travailler sur le thème de « L'opinion publique au XVIII^e siècle », dans un colloque international conçu par Bertrand Binoche, professeur de philosophie à Paris I et Alain J. Lemaître, professeur d'histoire moderne à l'université de Haute Alsace. Ce colloque a bénéficié du soutien de deux centres de recherches : le Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne (CHSPM – EA 1451) et le CRESAT.

Il s'agissait pour les enseignants-chercheurs de faire le point sur la dynamique nouvelle qui impulse les travaux sur l'opinion publique au terme d'une polémique suscitée par les travaux de Jürgen Habermas⁹⁰.

Parmi les œuvres qui marquent, à la fin du XX^e siècle, la réflexion sur l'opinion publique, les travaux de J.A.W. Gunn qui revient sur l'émergence et le développement du concept, en centrant son étude sur la vie publique en France de la Renaissance à la Révolution⁹¹, occupent une place singulière et c'est en référence à ses recherches que ce colloque a souhaité rassembler des chercheurs issus de champs disciplinaires différents.

Il a privilégié trois champs de réflexion :

- Une analyse *philologique* qui consistait à revenir sur l'apparition du syntagme dans sa matérialité linguistique. On devait s'interroger sur celui qui employait ce terme, sur les circonstances et la scène où il était apparu, et quel sens lui attribuait-on ? On s'est demandé également quels sont les syntagmes qui entraient en concurrence avec « opinion publique » (par exemple, « raison publique », « opinion nationale », « public », « opinions », etc.) et pourquoi « opinion publique » l'emportait sur ces autres syntagmes.
- Une réflexion *argumentative* qui exigeait de s'interroger sur l'utilisation du syntagme dans des discours argumentatifs forts ou d'une expression surdéterminée sans signification univoque assignable. Cette question fondamentale a contraint les chercheurs à se demander ce qu'est un concept...
- Une analyse *pratique* qui amène philosophes et historiens à se demander pourquoi et dans quelles circonstances on se mettait à parler à l'époque des Lumières. Qu'est-ce qui était suffisamment nouveau pour permettre à l'opinion publique de se manifester ? Doit-on regarder vers les lieux de sociabilités (les salons⁹² ou les loges, par exemple) ?

90 Jürgen Habermas, *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchung zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Suhrkamp, Frankfurt a. M., 1962. Traduction française très discutable, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1986.

91 J.A.W. Gunn, *Queen of the World : Opinion in the Public Life of France from the Renaissance to the Revolution*, Voltaire Foundation, Oxford, 1995.

92 Antoine Lilti, *Le monde des salons, sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

Doit-on se tourner vers la presse⁹³ et plus généralement vers les vecteurs de l'opinion ? Ses manifestations sont-elles à mettre en rapport avec la nature de la monarchie française ou avec la culture juridique et politique du monde parlementaire ? L'émergence de l'opinion publique est-elle avivée par les réformes fiscales ou économiques ? Ou encore par les polémiques autour du couple jansénistes/jésuites ?

Cela voudrait-il dire que l'opinion publique n'existe pas avant les Lumières ? Si cette hypothèse retenait l'attention, il faudrait alors se demander ce qui en tenait lieu avant le XVIII^e siècle. Considérer la foi, la doctrine comme « publiques » ? Dans cette dernière hypothèse les comparaisons avec les cultures britanniques ou allemandes issues des réformes du XVI^e siècle avaient tout leur sens pour mieux appréhender ce que Pascal appelle « la reine du monde »...

Programme des communications :

- Bertrand Binoche (université de Paris I- Sorbonne) : Présentation du colloque : un état des lieux.
- Joël M. Félix (university of Reading) : L'économie politique ou l'invention de l'opinion publique au XVIII^e siècle.
- Robert Mankin (université Denis Diderot, Paris VII) : Célébrité et opinion publique au XVIII^e siècle. Naissance d'un paradigme.
- Alain J. Lemaître (université de Haute-Alsace) : Le monde parlementaire en quête de légitimité.
- Frédéric Bidouze (université de Pau et des pays de l'Adour) : Les parlementaires rattrapés par l'opinion publique : de l'opinion passive et active (1787-1791).
- Julian Swann (Birkbeck College, University of London) : « Les biens viennent tous ensemble » : les ministres devant l'opinion publique au XVIII^e siècle.
- Michel Senellart (Ecole normale supérieure, Lyon) : Éléments pour une histoire de l'infamie.
- Sandro Landi (université Michel de Montaigne, Bordeaux 3) : Censure et opinion publique dans la France des Habsbourg.
- Bertrand Binoche (université de Paris I-Sorbonne) : Madame de Staël en 1798 : opinion et république.
- Susanne Lachenicht (Universität Bayreuth) : La presse et l'opinion publique dans le Saint Empire.
- Ayse Yuva (Humboldt Universität, Berlin) : Philosophie populaire et philosophie popularisée. Le statut ambigu de l'opinion publique à la fin du XVIII^e siècle en France.
- Tristan Coignard (université Michel de Montaigne, Bordeaux 3) : « Öffentlichkeiten » et ruptures historiques (1789, 1806, 1813). Les mutations du concept d'opinion publique dans l'espace germanophone.
- Jean-François Goubet (IUFM Nord-Pas-de-Calais, université d'Artois) : Le savant comme personne publique. Kant et Fichte sur la relation du philosophe universitaire à l'opinion cultivée.

93 Voir l'introduction de Pierre Réat, « Bilan et perspectives des recherches sur les gazettes », *L'information à l'époque moderne*, AHMUF, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2001.

CÉLINE BORELLO

LE PROTESTANTISME ET LES ŒUVRES EN EUROPE – INSTITUTIONS ET PRATIQUES CHARITABLES (XVI^E-XIX^E SIÈCLES) (16-18 JUIN 2011)

En juin s'est tenu un deuxième congrès international, sur « Le protestantisme et les œuvres en Europe – Institutions et pratiques charitables XVI^e-XIX^e siècles », organisé cette fois par Céline Borello, maître de conférences en histoire moderne à l'université de Haute-Alsace, en collaboration avec Philippe Chareyre (université de Pau et des Pays de l'Adour), Raymond A. Mentzer (University of Iowa) et Didier Poton (université de La Rochelle) qui constituent le comité scientifique.

La Réforme protestante repose sur l'affirmation du Salut par la seule grâce de Dieu et non pas par les œuvres des hommes. Cela n'oblitére pourtant pas une action envers les pauvres et une entreprise d'entraide communautaire au sens large. Celles-ci ne sont simplement plus garantes du salut, mais prolongement de la foi, application de l'amour du prochain et reconnaissance envers Dieu.

Ce colloque international a pour objectif d'interroger cette notion d'œuvre à travers plusieurs axes et à l'échelle européenne du XVI^e au XIX^e siècle. Tout d'abord, en réfléchissant sur les textes qui appellent à l'assistance envers son prochain, à l'occasion de journées particulières ou bien de manière plus lâche dans la vie du croyant. Textes théologiques, cours de formation pastorale, sermons prêchés, œuvres externes aux Églises qui seraient investies par les protestants sont autant de voies qui ont pu jouer leur rôle de stimulation à l'action charitable. La pratique concrète de ces œuvres ainsi théorisées nécessitera aussi une réflexion pour comprendre le passage du texte aux actes, indices ou non d'une mise en pratique de cet impératif chrétien. Dès lors, il sera nécessaire de comprendre quelles institutions le rendent possible quel que soit l'échelon géographique ou ecclésial auquel on se réfère. Les consistoires paraissent des rouages essentiels à la pratique d'entraide, mais sont-ils pour autant les seuls dans ce domaine ? Enfin, des figures peuvent être particulièrement actives dans le domaine de la charité qui elle-même a pu subir l'influence d'une conscience accrue de la dimension sociale de l'Évangile en fonction des époques.

Programme des communications :

- Marianne Carbonnier-Burkard (Institut protestant de théologie de Paris) : Les « visites charitables » du pasteur Drelincourt (1595-1669).
- Luc Daireaux (université de Caen Basse-Normandie) : Solidarité et assistance dans les sermons pastoraux français des années 1660 aux années 1680.
- Didier Boisson (université d'Angers) : Œuvres et pratique du jeûne dans les Églises réformées de France aux XVII^e-XVIII^e siècles.
- Amélie Lecoq (EPHE) : Œuvres et discours sotériologiques dans l'enseignement du Séminaire français de Lausanne au XVIII^e siècle.
- Céline Borello (université de Haute-Alsace) : Les œuvres dans l'homilétique du Désert.

- Timothy Fehler (Furman University, Greenville) : The Unknown Diaconate of Reformed Emden : The Consistory and the Discovery of the “Deacons of the Household of Faith”.
- Charles H. Parker (Saint-Louis University) : Welfare among “the heathens” : The Reformed diaconate in Asian communities under the Dutch East India Company.
- Judith Becker (Institute of European History, Mayence) : The theological value of social welfare in Western European strangers’ churches.
- Andrew Spicer (Oxford Brookes University, Oxford) : Poor Relief in the Exile Communities : London and Sandwich (1568-1573).
- Michelle Magdelaine (CNRS) : Le consistoire de l’Eglise française de Francfort face à l’afflux des réfugiés (1685-1695).
- Françoise Moreil (université d’Avignon et des Pays de Vaucluse) : « De la foi et des bonnes œuvres » dans la principauté d’Orange (XVI^e –XVII^e siècles).
- Edwin Bezzina (Memorial University of Newfoundland, Saint-Jean) : « La foi sans les œuvres est inutile » : Les protestants de Loudun et la pratique de la charité (1589-1685).
- Alain Joblin (université d’Artois) : L’aide aux pauvres dans l’Église réformée de Calais au XVII^e siècle.
- Philippe Chareyre (université de Pau et des Pays de l’Adour) : Les Dames de la charité et la concurrence charitable à Nîmes au XVII^e siècle.
- Danièle Tosato-Rigo (université de Lausanne) : Du pain et des livres. Des écoles de charité de Suisse romande en croisade pédagogique (XVIII^e siècle).
- Didier Poton (Université de La Rochelle) : L’assistance au sein de l’Église réformée de La Rochelle au XVIII^e siècle (1775-1792).
- David Tournier (université de Haute-Alsace) : Le protestantisme mulhousien et ses œuvres au XIX^e siècle : éthique et pragmatisme.
- Hélène Lanusse-Cazalé (université de Pau et des Pays de l’Adour) : L’Asile protestant d’Orthez : des femmes à l’œuvre (1852-1905).
- Carole Gabel (université de Pau et des Pays de l’Adour) : De l’assistance à l’entraide : la fondation de la Fraternité d’Oloron-Ste-Marie par le pasteur Albert Cadier (1879-1929).

2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRAT

Nicolas **STOSKOPF**

CRÉATION DU PÔLE DOCUMENTAIRE DE LA FONDERIE (PdF)

Le 2 juin 2010, Catherine Chambaud, présidente de la Société industrielle de Mulhouse (SIM), Alain Brillard, président de l'Université de Haute-Alsace (UHA) et Michel Samuel-Weiss, maire-adjoint de Mulhouse délégué à la culture, ont signé deux conventions, entre la SIM et l'UHA d'une part, entre la SIM et la Ville de Mulhouse d'autre part, qui sont l'aboutissement d'une histoire déjà longue et le point de départ d'un projet... durable.

- L'aboutissement, c'est celui d'un projet d'urbanisme lancé en 1997 par la Ville de Mulhouse et l'UHA visant à transformer le bâtiment industriel de la Fonderie, sur le site de l'ex-SACM, en un pôle universitaire et culturel rassemblant la Faculté des Sciences économiques, sociales et juridiques (FSSESJ), des archives, des bibliothèques, un centre d'art. Après l'emménagement des Archives de Mulhouse et du CERARE (dont les fonds ont été par la suite récupérés par les Archives de Mulhouse), les conventions du 2 juin 2010 règlent l'avenir de la bibliothèque historique de la SIM, rassemblée par les industriels mulhousiens depuis 1826 et gérée par l'UHA depuis 1986 sous le nom de Bibliothèque de l'Université et de la Société industrielle de Mulhouse (BUSIM) : la majeure partie de cette collection a rejoint au cours de l'été 2010 la nouvelle BUSIM, transférée des locaux de la SIM, place de la Bourse, à la Fonderie où elle est hébergée et toujours gérée par l'UHA ; le fonds Weiss, composé de 4 200 documents légués en 1892 par Armand Weiss, a été déposé à la Bibliothèque municipale de Mulhouse (BMM).

- Le point de départ, c'est celui du Pôle documentaire de la Fonderie (PdF), un projet de valorisation des collections documentaires (archives, livres, iconographie) sur le patrimoine et l'histoire industrielle, la culture scientifique et technique, actuellement conservées à la Fonderie ou dans d'autres sites mulhousiens (notamment la BMM). Partant du constat que l'offre documentaire ne crée pas, par génération spontanée, la demande en matière de recherche, le CRESAT, en liaison étroite avec le Service commun de documentation (SCD) de l'UHA et avec les divers partenaires qui se sont associés à ce projet, a pris l'initiative de la création de ce pôle de formation et de recherche dont l'objectif central est de fédérer des actions jusque-là dispersées.

Le Pôle documentaire de la Fonderie associe trois entités, la SIM, la Ville de Mulhouse et l'UHA, et cinq partenaires qui en émanent : SIM, Archives de Mulhouse, BMM, SCD, UHA. Il est ouvert à d'autres partenaires qui, sans être localisés à la Fonderie, seraient intéressés par les thématiques de ses collections et de ses travaux.

Une offre documentaire

Le PdF, c'est d'abord une offre documentaire spécialisée, combinant archives et bibliothèques⁹⁴ :

- Archives de Mulhouse : au fonds ancien qui remonte à 1236, aux archives administratives modernes et contemporaines, s'ajoutent un fonds iconographique de 80 000 images et des fonds privés de familles ou d'entreprises : Musée des familles Dollfus, Mieg, Koechlin, archives de la SACM, de la Filature Charles Mieg & Cie, de la Société Godefroy Engelmann, etc. Au total, 3 km linéaires de documents.

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les Archives de Mulhouse gèrent les documents rassemblés par le Centre rhénan d'archives et de recherches économiques (CERARE), créé en 1982. Plus d'une centaine de fonds d'entreprises, de fondations, d'associations, de cabinets d'architecte, représentant à leur tour 3,5 km linéaires, sont ainsi conservés, parmi lesquels les archives de la SOMCO, de la Société commerciale des potasses et de l'azote (SCPA), des Filatures du Florival, des Tuileries Oscar Lesage, de l'architecte Pierre-Yves Schoen ou encore de la société textile Napoléon Koechlin & Cie.

Enfin, en novembre 2009, l'entreprise DMC a déposé l'ensemble de son fonds documentaire et des objets constituant son musée. D'une richesse tout à fait exceptionnelle, ce fonds représente un total d'environ 3 km linéaires de documents qui devront être triés.

- La BUSIM est riche de 23 000 volumes et d'un millier de périodiques se répartissant en deux fonds :

- Le fonds patrimonial et historique – qui fait l'objet de la convention du 2 juin 2010 – compte environ 14 000 ouvrages et 1 000 titres de périodiques. Il est organisé en fonds thématiques : chimie-textile, mécanique, sciences naturelles, sciences sociales, industrie, commerce et finance, droit, mines, navigation, chemins de fer, beaux-arts, expositions universelles, alsatiques (histoire locale, à dominante économique), enseignement, numismatique, fonds Koechlin-Schlumberger (géologie, paléontologie, minéralogie).

- Le « fonds documentaire », constitué des acquisitions faites par l'UHA depuis 1986, compte 9 000 ouvrages et 30 abonnements à des titres de périodiques d'histoire industrielle et d'histoire des sciences. Il se caractérise par un regard à la fois local et international sur des thématiques comme la sociologie du travail, l'histoire économique et sociale, l'histoire des techniques, l'architecture et l'urbanisme industriels, l'histoire et la philosophie des sciences.

- La BMM est moins spécialisée, mais la richesse de ses collections patrimoniales renforce notablement l'offre du Pôle documentaire. Celles-ci se déclinent en trois composantes :

- Un fonds régional d'environ 26 000 ouvrages datant pour plus d'un tiers du XV^e à la fin du XIX^e siècle. Parmi ces alsatiques, se trouvent deux collections spécifiques

94 Informations communiquées par Eliane Michelon et Nathalie Mulot (Archives de Mulhouse), Anne-Marie Schaller et Florence Fleck (SCD) Jean-Arthur Creff et Bernadette Litschgi (BMM), Frédéric Guthmann et Jean-Pierre Reduron (SIM) qui, avec Catherine Krebs, puis Olivier Thévenin, et Nicolas Stoskopf (CRESAT) forment l'équipe fondatrice du PdF.

réunies par des érudits alsaciens : la bibliothèque à dominante historique de Charles Gérard, avocat colmarien (1814-1877), et le fonds Fritz Kessler (1854-1923).

- Un fonds général ancien de près de 30 000 ouvrages qui reflète la vocation d'une bibliothèque destinée à l'origine à l'étude et à l'érudition. Des ressources particulièrement précieuses y sont conservés (7 incunables, des manuscrits, des ouvrages de bibliophilie, 1 300 cartes et plans...).
- Un cabinet des estampes de quelque 6 500 gravures liées à la tradition de production graphique de Mulhouse et à son contexte industriel et culturel. Il comprend : les œuvres issues de la collection Gérard, le prestigieux dépôt de la SIM, le dépôt Lang-Verly, les collections Juillard-Engelmann et celles d'artistes de la région.
- La SIM n'est plus en mesure d'entretenir à ses frais musées et bibliothèques qui ont fait la réputation de Mulhouse, mais son esprit humaniste et philanthropique survit dans les nombreux dépôts effectués dans les collections publiques. En dehors des collections confiées à la BUSIM et à la BMM, les objets ethnographiques et décoratifs, soit plus de 1 500 pièces, sont déposées au Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse et 200 autres pièces au Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar. Les œuvres de Théodore Deck ont été prêtées au Musée du Florival de Guebwiller. Le Musée Électropolis de Mulhouse a reconstitué un cabinet de curiosités avec une partie des dépôts de la SIM. Le fonds minéralogique, soit environ 600 pièces, est confié à l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse. La très riche collection artistique du musée de la SIM a grandement souffert de la guerre. Le Musée des Beaux-arts de Mulhouse a bénéficié du dépôt de 550 œuvres des collections de la SIM tandis que d'autres se trouvent dans d'autres musées à Strasbourg, Meisenthal, Colmar, Woerth, mais également au Musée d'Orsay. Enfin, la SIM conserve dans ses locaux un millier d'objets, meubles, tableaux, objets historiques liés à l'histoire de la Compagnie.

Telles qu'elles se présentent, les collections rassemblées dans le Pôle documentaire constituent la mémoire régionale d'une aventure industrielle particulièrement remarquable depuis le XVIII^e siècle et portent un regard sur le monde articulé autour de quelques grands centres d'intérêt : sciences et techniques, économie industrielle, travail et question sociale. Il serait évidemment intéressant de fédérer d'autres ressources documentaires actuellement dispersées (écoles d'ingénieurs de l'UHA, musées techniques de Mulhouse) qui gagneraient à être présentées dans une offre globale.

Des objectifs

Le Pôle documentaire de la Fonderie, c'est ensuite un programme d'action qui se décline en cinq objectifs principaux :

- Informer les publics (chercheurs, étudiants, érudits) et, au-delà, la communauté scientifique dans son ensemble, de la richesse des collections et leurs potentialités.
- Développer les fonctionnalités de communication des documents via le catalogage et la numérisation des documents et la création d'un portail commun proposant liens, dossiers et documents mis en ligne.

- Exploiter les collections à des fins pédagogiques pour la formation des étudiants (voire des publics scolaires) et l'information du grand-public en choisissant des thèmes d'étude et d'animation successifs répondant à une demande sociale.
- Intensifier la recherche au niveau master et doctorat sur le patrimoine industriel, l'histoire des techniques, l'histoire des entreprises et du travail, et toutes les thématiques pouvant être nourries par les ressources du Pôle.
- Enrichir les collections par la poursuite du dépôt d'archives d'entreprises, l'acquisition d'ouvrages anciens et l'actualisation permanente des fonds contemporains (nouvelles publications, abonnements aux revues).

Ainsi, les partenaires entendent rester fidèles à l'esprit des fondateurs de la SIM en 1826 qui placèrent aux premiers rangs de leurs préoccupations la volonté de « réunir sur un point central un grand nombre d'éléments d'instruction » (article 1 des statuts et de la SIM) et de former « *une bibliothèque et un cabinet de lecture des meilleurs ouvrages et journaux, tant français qu'étrangers...* » (article 2).

Des réalisations et des projets

Les partenaires du PdF ont décidé de constituer un groupement d'intérêt scientifique (GIS) dont les statuts sont en cours de validation.

Sans attendre cette création officielle, le PdF s'est manifesté les 18 et 19 septembre 2010 en présentant cinq expositions à l'occasion des Journées européennes du patrimoine « Quand femmes et hommes construisent l'histoire » :

- La spécialiste de la broderie Thérèse de Dillmont (1846-1890) aux Archives de Mulhouse.
- Les industrielles Nicolas Koechlin (1781-1852) et André Koechlin (1789-1875) à la BUSIM.
- Le peintre Henri Zuber (1844-1909) à la SIM.
- Le lithographe Godefroy Engelmann (1788-1839) à la BMM.

Dans la perspective de l'inauguration du TGV Rhin-Rhône à Mulhouse en décembre 2011, la première année de travail effectif commun a été consacrée au thème du chemin de fer. Une exposition « Mulhouse, gare centrale » est en cours de préparation. Elle se propose de retracer la relation entre Mulhouse et l'histoire du chemin de fer depuis la construction de la ligne Mulhouse-Thann en 1839 à nos jours. Composée de douze panneaux illustrés, elle sera présentée simultanément en plusieurs lieux (SIM, BMM, Campus Fonderie, Cité du train, voire gare SNCF). Dans la salle d'honneur de la SIM et dans les salles d'exposition de la BMM, il sera possible d'enrichir considérablement la documentation en exposant des pièces originales provenant des collections du PdF : plans et dessins des gares de Mulhouse et du matériel roulant à la SIM, iconographie du paysage, du voyage et du tourisme à la BMM. Par ailleurs, un film en 3D reconstituant une des premières locomotives construites à Mulhouse sera réalisé par Jean-Christophe Dreyer, infographiste à l'IUT de Mulhouse (UHA). En marge du PdF, le CRESAT est enfin associé à d'autres manifestations prévues dans le cadre de l'inauguration du TGV Rhin-Rhône, notamment le colloque international et nomade « Station to station » conçu par Didier Girard, professeur à l'UHA, chercheur à l'ILLE.

Pierre FLUCK

LA BASE « IMAGES DE L'INDUSTRIE » EN LIGNE !

Rappelons que cette base iconographique a été créée à l'initiative du CRESAT (voir *Les Actes du CRESAT* n° 3, 2006, p. 112-113). Depuis la rentrée 2010, le CRESAT et la BUSIM œuvrent en partenariat à sa mise en ligne, dans le cadre du PdF. Pierre Fluck en assure la coordination scientifique et Florence Fleck la couverture administrative, avec le concours d'Annie Schaller et Viviane Debenath. Mélanie Edeline réalise le travail de mise en ligne dans le cadre d'un CDD.

Le fonds se compose originellement d'environ 15 000 clichés dont environ 30 % de photographies argentiques et 70 % de photographies au format numérique. Ces clichés se répartissent entre un fonds d'iconographie ancienne plutôt régional (23 % du total) et un fonds « paysages et sites industriels » couvrant 14 pays d'Europe. On peut estimer que la moitié environ de ce fonds pourra faire l'objet d'une mise en ligne.

Au 1^{er} mai 2011, 1 459 photos se trouvent déjà en ligne, en moyenne définition. Chaque série de clichés d'un site est accompagnée d'une notice descriptive sommaire sur l'histoire de l'entreprise concernée, les architectures des bâtiments ou, le cas échéant, les caractéristiques des objets techniques. Des mots-clés complètent chaque série, permettant une recherche par thèmes.

Ces clichés sont sur le site MédiHAL (Archives ouvertes de photographies et d'images scientifiques), peu pratique car il ne permet pas de faire apparaître des séries. Il est cependant envisagé, pour la suite, de porter directement les clichés dans la base Flora, système d'information du SCD (la bascule dans Flora des clichés déjà en ligne sur MédiHAL se produit courant mai 2011). La base se trouvera en lien dans la liste des bases de données que proposent le SCD. On pourra y faire une recherche par titre, thème, auteur, lieu, etc. Cette base « Images de l'industrie » sera également en lien direct avec la base de données sur les entreprises élaborée par Nicolas Stoskopf et Catherine Lourdel.

Au final, cette réalisation unique à notre connaissance représente un outil très puissant pour le chercheur en archéologie et histoire industrielles, tout en étant ouverte à un très large public.

Pierre **FLUCK**

PCR « ALTENBERG (SAINTE-MARIE-AUX-MINES, HAUT-RHIN) : FONDERIES ET MINES D'ARGENT, X^E-XVII^E SIÈCLES

La seconde campagne du Projet collectif de recherches triennuel Altenberg 2019-2011 a fortement consolidé les résultats acquis antérieurement et ouvre des perspectives élargies.

La première avancée de ce programme concerne *l'étalement dans la durée* de l'extraction et de la métallurgie de l'argent, qui fait de l'Altenberg un observatoire de sept siècles d'activité semi-continue (937-1637). Le stéréogramme des datations se complète de quatre résultats nouveaux : un carreau minier et son habitat daté de la charnière XII^e/XIII^e (site de la mine « Rumpapump », thermoluminescence = TL), un second ensemble du milieu du XIV^e (site de la mine Vieux-Saint-Guillaume, TL), une laverie de la seconde moitié du XV^e (dite « Bergarmuth », C14), un site de fonderie présumé daté de la fin du XV^e (« Sapin Vert », C14). Bien qu'imprécises, les datations par TL nous livrent – c'est une « première » pour l'Altenberg – des sites d'occupation permanente documentés en particulier par la signature d'une céramique abondante, le premier paraissant même couplé à une forge. Il n'est pas exclu que les diverses anomalies magnétiques mises en évidence par la prospection géophysique 2010 correspondent pour partie à d'autres habitats médiévaux : nous testerons cette hypothèse en 2011.

Ce même canevas chronologique, s'il ne doit pas faire illusion car il indique des marges d'incertitude, dégage avec un certain éclat l'enchaînement des exploitations. Dans ce continuum transparaissent peut-être des « zones de faiblesse » relatives comme la fin du XI^e et le début du XII^e, mais surtout, on y lit avec clarté des « pics » : l'époque des puits alignés sur les crêtes des filons au X^e, le « boom de l'An mil » (plutôt première moitié du XI^e), le XIV^e qui se précise dans le Haut-Altenberg avec le tracé d'un canal d'altitude et les fonderies du Pfaffenloch et d'Echery, le XV^e attesté par une population d'au moins cinq sites différents. Tout cela appuyé par l'étude de... 5 % du potentiel de l'Altenberg !

A ce stade d'avancement du projet, ce que nous avons appelé « révolution technique du Bas-Moyen Age » paraît se décliner en revêtant des formes plurielles. Durant le second XIII^e s'affirme la *première fonderie « hydraulique »* à Echery. Un chemin creux, pleinement révélé par les images aériennes « laser scanning », la relie à une mine du Haut-Altenberg dite « Vieux Rimpuy », qui a fait l'objet d'une étude parietale minutieuse sans néanmoins procurer de mobilier datant (pour l'avenir, ce type d'études gagnera à s'accompagner d'incisions dans les haldes correspondantes). Une seconde innovation se fait jour vers le milieu du XIV^e avec le *canal d'altitude* précité tracé pour un audacieux système d'exhaure. Une troisième est son utilisation dès le début du XV^e pour le lavage, c'est-à-dire le tri par l'eau des minerais concassés manuellement. Ce *process*, qui paraît démarrer à un stade quasi-expérimental à la fonderie de Pfaffenloch (seconde moitié du XIV^e), génère des sables et schlamms. Il se pratique en divers lieux dans le second XV^e (protolaveries du Haut-Altenberg et de « Bergarmuth »), en concurrence avec la façon ancienne de pratiquer la métallurgie, sur des minerais non purifiés et qui génère les traditionnelles scories

fayalifiques (fonderies « Charlotte » et « Sapin Vert » encore vers la fin du XV^e). Durant un quart de millénaire (1250-1500), l'Altenberg se révèle ainsi un lieu unique où observer la *promiscuité d'initiatives innovantes et de niches d'inertie*.

Brusquement éclairé à travers les campagnes 2007 à 2009, le XV^e siècle nous apparaît aussi documenté par les « épaves toponymiques » d'exploitations minières, dont nous avons revisité la nomenclature en nous interrogeant sur la part d'héritage qui échoit aux nouveaux exploitants du « boom » des années 1520.

Une petite opération opportuniste (dans une logique de sauvetage), à Fertrupt dans le bas de l'Altenberg, a permis de mettre au jour les traces d'une *fonderie couplée à un habitat* (céramique culinaire et de poêle), à quelques dizaines de mètres de la grande mine « Fundgrube » ouverte en 1502 (ou 1506 ?) par Brunon de Ribeaupierre. On y relève un hypothétique fond de four d'une grande rusticité (creusé dans les colluvions), mais surtout d'abondantes scories vitreuses « piquetées » d'une quantité anormale d'inclusions de plomb, comme si la nouvelle métallurgie appliquée à des minerais lavés (sans doute après bocardage hydraulique, c'est l'innovation de la charnière XV^e/XVI^e) ne s'avérait pas encore maîtrisée.

Les sites du premier XVI^e ont fait l'objet de deux opérations. En premier lieu, l'achèvement de la fouille de l'habitat (et officine d'essayeur ?) réimplanté sur le site d'une fonderie du début du XI^e elle-même installée... sur une halde de l'an mil (site dit « Patris ») s'est accompagné d'une étude systématique et exhaustive de la céramique culinaire (plus de cent pièces répertoriées). L'autre concerne la fonderie de Saint-Pierre-sur-l'Hâte, dont le site a livré des structures remarquables hélas pas en rapport avec la métallurgie. Comme à chaque campagne, une étude de sources est venue consolider les acquis des fouilles. Elle concerne pour 2010 le règlement de la fonderie seigneuriale d'Echery de 1533. Diverses précisions techniques en émergent qui peuvent être utilement confrontées avec les résultats de la fouille 2007-2008.

Les fonderies plus anciennes (« Charlotte », « Pfaffenloch », « Patris ») qui ont fait l'objet de décapages plus ou moins extensifs, marquées par d'abondants déchets archéométallurgiques, n'ont à ce jour pas procuré de fours mais seulement des surfaces rubéfiées pour partie gorgées de plomb. Ce constat relance le débat sur la matérialité de fours maçonnés pour la période médiévale. A « Charlotte » dans les niveaux XV^e, un minuscule foyer rectangulaire rappelle fort celui mis au jour à... l'Altenberg en Westphalie.

L'avancement de nos connaissances nous autorise dès à présent à conforter les résultats obtenus dans une mise en perspective avec les événements politiques (passage d'une économie monastique à une économie seigneuriale) et économique (affirmation des ateliers monétaires, usage des métaux...) locaux et régionaux. Dès aujourd'hui, nous envisageons d'étendre ce PCR (pour 2012-2014) à une échelle régionale. Deux thèses nouvelles (rentrées 2010 et 2011) accompagnent ce programme de recherche.

Pierre FLUCK

CONTRATS DIVERS

Un partenariat a été développé avec le BRGM dans le cadre d'une prestation pour le Groupement d'intérêt public GEODERIS, pour l'inventaire des risques liés à la présence d'anciens travaux miniers. Les informations cartographiques, en particulier en matière de topographies souterraines, ont été commentées et communiquées par Pierre Fluck à l'adresse de Patrick Vadala, pour les enveloppes des districts polymétalliques de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) et de Pontgibaud (Puy-de-Dôme).

Une convention d'étude a été signée le 3 mai 2010 entre l'UHA et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Alsace, représentée par sa directrice, Geneviève Chaux-Debry. Elle concerne la réalisation de la maquette d'une brochure de sensibilisation intitulée *Économie, société, développement durable : pour une politique alsacienne du patrimoine de notre industrie*. Le corps de la brochure se compose d'une typologie (appuyée d'exemples) montrant la diversité des sites ou paysages industriels hérités, suivie d'un développement sur leur reconversion réalisée ou potentielle. Cette partie s'appuie sur un « observatoire » de sites qui ont déjà fait l'objet de récupération, en Alsace avant tout mais aussi dans quelques autres régions d'Europe. Elle expose les contraintes et qualités d'une reconversion, puis analyse ses enjeux dans la logique de l'économie, du social et du développement durable. Cette brochure, en cours d'édition, est destinée à être largement diffusée pour servir d'outil de sensibilisation à l'adresse des élus, décideurs, propriétaires, mais aussi du grand public.

3. HOMMAGE À FRANÇOIS LIEBELIN

PIERRE FLUCK

François Liebelin, membre correspondant du CRESAT, nous a quittés le 7 janvier 2011. Pierre Fluck lui rend ici hommage.



François était des nôtres le 24 mai 2010 à l'occasion de la traditionnelle sortie du lundi de Pentecôte que la Fédération Patrimoine minier partage avec les chercheurs du CRESAT. Il en avait tant organisées et piloté de ces sorties, égal à lui-même, animé de son entrain légendaire ! A la Tête du Midi ce 24 mai, l'épreuve physique était au rendez-vous, les ascensions trop pénibles, François déjà amoindri fut contraint à rebrousser chemin. Il nous a quittés le 7 janvier 2011, âgé de 68 ans.

On dit que nul n'est irremplaçable. Quelle imposture ! François apporte l'implacable démonstration que cet adage est faux. Il fut d'abord un fantastique chercheur. Tout le monde connaît l'énorme érudition de ses travaux sur l'histoire des mines, il écrivait encore très récemment sur la tourmente de la Guerre de trente ans, et conduisait un chantier perpétuel en matière de recherche. Encyclopédie incarnée, il faisait aussi parler les documents d'archives, d'une façon magique comme peu d'historiens savent le faire. Il savait faire VIVRE l'Histoire à l'adresse des nombreux publics qu'il accueillait, en l'ancrant dans les paysages familiers ou insolites, dans un canal ou dans un étang, dans les architectures allant de la demeure du juge territorial jusqu'à la plus humble mesure,

dans une sorte d'archéologie des sociétés et des traditions qui va jusqu'à leur renaissance, et la Sainte-Barbe en est un des aboutissements. Car il était aussi grand musicien.

Comme président-fondateur de l'Association pour l'histoire et le patrimoine sous-sosgiens, il a créé, piloté et porté la revue *La Vôge* pour l'étude et la défense de nos héritages. Chercheur militant, il s'est lancé à corps perdu dans le combat pour le patrimoine industriel de sa région, en l'ancrant dans une recherche scientifique de qualité. Souvent seul contre tous, prêchant avec la fougue d'un évangéliste. Il s'est agrippé à sa sauvegarde, n'hésitant pas à démonter une machine à vapeur (et les initiés savent ce que cela représente), remettant en fonction les derniers métiers sauvés des derniers tissages sous-vosgiens, rassemblant une myriade de machines-outils et escaladant au besoin la toiture de la grande fabrique à étages du Puix pour en remplacer les tuiles arrachées par le vent. Car il possédait aussi le métier, celui, manuel, du savoir-faire du mécanicien (il s'était formé dans l'atelier de décolletage de son père) comme celui du pédagogue et de l'enseignant rompu. Avec l'énergie du désespoir, il s'est battu deux décennies durant pour un écomusée du textile et des fonderies, en butte à d'indigents cabinets parisiens, et peu suivi par des décideurs politiques indécis.

Pourtant, son projet s'inscrivait dans l'excellence. L'avenir montrera qu'il avait raison, François. La maladie lui a fait lâcher prise.

Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre, c'est de nous efforcer de ne pas laisser tomber le combat qu'il a conduit. Avec nos moyens, du mieux que nous le pourrons. Le voyage n'est pas fini sur le chemin de la connaissance et du patrimoine. Nous ne laisserons pas éteindre cette flamme.

Adieu, l'ami, au revoir François.

4. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2009 ET 2010

Céline BORELLO

- « Texte et contexte : la violence dans les sermons protestants du XVIII^e siècle », L. Faggion et C. Regina (dir.), *La violence. Regards croisés sur une réalité multiple*, Paris, CNRS Editions, 2010, p. 471-494.
- « Joseph Dufour et l'exotisme : les Océaniens au début du XIX^e siècle, histoire d'une rencontre à travers le papier peint », in B. Jacqué et G. Pastiaux-Tririat (dir.), *Joseph Dufour, manufacturier de papier peint*, Rennes, PUR, 2010, p.161-181.
- « Profane writings as vehicles of faith : a study of the evangelization of the South Seas in late XVIIIth century England », in A. Bandry-Scubbi et J.J. Chardin, *La diffusion de l'écrit / Spreading the written word, Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles (HS n° 2) 2010*, p.105-121.
- « Les missionnaires européens des Mers du Sud (fin XVI^e- début XIX^e siècle) : de la foi dans le voyage au voyage pour la foi », in D. Dinet, J.M. Grandhomme et I. Laboulais, *Les formes du voyage. Approches interdisciplinaires*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, p. 25-36.

Benoît BRUANT

- « Hansi de A à Z » in Yannick Scheibling et Roland Muller (dir.), *Tout Hansi, son oeuvre complète en 1500 images*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2009.
- « Jean-Jacques Waltz », *Allgemeines Künstlerlexicon*, KG Saur Verlag, 2010.

Anne-Marie BRULEAUX

- « Une ressource archivistique essentielle : le PIAF et ses nouvelles opportunités », *Gazette des Archives*, n° 218 (*La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui*), décembre 2010, p. 147-155.

Myriam CHOPIN

- « L'un et l'autre au miroir de l'historiographie des XV^e et XVI^e siècles » in Frédéric Manche (dir.), *Désirs énigmatiques, attirances combattues, répulsions douloureuses, dédains fabriqués*, Paris, coll. Orizons, L'Harmattan, 2009, p. 13-30.

Karine DIETRICH-CHENEL

- « La présence allemande » (en col. avec Marie-Claire Vitoux), in Yves Frey (dir.), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Nancy, Edition Place Stanislas, 2009, p. 93-114 et 115-124.
- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », in International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010, en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/>. (en coll. avec Brice Martin).

Pierre FLUCK

- « Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), Altenberg. PCR « fonderies et mines d'argent, X^e-XVII^e siècles », *Archéologie médiévale*, 39, CNRS éd., 2009, p. 329-330.
- « Minerais, prospection et modes d'acquisition (Moyen-Âge, Renaissance), Actes de la table ronde « Hommes et matières premières dans le Bassin Parisien », Nanterre, octobre 2008, *Archéologie du Bassin Parisien*, Ed. UMR 7041 « Archéologie et Sciences de l'Antiquité », Nanterre, nov. 2009, p. 83-95.
- « La lente agonie des mines de Sainte-Marie-aux-Mines (1633-1636) », Colloque international « Les mines en Europe du Moyen-Âge au XX^e siècle », Institut Catholique de Paris et UMR 858, 27-29.01.2000, en ligne sur Hal-SHS, 2009 (http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/22/68/PDF/FLUCK_paris_2000.pdf)
- « PCR Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) : PCR Mines et métallurgie à l'Altenberg, X^e-XVI^e siècles, *Archéologie médiévale* 40, CNRS éd., juin 2010, p. 326-327
- « Le secteur du textile en France de l'Est : Mulhouse et Wesserling (Haut-Rhin), la filature Ebel à Wasselonne (Bas-Rhin) : trois sites d'exception », *Section Textile du TICCIH*, Sedan, 31.05 et 1-2.06.2007, en ligne [hal-00491640], 2010.
- « Saint-Louis-Eisenthür (Sainte-Marie-aux-Mines, France de l'Est) : sans doute la plus belle mine d'argent de la Renaissance. Bientôt vingt ans d'ouverture au public », *13^e Congrès International du TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage)*, Italie (2006) [hal-00491334], 2010.
- « Les mines de plomb, cuivre et argent de la Renaissance ont généré des paysages contrastés. L'exemple de l'Alsace et des Vosges (France de l'Est) », *13^e Congrès International du TICCIH*, France (2006) [hal-00491004], 2010.
- « Les machines d'exhaure dans les mines vosgiennes, et le cas particulier du puits de Lalaye (Bas-Rhin), un monument d'histoire des techniques », 48^e Colloque

international d'Etudes humanistes *Les machines à la Renaissance*, France (2005) [hal-00491340], 2010.

- « A Mulhouse, trois fleurons se préparent à quitter la scène », *L'Archéologie industrielle en France*, 56, déc. 2010, p. 58-63

- « Archéologie minière et métallurgique, Rapport du vice-président Grand-Est », H3 *Société archéologique française pour l'étude des mines et de la métallurgie. Bulletin de liaison* 2009-2010, p. 10-17, 2010. .

- « Qu'avons-nous fait du jardin enchanté ? Splendeur et misère du jardin Reber, ou Aux limites de l'archéologie », *Société d'histoire du Val de Lièpvre*, 32^e cahier, 2010, p. 95-113

- « Les usines de Wasselonne (Bas-Rhin) à travers la loupe des étudiants de l'université de Haute-Alsace », *L'Archéologie industrielle en France*, 57, déc. 2010, p. 62-73 (en col. avec la promotion 2009-2010 du master « patrimoine et musées » de l'UHA).

- « Historical mining and smelting in the Vosges Mountains (France) recorded in two ombrotrophic peat bogs », *Journal of Geochemical Exploration*, 107, 2010, p. 9-20 (en col. avec B. Forel *et alii*).

Yves FREY

- *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, préface de Gérard Noiriel, Nancy, Edition Place Stanislas, 2009 (direction d'ouvrage).

- « Être algérien à Mulhouse en 1950 » *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 20, 2010, p. 81-92.

- « Pierre de Retz de Serviès » in Jean-Claude Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, p. 592-593.

- « Le travail des immigrés au XX^e siècle », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 21, année 2010, p. 87-98.

Bernard JACQUÉ

- « The Ostankino's papers : a world heritage in Russia » ; « Why use borders ? », *The Wallpaper History Review*, Londres, 2009, p. 8-10 et 21-23.

- « From papiers en feuilles to décor : the industrialisation of decoration », New discoveries, new research, Papers from the international wallpaper conference at the Nordiska Museet, Stockholm, 2007, Stockholm 2009, p. 8-19.

- « Drapery wallpapers by Dufour and Dufour & Leroy, 1808-1830 : imitation or creation », *Studies in the decorative arts*, New York, vol. XVII, n° 1, 2009-2010, p. 68-95.
- « L'industrie textile de Mulhouse au XIX^e siècle », *Rêve de cachemire, cachemires de rêve*, catalogue d'exposition, Musée de l'impression sur étoffes de Mulhouse, Mulhouse, 2009, p. 28-29.
- « L'histoire des musées : le printemps des musées mulhousiens après la Seconde guerre mondiale » ; « Le musée du papier peint », *Mulhouse, les musées des temps modernes*, Strasbourg, 2009, p. 8-10 et 60-72.
- « Les paysages de Jean Zuber & Cie », *Si Rhin-Sud était un jardin, Actes de la table ronde Rhin-Sud* n° 8, 24 octobre 2008, Mulhouse, 2009, p. 11-17.
- *Joseph Dufour, Manufacturier de papier peint*, Rennes, PUR, 2010, 296 p. (direction c'ouvrage en col. avec Georgette Pastiaux-Thiriati).
- *Papiers peints, l'histoire des motifs, XVIII^e et XIX^e siècles*, Dourdan, éditions Vial, 2010, 214 p.
- « L'âge d'or du papier peint dans les collections du Musée national suisse » « Un mythe concrétisé : le papier peint panoramique à iconographie suisse, *Papiers peints, poésie des murs*, catalogue d'exposition, Musée national suisse, château de Prangins, p. 9-40 et 41-56.
- « Papiers peints de Genève », *Décor, design & industrie*, catalogue d'exposition, Musées d'art et d'histoire, Genève, p. 471-484.
- « A propos des draperies de papier peint de la manufacture Dufour et Dufour & Leroy (1808-1830) », Bernard Jacqué et Georgette Pastiaux-Thiriati (dir.) *Joseph Dufour, Manufacturier de papier peint*, Rennes, PUR, 2010, p. 215-236.
- « Note sur le déclin des ateliers de dessin mulhousiens à la fin du XIX^e siècle », « Les métiers ouvriers à Mulhouse : une aristocratie ouvrière », *Annuaire historique de Mulhouse*, t.21, 2010, p. 37-40 et 113-120.

Odile KAMMERER

- « Mulhouse », in Bernard Vogler (dir.), *La Décapole*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2009, p. 331-355.
- *Atlas historique de l'Alsace*, direction d'ouvrage, en ligne sur <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>

Alain J. LEMAITRE

- « Les plans d'éducation en France et dans l'Empire au milieu du XVIII^e siècle : La Chalotais et von Justi », in François Cadilhon, Michel Combet et Marguerite Figeac (dir.), *Construire l'éducation de l'Ancien Régime à nos jours*, éd., Presses de l'université de Bordeaux, Bordeaux, 2009, p. 159-174.
- « Figures de proue : les chefs de l'orchestre de Mulhouse (1941-2009) » ; « La vie musicale à Mulhouse : vingt ans après... », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 20, 2009, p. 75-80 et 139-142.
- *Le monde parlementaire au XVIII^e siècle. L'invention d'un discours politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 (direction d'ouvrage)
- « Fragments d'un discours républicain » ; « Sujets et citoyens », in Alain J. Lemaître (dir.), *Le monde parlementaire au XVIII^e siècle. L'invention d'un discours politique*, Rennes, PUR, 2010, p. 9-16 et 255-263.
- « L'autonomie dans la dépendance : le Conseil souverain d'Alsace sous Louis XIV », in G. Aubert et O. Chaline (dir.), *Les parlements de Louis XIV. Opposition, coopération, autonomisation ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p.133-150.
- « Marc Clémur : la souveraineté lyrique » ; « La vie musicale à Mulhouse : à la croisée des chemins », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 21, 2010, p. 33-36 et 179-182.

Brice MARTIN

- « Réflexion typologique et proposition de classification autour de l'objet géographique « jardin » et le processus de « jardinage » », Actes de la Table Ronde Rhin Sud n° 8 - 24 octobre 2008 , CRESAT-RECITS, JD Bentzinger ed., p. 123-136, 2009.
- « *La mortalité comme indicateur du niveau de risque ne montagne* », in G. Boëtsch, M. Signoli, S. Tzortzis, Actes du colloque international d'anthropologie des populations alpines, Ed. des Hautes-Alpes, Gap, p. 187-196, 2009.
- « Analyse géohistorique du risque d'avalanche dans le massif des Vosges », *La Houille Blanche*, n° 2, 2009, p. 94-101 (en col. avec Florie Giacona).
- « Medium-high mountain approach to avalanche risk. The Vosges Range as a case study », *Territorium*, n° 16, 2009 p. 113-120 (en col. avec Florie Giacona).

- « Une base de données historiques pour gérer les risques de demain, l'exemple de Vars (Hautes-Alpes, France) », in Nancy Meschinot de Richemond (dir.), *Quelles archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques demain ? Approches géographiques et historiques*, Collection Géorisques, n° 3, Montpellier, PULM, 2010.
- « Forgotten disaster or mastered risk ? Geo-historical approach of flood risk in urban area. Exemple of Mulhouse (Elsass, France) », in *Territorium*, n°17, Coimbra, 2010, p. 96-103.
- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé Rhénan (Alsace / Pays de Bade) », Actes du colloque *Risques d'inondation en Île de France, 100 ans après les crues de 1910, 24-25 mars 2010*, éd. de la SHF, Paris, 2010, p.85-92.
- « The variability of European floods since AD 1500 », *Climatic Change*, Springer, 101, 2010, p.235-256, (en col. avec Rüdiger Glaser).
- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/>
- « Territorialisation ou déterritorialisation du risque ? Analyse comparative et critique de la procédure de réalisation des PPRNP », *RISEO*, n° 1, 2010, (revue en ligne : <http://www.riseo.fr>).

Bernard REITEL

- « Pouvoir politique et production d'espace urbain : les politiques d'aménagement de la centralité urbaine à Berlin (1949-2007) », in Colette Vallat (dir.), *Pérennités urbaines ou la ville au-delà de ses métamorphoses*, volume 1, *Traces*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 35-48.
- « Le Rhin supérieur, une région transfrontalière en construction ? Une approche géographique d'une situation frontalière », in Birte Wassenberg (dir.) *Vivre et penser la coopération transfrontalière : les régions frontalières françaises*, Steiner-Verlag, Études sur l'histoire de l'intégration européenne, Stuttgart, 2009, p. 289-306.
- « Metropolitan cross-border integration in Europe: Evidence from Luxembourg, Basel and Geneva », in *Environment and Planning C - Government and Policy* 27 (5), 2009, p. 922-939 (en col. avec C. Sohn et O. Walther).
- « Analyse comparée de l'intégration métropolitaine transfrontalière en Europe », *Territoire en mouvement* 2007-4, (paru en 2010), p. 62-75 (en col. avec C. Sohn et O. Walther).

Olivier RICHARD

- *Mémoires bourgeoises. Memoria et identité urbaine à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 364 p.
- « Élire pour contraindre ? L'élection du conseil de Ratisbonne à la fin du Moyen Âge », in Corinne Péneau (dir.), *Élections et pouvoirs politiques du VII^e au XVII^e siècle*, Pompignac, Éditions Bière, 2009, p. 195-210.
- « Haus und agnatisches Familienbewusstsein im spätmittelalterlichen Regensburg », in Karin Czaja et Gabriela Signori (dir.), *Häuser – Namen – Identitäten. Beiträge zur spätmittelalterlichen und frühneuzeitlichen Stadtgeschichte*, Konstanz, UVK, 2009, p. 93-108.
- « Eine Stadt, mehrere Patrone? Regensburg im Spätmittelalter », in Susanne Ehrich, Jörg Oberste (dir.), *Städtische Kulte im Mittelalter*, Regensburg, Schnell & Steiner, 2010, p.139-152.
- « Villes médiévales et serment : une enquête », in Élisabeth Clementz (dir.), *Autorité, liberté, contrainte en Alsace. Regards sur l'histoire d'Alsace XI^e-XXI^e siècle*, Strasbourg, Éd. Place Stanislas, 2010, p. 73-81 (en col. avec Laurence Buchholtzer).
- « Arme und Armenfürsorge in Regensburger Testamenten des Spätmittelalters », in Artur Dirmeier (dir.), *Organisierte Barmherzigkeit. Armenpflege und Hospitalwesen in Mittelalter und Früher Neuzeit*, Regensburg, Pustet, 2010, p. 67-83.
- « Memoria et institutions municipales à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge », *Histoire urbaine* 27, avril 2010, p. 77-91.
- Coordination de *Fondations pieuses et religion civique dans l'Empire XVe-XVIe siècle*, numéro thématique de la revue *Histoire Urbaine* 27, avril 2010, p. 5-120.

Nicolas STOSKOPF

- *150 ans du CIC (1859-2009)*, tome 1 : *Une audace bien tempérée*, 311 p. ; tome 2 : *Un album de famille*, 260 p., Paris, Editions La Branche, 2009.
- *1974-1984, une décennie de désindustrialisation ?*, Actes des Premières Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 16-17 octobre 2007, Paris, Picard, 2009 (direction d'ouvrage, en col. avec Pierre Lamard).
- « Les processus d'extinction et de renouvellement dans le capitalisme alsacien après la Seconde Guerre mondiale », in Michel Hau (dir.), *Regards sur le capitalisme rhénan*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2009, p. 33-40.

- « Des industriels contre le travail des enfants : l'exemple de l'Alsace (1827-1848) », in Michel Woronoff (dir.), *Le progrès social*, Institut de France, conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts, Akademos n° 29, septembre 2009, p. 155-162.
- « Trois aspects d'une crise industrielle : la Fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse de 1974 à 1983 », in Laurent Comaille (dir.), *Entreprises et crises économiques au XX^e siècle*, actes du colloque de Metz, octobre 2005, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2009, p. 119-131.
- « Qu'est-ce que la haute banque parisienne au XIX^e siècle ? », Journée d'études sur l'histoire de la haute banque, 16 novembre 2000, Fondation pour l'histoire de la haute banque, en ligne sur Hal-SHS, 2009.
- Le défi économique ou comment sortir de l'ordinaire ?, mémoire de synthèse HDR, décembre 2002, en ligne sur Hal-SHS, 2009.
- L'industrie chimique en question, actes des 2^e Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 16-17 octobre 2008, Paris, Picard, 2010, 315 p. (direction d'ouvrage en col. avec Pierre Lamard).
- Morny et l'invention de Deauville, actes du colloque du cent-cinquantième de Deauville, Paris, Armand Colin, 2010 (direction d'ouvrage en col. avec Dominique Barjot et Eric Anceau)
- « La révolution bancaire », Napoléon III, n° 9, janvier-février-mars 2010, p. 64-71.
- « Grandeur et décadence du patronat alsacien (XVIII^e-XXI^e siècles) », *Centraliens*, n° 601, avril 2010, p. 78-81 (en col. avec Michel Hau).
- « Le rôle du père en Alsace du XVIII^e siècle à nos jours », *Autorité, liberté, contrainte en Alsace*, colloque des 90 ans de l'Institut d'histoire d'Alsace, Strasbourg, 1-3 octobre.2009, Nancy-Colmar, Éditions Place Stanislas, 2010, p. 217-225 (en col. avec Michel Hau).
- « Labour intensive industrialisation : the case of XIXth century Alsace », in Gareth Austin et Kaoru Sugihara (dir.), *Labour-intensive industrialization in Global History*, Routledge, London, 2010.
- « Les Schlumberger de l'École centrale », *Centraliens*, n° 603, juillet 2010, p. 76-80 (en col. avec Michel Hau).
- « Morny et son groupe : des affaires à la villégiature », « Morny et le système bancaire », in Dominique Barjot, Eric Anceau, Nicolas Stoskopf (dir.), *Morny et l'invention de Deauville*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 43-60 et 153-165.

- « Banquiers régionaux », « Brasseurs alsaciens », « Ettore Bugatti », « Cotonniers alsaciens », « Dirigeants de la banque Lazare », « Famille Schlumberger » (en col. avec Michel Hau), « Famille Seydoux », « Paul-Louis Weiller », « Frères Willot » in Jean-Claude Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010.

- « André Koechlin & Cie, SACM, Wärtsilä, histoire de la Fonderie (D'Giesserei) à Mulhouse (1826-2007) », en ligne sur HAL-SHS, 2010.

- « La métallurgie en Alsace vers 1840 », « L'industrie textile... », « Les brasseries alsaciennes à la fin du Second Empire », « La concentration des brasseries alsaciennes de 1959 à 2010 », cartes in Odile Kammerer (dir.), *Atlas historique d'Alsace*, 2010, en ligne.

Olivier THEVENIN

- *Sociologie d'une institution cinématographique : la S.R.F. et la Quinzaine des Réalisateurs*, Paris, L'Harmattan, 2009.

- *Les Territoires de la démocratisation culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2009, (en col. avec Olivier Moeschler).

Marie-Claire VITOUX

- « Les mots font de la résistance. Journal de Marie-Joseph Bopp, Colmar, 1940-1945 », Journée d'études *Victor Klemperer, La langue confisquée*, 25 avril 2009, Centre européen du Résistant Déporté, <http://www.struthof.fr/fileadmin>

- « La présence allemande » (en col. avec Karin Chenel-Dietrich), « Mulhouse, une ville d'immigration(s) », in Yves Frey (dir.), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, Nancy, Edition Place Stanislas, 2009, p. 93-114 et 115-124.

- *Des Hommes et des tours. Les Coteaux-Mulhouse, 1960-2010. « La fabrique d'un quartier »*, s.l., Editions Place Stanislas, 2010 (en col. avec Didier Burcklen et Pierre-Roland Saint-Dizier).

- « Édouard Boeglin, historien républicain », « Travailler dans les usines mulhousiennes au XIXe siècle », « Péril en la demeure : la maison Weber, 1794 », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2010, p. 29-32, 99-112 et 139-141.

PUBLICATIONS DE NOS DOCTORANTS

Florie GIACONA

- « Analyse géohistorique du risque d'avalanche dans le massif des Vosges », *La Houille Blanche*, n° 2, 2009, p. 94-101 (en col. avec Brice Martin).
- « Medium-high mountain approach to avalanche risk. The Vosges Range as a case study », *Territorium*, n° 16, 2009, p. 113 – 120 (en col. avec Brice Martin).
- « Apprehension of avalanche risk and decision making process in a medium-high mountain range. The case of the Vosges (France) », colloque international *International Snow and Science Workshop 2009*, Davos, 27 septembre – 2 octobre 2009. Présentation d'un poster. Proceedings publié par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), Davos, CD-ROM et version papier. (en col. avec Brice Martin).

Ouarda GUERROUAH

- « Situation de blocage d'une procédure de PPRI : la clef de l'histoire ? Cas du Bassin de l'Ill (Alsace, France) », in Nancy Meschin de Richemond (dir), *Quelles archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques demain ? Approches géographiques et historiques*, Collection Géorisques, n° 3, Montpellier, PULM, 2010.
- « Forgotten disaster or mastered risk ? Geo-historical approach of flood risk in urban area. Exemple of Mulhouse (Elsass, France) », *Territorium*, n° 17, Coimbra, 2010, p. 96-103. (en col. avec Brice Martin).
- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé Rhéna (Alsace /Pays de Bade) », Actes du colloque *Risques d'inondation en Île de France, 100 ans après les crues de 1910*, 24-25 mars 2010, éd. de la SHF, Paris, 2010, p.85-92. (en col. avec Brice Martin)
- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », in *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/>. (en col. avec Brice Martin).
- « Territorialisation ou déterritorialisation du risque ? Analyse comparative et critique de la procédure de réalisation des PPRNP », *RISEO*, n° 1, 2010, (revue en ligne : www.riseo.fr) (en col. avec Brice Martin).

Eric TISSERAND

- « Des usines au bord de l'eau : les scieries du bassin de la Meurthe (1790-1860) », « Mutations techniques et développement industriel : les papeteries du bassin de la Meurthe (1828-1914) », in Jean-Paul Rothiot et Jean-Pierre Husson (dir.), *Eau, flottage et industries à Raon-L'Étape*, Actes des 11^{èmes} Journées d'Études Vosgiennes 16, 17 et 18 octobre 2009, Nancy, 2010, p. 93-120 et 129-153.

Lauriane WITH

- « La prise en compte des événements historiques en matière de prévention du risque d'inondation : le cas de la vallée de la Lauch (Haut-Rhin, France) », poster, Journée des écoles doctorales de l'UHA, Mulhouse, 2009.

- « Des archives pour « prédire » le risque : cas du bassin de la Largue (Haut-Rhin, France) », in Nancy Meschinet de Richemond (dir.), *Quelle archives aujourd'hui pour mieux gérer les risques demain ?*, Actes du Colloque Géorisques – AFPCN, Université Paul Valéry, Montpellier III, 10-11 janvier 2007, Presses universitaires de la Méditerranée, 2010, p. 61-65.

- « Forgotten disaster or mastered risk ? Geo-historical approach of flood risk in urban area. Example of Mulhouse (Elsass, France) », *I Encontro internacional de riscos*, V Encontro national de riscos, Coimbra, 29-31 mai 2009, *Territorium*, n° 17, Coimbra, 2010, p. 45-54. (en col. avec B. Martin & al.).

- « Territorialisation ou déterritorialisation du risque ? Analyse comparative et critique de la procédure de réalisation des PPRNP », Actes des rencontres GDR RICLIM : La « Loi Barnier » 15 ans après, approches interdisciplinaires sur la gestion des risques naturels, Colmar, 24-25 novembre 2009, *Riséo* (revue en ligne), n° 1, 2010, en ligne également sur HAL-SHS, (en col. avec B. Martin & al.)

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé Rhénan (Alsace/ Pays de Bade), *Risques d'inondation en Ile de France, 100 ans après les crues de 1910*, Actes du colloque de la Société hydrotechnique de France (SHF), 24-25 mars 2010, Paris, éd. de la SHF, 2010, p. 85-92. (en col. avec B. Martin & al.).

- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », *Disaster and Risk Conference (IDRC), Global Risk Forum (GRF)*, Davos (Suisse), 30 mai-3 juin 2010, en ligne sur HAL-SHS (en col. avec B. Martin & al.).

SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE NOS ASSOCIÉS

Emmanuel GARNIER

- « Liaisons dangereuses et fausse science. Les tribulations d'une histoire du climat en France », *Revue de la Bibliothèque Nationale de France*, n° 36, 2010, p. 13-18.
- « Grapevine harvest dates in Besançon between 1525 and 1847 : Social outcome or climatic evidence ? », *Climatic Change*, 2010, Special Issue, vol. 54-3, p. 40-65 (en col. avec V. Daux *et alii*).
- « De la mémoire des catastrophes dans nos sociétés modernes : Lothar-Martin (déc. 1999) et les tempêtes des siècles », *Cités (Philosophie, Politique, Histoire)*, Hors-série 10^e anniversaire, PUF, 2010, p. 381-390.
- « Fausse science ou nouvelle frontière ? Le climat dans son histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, dossier thématique « climat et histoire, XVI^e - XIX^e siècles » (Coord. Emmanuel Garnier), n° 57-3, juillet septembre 2010, p. 7- 41.
- « 500-years temperature reconstruction in the Mediterranean Basin by means of documentary data and instrumental observations », (en col. avec D. Camuffo *et alii*), « The Meteorological framework and the cultural memory of three severe winter-storms in early eighteenth century Europe », (en col. avec C. Pfister *et alii*), *Climatic Change*, vol. 101, n° 1-2, 2010, p. 169-199 et 281-310
- « Climate reconstructions from grape harvest dates : methodology and uncertainties », *The Holocene*, vol. 20, n° 4, 2010, p. 599-608 (en col. avec I. Garcia de Cortazar *et alii*).

Pierre-Christian GUIOLLARD

- « Prospérité sur fond de crise économique : l'industrie minière de l'uranium française », in Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *1974-1984, Une décennie de désindustrialisation ?* coll. Histoire industrielle et société, Paris, Picard, 2009, p 149-158.
- *L'Uranium de Mounana (Gabon)*, Publication AREVA/COMUF, Bessines/Gartempe, 2010, 110 p.
- *L'industrie minière de l'antimoine et du tungstène – Émergence, prospérité et disparition des exploitations de France métropolitaine aux XIX^e et XX^e siècles*, Biarritz Atlantica, 2010, 400 p.

- « Patrimoine géologique et minier de l'antimoine et du tungstène français : une contradiction fatale », *Géologues*, Union française des géologues, n° 165, juin 2010, p. 31-33.

- « Incidences de la loi de 1810 et du décret de 1852, sur les petites mines de métaux non-ferreux – Le cas des mines d'antimoine du Massif central », *Mines & carrières*, Société de l'Industrie minière, hors série n° 174, octobre 2010, p. 32-36.

Iso HIMMELSBACH

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé Rhéna (Alsace / Pays de Bade) », Actes du colloque *Risques d'inondation en Île de France, 100 ans après les crues de 1910*, 24-25 mars 2010, éd. de la SHF, Paris, 2010, pp.85-92. (en col. avec Brice Martin)

- « The variability of European floods since AD 1500 », *Climatic Change*, Springer, 101, 2010, p.235-256, (en col. avec Rüdiger Glaser).

- « French-German flood risk geohistory in the Rhine Graben », *International Disaster and Risk Conference IDRC Davos 2010*, (en ligne : <http://www.idrc.info/> ou <http://hal.archives-ouvertes.fr/>). (en col. avec Brice Martin).

Philippe JEHIN

- « Nous n'irons plus au bois. Restrictions des droits d'usage forestiers aux XVI^e et XVII^e siècles en Alsace », *Autorité, liberté, contrainte en Alsace*, colloque des 90 ans de l'Institut d'histoire d'Alsace, Strasbourg, 1-3 octobre.2009, Nancy-Colmar, Éditions Place Stanislas, 2010, p. 175-192.

- « Faire flèche de tout bois... la gestion du patrimoine forestier de l'abbaye de Saint-Sauveur aux XVII^e et XVIII^e siècles », Actes du colloque *Le millénaire de l'abbaye de Saint-Sauveur en Vosges*, Blâmont, 25 et 26 septembre 2010, *Annales de l'Est*, n° spécial, 2010, p. 331-350.

- « Les débuts de l'industrialisation dans le canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey-canton de Lapoutroie*, n° 29, 2010, p. 41-48.

Pascal RAGGI

- *Le dire pour le fer*, Metz, Éditions Serpenoise, 2010, (en col. avec Marina Chauliac).

- « Les visites des dignitaires soviétiques en Lorraine dans les années 1960 », *Le Pays Lorrain*, décembre 2010, vol. 91, p. 315-320.

« Innovations à la mine et au champ : agronomes et ingénieurs des mines en Lorraine, XIX^e-XX^e siècles », in Gérard Pajonk (dir.), *Concepts, cultures et progrès scientifiques, enseignement et perspectives*, Éditions du CTHS, Collection actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques, cd-rom, 2009 (en col. avec Fabien Knittel).

Bertrand RISACHER

- « Crises, résistances et mutations de la « Mulhouse des Vosges » (Guebwiller) au cours de la décennie 1974-1984 », in Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *1974-1984 une décennie de désindustrialisation ? Actes des premières Journées d'histoire industrielle Mulhouse-Belfort 11-12 octobre 2007*, Paris, Picard, 2009, p. 195-204.

- « Jean Zuber Père : un notable de l'industrie dans un vallon déshérité », in *Les Zuber de Rixheim, Bulletin de l'association pour le Souvenir Zuber à Rixheim*, n° 26, mai 2010, p. 5- 6.

DAVID TOURNIER

- « La construction des deux Saint-Étienne : un catalyseur des crispations interconfessionnelles à Mulhouse (1830-1866) » *Revue d'Alsace*, n° 136, Strasbourg, 2010, p. 71-99.

5. BRÈVES

SÉMINAIRES DU CRESAT 2010-2011

- 27 novembre : « Institutions cinématographiques et publics de la culture », par Olivier Thevenin, professeur de sciences de l'information et de la communication.

- 15 janvier : « Le portail international archivistique francophone (PIAF) », par l'équipe du PIAF, sous la direction d'Anne-Marie Bruleaux, maître de conférences en archivistique.

- 12 mars : « Une population de recrues. Sciences démographiques et statistiques militaires en Europe, vers 1860 à 1914 », par Heinrich Hartmann, maître assistant à l'université de Bâle, chercheur associé au CRESAT.

DISTINCTIONS

Pierre Fluck a été nommé membre de l'Institut universitaire de France (IUF) à compter du 1^{er} septembre 2010. Il est le premier à l'UHA ! L'IUF a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité. Il a été créé par le décret du 26 août 1991, sous la forme d'un service du ministère de l'Enseignement supérieur. Les membres de l'IUF continuent à enseigner dans leur université d'appartenance avec un horaire adapté et bénéficient de crédits de recherche spécifiques. Ils sont sélectionnés par un jury pluridisciplinaire comprenant au moins 40 % de scientifiques étrangers.

L'AHA PREND DE L'ALTITUDE ...

Les *Actes* de 2010 pouvaient annoncer que l'Atlas historique de l'Alsace en ligne (AHA) était lancé (p. 118), l'édition 2011 constate qu'il a pris son envol : lisibilité institutionnelle, partenariats, positionnement éditorial, corpus de cartes et notices, projets de développement.

La Région Alsace (entrevue avec Alphonse Troestler le 30 août 2010) a exprimé sa satisfaction de voir la bonne utilisation de la subvention accordée en 2007. Ce soutien a permis en effet la rémunération de vacataires qui, sous la direction de Jean-Philippe Droux, cartographe de l'atelier de cartographie du CRESAT, ont grandement contribué à grossir le corpus de cartes. Une nouvelle demande de subvention a été engagée sous des auspices favorables. La Région souhaite faire entrer l'AHA dans son portail Alsatica.

Grâce à un partenariat, conduit par Olivier Richard, avec l'Institut français d'histoire en Allemagne (IFHA), l'AHA est en passe de devenir accessible aux internautes germanophones : les notices des cartes contemporaines sont déjà traduites en allemand, celles des autres périodes historiques sont en cours. À la demande du CRDP, une convention a été signée pour faire entrer l'AHA comme partenaire fournisseur de ressources dans la base numérique du patrimoine alsacien (BNPA). Un certain nombre de cartes se trouvent ainsi mises à disposition sur le site du CRDP.

L'AHA devient une publication à part entière. Comme pour les autres publications, les auteurs signent un contrat de cession de leurs droits pour leur œuvre (cartes et commentaires mentionnés dans une pièce annexe) et l'université de Haute Alsace s'engage à la protection du droit moral de l'auteur. Le comité de l'AHA demande à Odile Kammerer d'être directeur de publication.

Le corpus de cartes s'est considérablement enrichi (226 cartes à ce jour) et offre à présent à l'internaute des cartes « fondamentales » sur l'histoire de l'Alsace. Pour ne prendre que quelques exemples : les chapitres et monastères alsaciens des origines à nos jours (René Bornert), les ressources et productions agricoles au XVIII^e siècle (Jean-Michel Boehler), industrie et processus d'industrialisation au XIX^e siècle (Nicolas Stoskopf) ou encore les étrangers en Alsace au XX^e siècle (Yves Frey). Dans un proche avenir seront mises en lignes des cartes qui donnent à voir les confréries en Alsace du Moyen Âge au XX^e siècle (Louis Schlaefli) et les partis politiques du XX^e siècle (Christian Baechler). *L'Atlas des villes médiévales d'Alsace* de F. J. Himly, édité en 1970 par la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, fait l'objet, d'un commun accord, d'un vaste projet de réactualisation à la lumière des nouvelles données archivistiques et archéologiques.

Le comité de l'AHA s'attelle enfin à la refonte du site pour le rendre plus attractif et plus efficace tout en restant hébergé à l'UHA.

SOUTENANCE D'HABILITATION

Bernard Reitel, maître de conférences en géographie à l'UHA et chercheur au CRESAT, a soutenu le 16 septembre 2010 à l'université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense une habilitation à diriger des recherches, sur *Villes et frontières. Un jeu de construction de territoires. Bâle, Berlin, Strasbourg*. Son garant était Jean-Luc Piermay, professeur à l'université de Strasbourg.

L'objet de cette recherche porte sur l'aménagement urbain de villes d'Europe occidentale en situation de frontière. Cette dernière apparaît comme une discontinuité territoriale, une figure dialectique, au sein d'un espace urbain caractérisé par une continuité morphologique. Trois cités ont été étudiées, Bâle, Berlin et Strasbourg, qui partagent le fait d'être ou d'avoir été présents sur une frontière de « territoire allemand ».

La gestion de ces villes-frontière dépend des politiques des Etats et de leurs relations. Les trajectoires urbaines sont donc influencées par les temporalités de la frontière : des phases alternent caractérisées chacune par un jeu complexe d'acteurs qui pratiquent distinction, distanciation, régulation et articulation dans leurs stratégies spatiales. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont produit des espaces urbains singuliers qui sont des vitrines de leur territoire national, marquant ainsi les identités locales. Les transformations géopolitiques (recomposition des relations Ouest-Est, construction européenne) ont entraîné une mutation profonde de ces frontières : les villes ont alors procédé à de nouveaux aménagements. Elles ont tout d'abord élaboré des projets urbains à l'échelle d'une agglomération transfrontalière dans un espace européen en voie d'intégration. Par ailleurs, les collectivités locales ont procédé à un travail de resémantisation de la frontière : la disparition des fonctions de contrôle a ainsi permis de requalifier des espaces libérés par ces changements. Objet de

séparation entre deux Etats, la frontière est devenue un espace d'articulation, un espace public approprié par les citoyens et soumis aux temporalités urbaines.

SOUTENANCE DE THÈSE

Bertrand Risacher, doctorant au CRESAT, a soutenu le décembre 2009 au campus Fonderie (UHA) sa thèse sur *Les mutations successives d'un espace enclavé et déshérité. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach du XVIII^e siècle à nos jours* préparée sous la direction de Pierre Fluck et de Nicolas Stoskopf. Le jury se composait des professeurs Laurent Tissot (président), Michel Hau et Pierre Lamard (rapporteurs), Claude Muller, Pierre Fluck et Nicolas Stoskopf.

V
L'ÉQUIPE DU CRESAT
(À LA DATE DE PARUTION)

Chercheurs :

Isabelle **BERNIER** (docteur en histoire)

Céline **BORELLO** (MC)

Benoît **BRUANT** (MC)

Anne-Marie **BRULEAUX** (MC)

Myriam **CHOPIN-PAGOTTO** (MC)

Karin **DIETRICH-CHENEL** (MC, vice-présidente de l'UHA, chargée des relations internationales)

Jean-Philippe **DROUX** (IE, docteur en géographie)

Pierre **FLUCK** (PR IUF)

Bernard **JACQUÉ** (MC)

Odile **KAMMERER** (PR émérite)

Richard **KELLER** (Conservateur du Musée de l'automobile)

Catherine **KREBS** (MC)

Alain J. **LEMAITRE** (PR)

Brice **MARTIN** (MC)

Paul-Philippe **MEYER** (PRAG)

Bernard **REITEL** (MC HDR)

Olivier **RICHARD** (MC)

Nicolas **STOSKOPF** (PR)

Olivier **THÉVENIN** (PR)

Marie-Claire **VITOUX** (MC)

Raymond **WOESSNER** (MC HDR)

Gilles **WOLFS** (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

Doctorants

David **BOURGOIS** (archiviste)

Sandra **CAMPOS**

Virginie **FIESINGER** (chargée de mission à la vice-présidence recherche de l'UHA)

Benjamin **FURST** (allocataire)

Joseph **GAUTHIER**

Florie **GIACONA** (allocataire moniteur)

Ouarda **GUERROUAH** (PR certifié)

Jean-Marie **KUPPEL** (retraité de la fonction publique)

Nicolas **SCHRECK** (PRCE IUFM)

Eric **TISSERAND** (PR agrégé)

Lauriane **WITH**

Associés

Jean-Michel **CHÉZEAU** (PR honoraire)

Nicole **CHÉZEAU** (MC honoraire)

Florence **FLECK** (bibliothécaire, responsable BUSIM)

Yves **FREY** (PR agrégé honoraire, docteur en histoire)

Emmanuel **GARNIER** (MC HDR)

Pierre-Christian **GUIOLLARD** (archiviste AREVA-Mines)

Heinrich **HARTMANN** (maître-assistant U. Bâle)

Iso **HIMMELSBACH**

Philippe **JEHIN** (PR agrégé, docteur en histoire)

Catherine **LOURDEL** (IE, SCD UHA)

Eliane **MICHELON** (directrice des Archives municipales de Mulhouse)

Florence **OTT** (MC en disponibilité)

Patrick **PERROT** (chargé de cours UHA)

Pascal **RAGGI** (MC, U. Nancy 2)

Bertrand **RISACHER** (PR certifié, docteur en histoire)

Anne-Marie **SCHALLER** (directrice SCD, UHA)

David **TOURNIER** (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

Correspondants

Dan **BERNFELD** (Eurocultures, coordination FORCOPAR)

Georges **BISCHOFF** (PR, UDS)

Bernard **BOHLY** (archéologue, vice-président du programme P25)

Chip **BUCHHEIT** (chargée d'études et d'expertises - patrimoine industriel)

Emmanuelle **COLLAS-HEDELAND** (MC en disponibilité, éditeur)

Marianne **COUDRY** (PR, UHA)

Marie-Pierre **DAUSSE** (MC)

Annemarie **DAVID** (Eurocultures, coordination FORCOPAR)

Gracia **DOREL-FERRÉ** (IPR-IA honoraire)

Thierry **FISCHER** (chargé d'études, ADAUHR)

Philippe **FLUZIN** (directeur de recherche CNRS, UTBM)

Frédéric **GUTHMANN** (président de l'Association Connaissance du patrimoine mulhousien)

Michel **HAU** (PR, UDS)

Jean-Roch **KLETHY** (urbaniste)

Pierre **LAMARD** (PR, UTBM)

Isabelle **LESAGE** (MC, UDS)

Frédéric **LUCKEL** (MA, Ecole d'architecture de Strasbourg)

Henri **MELLON** (directeur de l'Association De Dietrich)

Bernhard **METZ** (archiviste Strasbourg)

Airton **POLLINI** (MC, UHA)

Franck **SCHWARZ** (Conservation régionale de l'Inventaire)

Pierre **VONAU** (PR agrégé)



*achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie ALSAGRAPHIC 2000
Riedisheim, le 15 juin 2011*

*Dépôt légal 2^e trimestre 2011
ISSN 1766-4837*